



HAL
open science

Contribution à l'étude et à la valorisation du patrimoine médiéval de Toulouse : le château de Saint-Simon-le-Vieux, dit de Candie

Pierre André, Camille Bertin, Matthias Biro-Sarrias, Charline Boutet, Camille Bressolles, Alice Chicheportiche, Mathilde Coq, Agathe Dapy, Amaëlle Dupré, Laura Garuet-Lempirou, et al.

► To cite this version:

Pierre André, Camille Bertin, Matthias Biro-Sarrias, Charline Boutet, Camille Bressolles, et al.. Contribution à l'étude et à la valorisation du patrimoine médiéval de Toulouse : le château de Saint-Simon-le-Vieux, dit de Candie. [Rapport de recherche] Toulouse Jean-Jaures. 2015. hal-02926123

HAL Id: hal-02926123

<https://hal.science/hal-02926123>

Submitted on 2 Sep 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Copyright

Documents d'exercice

Contribution à l'étude et à la valorisation du patrimoine médiéval de Toulouse

Le château de Saint-Simon-le-Vieux, dit de Candie



Juin 2015

1. Auteurs

Pierre ANDRÉ

Laura GARUET-LEMPIROU

Camille BERTIN

Camille LATORRE

Matthias BIRO-SARRIAS

Pauline MAKOWSKI

Charline BOUTET

Lou MONTIGNAC

Camille BRESSOLLES

Émeline MUNOS

Alice CHICHEPORTICHE

Camille PRAT

Mathilde COQ

Marie-Thérèse PRATLONG

Agathe DAPY

Léa SURREL

Amaëlle DUPRÉ

Clara VALLES

Sous la direction de

Julien FOLTRAN, enseignant

Avec la participation de

Arzhêliz DIARD

En s'appuyant sur les différents rapports, des étudiantes ont organisé des visites du château de Saint-Simon-le-Vieux dans le cadre des journées portes ouvertes du 7 juin 2015 : Camille Bertin, Clara Bodo, Mylène Clar, Pauline Mounier et Marine Pérez. Elles préparent en parallèle un projet d'exposition au Centre de ressources Olympe de Gouges de l'Université Toulouse-Jean Jaurès (UT2J) pour la rentrée 2015.

Nous remercions Roland Chabert, Maurice Scellès (service connaissance du patrimoine, Région Midi-Pyrénées) et Laure Krispin (Archives municipales, Ville de Toulouse) qui nous ont proposé d'étudier le château de Saint-Simon-le-Vieux en 2013 ; Addy Amari et Pierrette Bernhardt (Régie agricole, Ville de Toulouse) qui nous ont autorisé à mener cette étude, ont toujours œuvré à nous faciliter la tâche et ont présenté un vif intérêt pour nos travaux ; Sonia Moussay (En quête de patrimoine) avec qui nous avons collaboré pour faire avancer notre connaissance du château ; la plateforme Terrae du laboratoire TRACES-UMR 5608 de l'UT2J qui nous a prêté le matériel de relevé.

2. Introduction générale

Julien FOLTRAN

2.1. Cadre de l'étude

Depuis le deuxième semestre 2013, les étudiants de Licence 3 du département Histoire de l'Art et Archéologie de l'UT2J ont pu découvrir les méthodes de l'archéologie du bâti en travaillant sur le château de Saint-Simon-le-Vieux, dit de Candie, dont les parties les plus anciennes sont de la fin du XIII^e-début du XIV^e siècle.

Peu d'études avaient été menées jusqu'alors sur le château et deux ouvrages d'érudition, l'un du début et l'autre de la fin du XX^e siècle, ont transmis l'image erronée d'un château fort destiné à abriter une garnison pour protéger le territoire de Saint-Simon. Henri Aragon, convaincu de la vocation militaire du château, écrivait en 1905 que les ailes orientale et occidentale accueillait des troupes de soldats au Moyen Âge¹ ; nous verrons qu'il n'en est rien. Puis André Selves en 1995, reprenant sans critique la plupart des thèses d'Henri Aragon, affirmait que les croisées du premier étage avaient été percées dans le mur aveugle de l'édifice, qu'il désigne comme une forteresse défendue par d'étroites meurtrières² – là encore, l'étude du château contredit cette assertion. Peu avant son inscription sur la liste des Monuments Historiques en 2001, le service de l'Inventaire du patrimoine a produit une notice succincte³ et une série de plans et de croquis de façades : Patrick Roques a relevé le plan du rez-de-chaussée et du premier étage du château en 1997 (fig. 1 et 2) et Anne-Noé Dufour a dessiné les façades extérieures et les façades autour de la cour intérieure en représentant la plupart des éléments remarquables (baies, reprises). Simples observations destinées à fournir les bases d'une étude future, ces données n'avaient pas été suffisantes pour faire progresser la connaissance du château. En 2002, Pierre Carcy et Maurice Scellès ont évoqué dans un article le système d'évacuation des eaux de pluie du château, qu'ils comparent aux systèmes similaires d'une demeure de la rue de l'Esquille à Toulouse (31) et à la tour d'Arles à Caussade (82)⁴. Il manquait donc une véritable étude archéologique approfondie de l'édifice pour bien comprendre son évolution, ses phases de construction, ce qu'avait entrepris une

¹ ARAGON Henri, *Un coin de la banlieue toulousaine, le plateau de Lardenne, Saint-Simon en Ardenne-Haute*, Impr. Saint-Cyprien, Toulouse, 1905, 123 p., p. 25-26.

² SELVES André, *Le village de Saint-Simon : un regard dans le passé*, Toulouse, 1995, 251 p., p. 43.

³ Accès à la notice du service de l'Inventaire de Midi-Pyrénées : [Patrimoine.Midi-Pyrénées](#) (site consulté le 22/06/2015) ; accès à la notice des Archives municipales de Toulouse : [Urban-Hist](#) (site consulté le 22/06/2015).

⁴ CARCY Pierre, SCELLÈS Maurice, « Couvertures et charpentes dans le Midi de la France », *La maison au Moyen Âge dans le Midi de la France*, numéro hors-série *Mémoires de la Société Archéologique du Midi de la France*, 2002, p. 203-228.

étudiante en maîtrise dans les années 2000 ; son étude n'a pas abouti : aucun mémoire n'a été rédigé et les données qu'elle avait enregistrées n'ont jamais été récupérées.

C'est donc sur un terrain presque vierge que les étudiants de Licence 3 ont mené cette étude archéologique depuis trois ans. Comme les précédents rapports 2013⁵ et 2014⁶, le rapport produit cette année par les étudiants, qui rend compte de leurs travaux, ne constitue pas une étude exhaustive ni purement scientifique : ils ont adopté une méthode rigoureuse et se sont appliqués à répondre aux exigences scientifiques, mais leurs travaux ont été réalisés dans le cadre d'une formation universitaire qui ne peut guère prétendre à la perfection. Aussi, le lecteur ne perdra pas de vue qu'il s'agit de leur premier rapport de recherche et que, malgré leur qualité souvent très bonne, les relevés et les textes produits ont avant tout valeur d'exercice. Les parties du rapport sont rédigées selon un modèle à peu près commun à toutes les équipes : une partie présente la méthode, une autre décrit l'élément étudié dans son état actuel, une dernière propose d'interpréter les données enregistrées. Tous les éléments qui sont nommés par un numéro peuvent être resitués dans le château à l'aide des plans fournis dans l'annexe 1 à la fin de ce rapport.

Il s'agit sans doute du dernier rapport rédigé par les étudiants de l'UE23. En effet, il sera désormais difficile d'aller plus loin dans le simple cadre d'une formation de ce type et les données accumulées depuis trois ans permettent déjà de dresser un solide bilan de la connaissance archéologique du château, depuis sa première phase de construction à la fin du XIII^e-début du XIV^e siècle jusqu'aux derniers remaniements de l'époque contemporaine ; sans oublier l'étude de la chapelle, ancienne église paroissiale de Saint-Simon menée en 2014.

2.2. Le domaine de Candie

Le château de Saint-Simon-le-Vieux est situé au sud-ouest de la commune de Toulouse (fig. 4 à 9), dans le quartier de Saint-Simon/Lafourguette. Son domaine de 35 ha est limitrophe au sud et à l'est de la commune de Portet-sur-Garonne. Cette zone périurbaine de Toulouse est densément occupée (fig. 4, 5 et 10, 11) : complexe industriel de Thibaut, banlieue pavillonnaire, réseaux routier, autoroutier et ferroviaire, aérodrome de Francazal, circuit automobile de Candie. Les photographies aériennes des deux premiers tiers du XX^e siècle (fig. 12 à 17) et la carte d'État-Major du XIX^e siècle (fig. 6 et 7) montrent que le

⁵ FOLTRAN Julien (dir.), *et alii, Contribution à l'étude et à la valorisation du patrimoine médiéval de Toulouse : le château de Candie, documents d'exercices*, Université Toulouse 2-Le Mirail, juin 2013, 88 p. Disponible en version numérique sur le site Urban-Hist des archives municipales de Toulouse.

⁶ FOLTRAN Julien (dir.), *et alii, Contribution à l'étude et à la valorisation du patrimoine médiéval de Toulouse : le château de Saint-Simon-le-Vieux, documents d'exercices*, Université Toulouse 2-Le Mirail, juin 2014, 112 p. Disponible en version numérique sur le site Urban-Hist des archives municipales de Toulouse.

château était alors situé dans un secteur agricole, avant le rachat du domaine par la Ville de Toulouse dans les années 1970 et la construction de la zone industrielle : seules quelques maisons bordaient les routes de Seysses et de Saint-Simon. Le château n'est pas représenté sur la carte de Cassini du XVIII^e siècle (fig. 8 et 9) où seul le bourg de Saint-Simon est indiqué.

La comparaison entre le cadastre actuel (fig. 18 et 19), le cadastre de 1830 (fig. 20 et 21) et celui de 1782 (fig. 22 et 23) ne révèle aucun changement dans le plan du château. L'essentiel du terroir agricole s'étendait vers l'est, là où se trouve désormais la zone industrielle de Thibaut. La chapelle néogothique, à l'ouest du château, était une église de plan cruciforme, orientée vers l'est, de près de 25 m de long et 17,50 m de large au transept⁷. La maison de maître, au nord-ouest du château, n'avait pas encore été construite parmi les dépendances.

2.3. Le château : état actuel

Suite aux remaniements des XVII^e et XIX^e siècles, le château a acquis sa configuration actuelle (fig. 1 et 2) : un plan en U composé de trois ailes – sud, est et ouest – articulées autour d'une cour intérieure (fig. 24). Le mur de façade nord, où se trouve désormais le portail principal, clôt la cour de ce côté, conférant à l'édifice un aspect extérieur en forme de carré de 30 m de côté environ. Les façades extérieures (fig. 25 à 28) sont recouvertes d'un enduit relativement dégradé qui nuit à l'étude archéologique mais laisse apparaître de nombreux éléments. Dans sa configuration d'origine (fin du XIII^e-début du XIV^e siècle), le château était composé de deux bâtiments : l'un en forme de L correspond à l'actuelle aile sud et une partie de l'aile ouest ; l'autre barlong, détruit, se trouvait dans l'angle nord-ouest. Jusqu'au XIX^e siècle, la façade sud était la façade principale, avec un portail couvert d'un arc brisé à double rouleau (fig. 29) dont la clé portait des armes, aujourd'hui trop érodées pour être identifiées, et qui permettait d'accéder à la cour intérieure par un porche voûté d'ogives (fig. 30). Des douves alimentées par la source du Roussimort bordent encore les façades sud et est. Jusqu'à la construction de la maison de maître à la fin du XIX^e siècle, le château avait aussi une fonction résidentielle. Désormais, seul le rez-de-chaussée est occupé par un chai encore

⁷ Le commentaire historique de la notice du service de l'Inventaire indique que cette église était érigée en paroisse jusqu'à la fin du XVIII^e siècle, lorsqu'une nouvelle église fut construite au centre du bourg Saint-Simon. La chapelle a été étudiée par les étudiants en 2014 (rapport 2014, p. 22-27).

en activité et la plupart des pièces du premier étage sont difficilement accessibles à cause du mauvais état de conservation des planchers⁸.

2.4. Choix des parties étudiées en 2015 (fig. 3)

Les conclusions des rapports 2013 et 2014 insistaient sur la nécessité de poursuivre les recherches sur l'aile occidentale. Cette partie du château, très remaniée, semblait en partie contemporaine de l'aile sud, rattachée à la première phase de construction (fin du XIII^e-début du XIV^e siècle)⁹.

Aussi, une équipe a été constituée pour relever la façade occidentale du château. Les pièces intérieures de l'aile ouest ayant été étudiées en 2014¹⁰, il a été possible de mettre en relation cette étude des bâtiments intérieurs avec le relevé de la façade ouest. Deux équipes ont fait le relevé de la porte 1805, située dans l'angle ouest de la façade nord, qui desservait un bâtiment détruit au moment de la construction de l'aile occidentale. Visiblement rattachée à la première phase de construction du château, il s'agissait d'appréhender cette porte pour mieux comprendre les circulations de cette partie de l'édifice. Pour compléter cette réflexion sur les circulations, deux équipes ont relevé la porte 1405, entre la pièce sud-ouest et le porche voûté d'ogives. Dans le rapport 2014, les étudiants avaient estimé que cette porte était un percement tardif, notamment à cause des reprises visibles sur ses piédroits¹¹. Pourtant, sa couverture en arc brisé laissait supposer qu'elle était intégrée aux circulations d'origine, ce que confirmerait finalement l'étude plus fine de cette porte menée cette année.

Désormais, toutes les parties du bâtiment ont été bien appréhendées, à l'exception de l'aile orientale qui mériterait peut-être une plus grande attention.

⁸ Pour des raisons de sécurité, il a d'ailleurs été impossible de poursuivre l'étude des parties intérieures du château avec les étudiants.

⁹ FOLTRAN J. (dir.), *et alii*, *Contribution à l'étude... op. cit.*, juin 2013, p. 23.

¹⁰ GOSAN Cécile, PÉREZ Marine, VENET Quentin, « Croquis des pièces intérieures », FOLTRAN J. (dir.), *et alii*, *Contribution à l'étude... op. cit.*, juin 2014, p. 11-21.

¹¹ CLAR Mylène, DANDURAND Caroline, MOUNIER Pauline, « Relevé de la façade nord de l'aile sud (FAC 1114) », FOLTRAN J. (dir.), *et alii*, *Contribution à l'étude... op. cit.*, juin 2014, p. 9.

3. Relevé de la façade ouest (FAC 34)

*Pierre ANDRÉ, Matthias BIRO-SARRIAS, Mathilde COQ,
Émeline MUNOS, Marie-Thérèse PRATLONG*

3.1. Méthodologie et mise en garde

En 2015, pour la poursuite de l'étude menée au château de Saint-Simon-le-Vieux, notre équipe s'est concentrée sur la façade ouest (FAC 34, fig. 28) et en a produit un relevé dressé au 1/100^e au bout de trois séances de terrain (fig. 31). Pour ce faire, il a fallu maîtriser un matériel de prise de mesures qui nous était inhabituel.

Avant de commencer les relevés de façade, il faut suivre différentes étapes préparatoires. Tout d'abord, il faut placer le niveau optique, qui permet de visualiser et mettre en place un axe parfaitement horizontal. Un fil a ainsi été tendu le long de la façade, après avoir planté un clou de chaque côté. Ce fil nous a servi de repère pour effectuer tous nos relevés, le niveau du sol ne pouvant pas servir de référence à cause de ses irrégularités. Nous avons installé un décimètre sur cet axe afin de nous positionner précisément par rapport à l'arête nord de la façade. L'angle nord de la façade étant bûché, le point zéro du décimètre s'est retrouvé sur la façade nord et nous a contraints à soustraire systématiquement 40 cm à nos mesures (distance entre le point 0 et l'angle du mur).

Pour le report des données sur du papier millimétré, nous avons utilisé un criterium à mine de 0,5 mm (soit une marge d'erreur due à cette épaisseur de 5 cm pour un relevé au 1/100^e), un kutsch et un compas. Nous avons d'abord inscrit le cartouche (contenant nos noms, l'échelle du relevé, l'identification de la façade) et l'échelle graphique sur le papier millimétré. Enfin, nous avons reporté l'axe horizontal sur le papier.

Le relevé de façade peut alors débuter. Nous avons commencé les relevés par la forme générale de la façade, avant de relever les éléments qui la composent de gauche/nord à droite/sud et de bas en haut. Pour cela, nous nous sommes servis de perches télescopiques de 8 et 10 m équipées de bulles. Afin de reporter un point sur le papier millimétré, il est nécessaire de connaître la distance qui le sépare du repère horizontal (sa hauteur) et sa position par rapport au point 0 de l'axe. Nous plaçons donc l'extrémité de la perche sur le point que nous voulons reporter en nous assurant qu'elle est bien verticale à l'aide de la bulle. De la hauteur affichée sur la perche, nous soustrayons la distance entre le sol et notre axe

vertical. À l'aide du décimètre de l'axe, nous positionnons le point sur la longueur de la façade depuis le point 0. Nous pouvons ainsi reporter le point sur notre relevé à la bonne échelle.

Du fait d'un ensoleillement intense lors de la première séance, il nous a été difficile de prendre des mesures avec le distancemètre (le laser n'étant pas visible) et le manque de maîtrise de l'appareil nous a contraints à utiliser exclusivement la perche par la suite. Le manque de temps, de moyens et de capacité ne nous ont pas permis de produire un relevé exhaustif. Certains éléments ont dû être ajoutés au dessin de manière approximative comme l'échauguette nord (TUR 44) et l'arrachement de l'échauguette sud (TUR 43). Nous avons également utilisé le relevé de 2013 de la façade sud, après avoir conclu que les croisées de celle-ci étaient de la même période et de même facture que la fenêtre 2806 au premier étage de la façade ouest.

Suite à une comparaison des mesures de notre relevé avec le plan produit par Patrick Roques en 1997 (fig. 1 et 2), nous avons remarqué un décalage de 10 cm vers le sud pour tous les éléments relevés. Après vérifications nous avons opéré une correction. Cette erreur pouvait être due à une mauvaise estimation du décalage du décimètre dont le point 0 était fixé sur la façade nord (50 cm plutôt que 40 cm).

3.2. Description de la façade

Dans sa configuration actuelle, le château de Saint-Simon-le-Vieux a un plan de forme carrée, d'environ 30 m de côté. Il est constitué de 3 ailes (est, sud et ouest), articulées autour d'une cour intérieure fermée au nord par une façade. La façade ouest (FAC 34) d'une hauteur moyenne de 12,60 m et d'une longueur de 30,40 m est couronnée par un larmier. L'aile ouest a été très modifiée depuis l'état d'origine du château (fin du XIII^e-début du XIV^e siècle), notamment par la destruction d'un bâtiment au nord-ouest du site (bâtiment B, fig. 32 et 33) et son remplacement par l'actuelle aile ouest.

Dans la description qui suit, nous procéderons par niveau, en partant du rez-de-chaussée, et de gauche/nord à droite/sud (sauf mention contraire).

3.2.1. Premier niveau

Vers le nord, une marque d'enduit mesure 1 m de haut en partant du sol et près de 2,80 m lorsqu'elle prend fin vers le milieu de la façade. La trace est de forme trapézoïdale.

Au-dessus de cet enduit à 4 m au sud de l'arête nord de la façade se trouve un jour (JOU 1804, fig. 34) dont l'appui est à 153,40 m NGF¹². Il est couvert d'un arc segmentaire et ses dimensions intérieures sont de 0,50 m de large et 1,10 m de haut. Les deux piédroits se démarquent de l'enduit et ont une largeur respective de 0,30 m pour celui à gauche/nord et 0,40 m pour celui à droite/sud. Sur le piédroit gauche/nord, deux pierres blanches portent les gonds d'un volet disparu et le tour du jour porte une feuillure. L'appui est en bois, de 10 cm d'épaisseur.

Un second jour se trouve à près de 18 m de l'arête nord du mur, son appui à 2,80 m du sol (153,30 m NGF). Ce jour (JOU 1707, fig. 35) mesure 40 cm de large et 1,10 m de haut, l'arc de couverture semble légèrement brisé. Notons la présence d'une pierre blanche rainurée sur sa longueur, nichée à la retombé droite/sud de l'arc et mesurant 10 × 15 cm.

Une baie (BAI 1608) bouchée (fig. 36) se trouve à 19,60 m de l'arête nord. Elle est couverte par un arc en plein cintre intégrant une ouverture géminée couverte par deux arcs brisés intégrés à l'arc supérieur. La baie a une hauteur de 3,60 m au niveau de l'extrados de l'arc en plein-cintre (154,20 m NGF) et mesure 2,60 m de large entre les piédroits. L'ensemble est intégré à une zone d'arrachement de 3,40 m de haut sur 3,90 m de large encadrant la porte : trois lignes de reprise sont bien visibles de part et d'autre de la baie.

Ces trois lignes de reprise sont verticales. La première, 60 cm à gauche/nord du piédroit de la baie 1608, part du sol pour atteindre 3,40 m de haut (154,10 m NGF). La seconde, 50 cm à droite/sud du piédroit de la baie part aussi du sol pour s'élever à 1,90 m de haut (152,40 m NGF). La dernière à 20 cm à droite/sud de la précédente, débute à 1,90 m du sol (152,40 m NGF) pour se terminer à 2,70 m (153,20 m NGF).

Un jour (JOU 1609, fig. 37) bouché se trouve à 4,50 m de l'angle droit/sud de la façade et son appui à 2,50 m du sol (153 m NGF). Il mesure 20 cm de large et 90 cm de haut. Il ne porte pas de signe particulier, si ce n'est la présence d'une pierre blanche rainurée comme sur le jour 1707, d'une dimension de 10 × 20 cm et placée dans la partie supérieure gauche/nord de l'arc.

3.2.2. Deuxième niveau

Trois fenêtres barlongues, une gargouille, deux jours, des traces d'une fenêtre et de bûchement caractérisent ce niveau.

Les fenêtres. De la gauche/nord vers la droite/sud, à 4 m de l'angle nord de la façade, la première fenêtre (FEN 2806, fig. 38), une croisée partiellement obstruée, mesure 1,5 m ×

¹² Nivellement Général de la France, altitude à partir du niveau zéro déterminé par le marégraphe de Marseille.

2,5 m. Son appui est à une altitude de 155,85 m NGF. Elle est ornée d'un motif floral sur le meneau et au niveau de son contact avec le linteau ; des traces de ce motif sont également visibles à l'intersection du meneau et des croisillons et au niveau des contacts entre les croisillons et les piédroits.

À 11 m de l'angle nord, la deuxième fenêtre (FEN 2805, fig. 39) est une demi-croisée partiellement bouchée de 0,75 m × 2,5 m avec une poutre en bois qui remplace un ancien croisillon dont on voit les traces d'arrachement. Son appui est à une altitude de 155,85 m NGF, comme la croisée 2806.

À 17 m de l'angle nord, la troisième fenêtre (FEN 2705, fig. 40) complètement bouchée, de 1,5 m × 2,5 m, est surmontée d'un arc de couverture en plein-cintre (peut-être outrepassé, l'enduit recouvrant les retombées) et présente dans ses piédroits les encoches du linteau et des croisillons d'une croisée détruite. Son appui est à une altitude de 155,90 m NGF.

Des lignes de reprise sont présentes de part et d'autre des fenêtres 2805, 2806 et 2705. Des gonds métalliques, fixés sur des pierres blanches au niveau des piédroits des trois fenêtres, signalent la présence d'un système de fermeture aujourd'hui disparu. Les croisées présentent deux alignements de trois gonds de part et d'autre des piédroits, la demi-croisée un seul alignement de trois gonds sur son piédroit gauche/nord. Il faut noter que le gond central est systématiquement orienté vers le bas, pour éviter de pouvoir retirer le volet. Cette technique implique que la penture soit fixée sur le volet après sa pose.

La gargouille (EVA 2809, fig. 39), située entre la croisée 2806 et la demi-croisée 2805, se trouve à 9 m de l'angle nord et 156,45 m NGF. Cette évacuation des eaux de pluie, visible sur le mur intérieur ouest 2801 (fig. 41), est connectée à la trace de l'ancien pignon d'un bâtiment détruit (bâtiment B, fig. 32).

Les parties supérieures de deux fentes de jour (2810 et 2804, fig. 39) ont été localisées de part et d'autre de la demi-croisée (respectivement 1 m à gauche/nord et 1,30 m à droite/sud de celle-ci), à 155,85 m NGF. Celle qui se trouve à droite/sud (2804) a été identifiée à l'intérieur, dans la pièce 28¹³ (fig. 42), au niveau du sol de la pièce. Celle de gauche/nord (2810) n'avait pas été repérée jusqu'à présent (bouchée et recouverte d'enduit à l'intérieur). On ne connaît pas leur hauteur : leur partie basse disparaît sous l'enduit à l'extérieur et sous le plancher à l'intérieur.

¹³ GOSAN C., PÉREZ M., VENET Q., « Croquis des pièces intérieures » ... *op. cit.*, juin 2014, p. 17.

À partir de l'angle nord de la façade, entre 23,40 m et 26,70 m, des traces de reprises sont bien visibles avec la présence d'un arc de couverture d'une fenêtre bouchée (2612, fig. 43). Plus à droite/sud et jusqu'à l'angle sud de la façade, deux traces d'enduit parallèles (fig. 43 et 44) ont une hauteur d'environ 15 cm. La plus basse est située à 5,30 m du sol (entre 155,70 m et 155,85 m NGF) et a une longueur de 2,90 m à partir de l'angle sud. Il est intéressant de noter que la hauteur de cette trace d'enduit correspond avec celle du cordon d'appui de la façade orientale dont on voit le profil sur le relevé de la façade sud (155,80 m NGF, fig. 45). La plus haute est à 7,20 m du sol (entre 157,60 m et 157,75 m NGF) et mesure 2,70 m de long à partir de l'angle sud.

3.2.3. *Échauguettes et Larmier*

L'angle nord est flanqué d'une échauguette (TUR44, fig. 46) quadrangulaire. La base de l'échauguette s'évase en ligne droite. Sa face est divisée en deux horizontalement par un cordon de briques assurant la continuité avec le larmier. On observe une ligne de reprise entre l'échauguette et la partie supérieure de la façade. Sous le cordon, au centre de la face ouest de l'échauguette apparaît un jour de petite dimension.

Le toit des bâtiments intérieurs est camouflé par le mur de façade et n'est donc pas visible de l'extérieur. Un larmier, composé de deux rangées de briques, couronne la façade, mais s'interrompt quelques centimètres avant l'angle sud (fig. 47).

Dans l'angle sud, des traces d'arrachement permettent d'identifier l'emplacement d'une ancienne échauguette (TUR43, fig. 47) à cet endroit. La zone d'arrachement montre une forme particulière d'évasement en « S » comparable à la forme de la trompe de l'échauguette encore présente dans l'angle sud-est du château (TUR42, fig. 48).

3.3. **Interprétation**

Pour l'interprétation du relevé, nous produisons deux dessins : l'un projetant les élévations intérieures des bâtiments d'origine sur le relevé de la façade ouest (fig. 49), d'après les croquis et les conclusions de l'étude menée en 2014 dans les pièces intérieures du château¹⁴ ; l'autre proposant une restitution de l'état d'origine de la façade ouest avec projection des bâtiments intérieurs (fig. 50).

¹⁴ GOSAN C., PÉREZ M., VENET Q., « Croquis des pièces intérieures » ... *op. cit.*, juin 2014, p. 11-21.

3.3.1. Premier niveau

La trace d'enduit présente au rez-de-chaussée semble correspondre, de par sa forme trapézoïdale en plan incliné, à un quai de déchargement de camions. Cette hypothèse pourrait être corroborée par une photographie aérienne de 1961 (fig. 13), où apparaissent des traces de roues contournant ce qui pourrait être le quai en question¹⁵. De plus le bûchement de l'angle nord de la façade au niveau de l'enduit, peut être interprété comme une modification apportée au bâtiment pour faciliter le déchargement à ce niveau.

Sans élément de justification nous ne pouvons pas dater précisément le JOU 1804 (fig. 34), mais il semble pouvoir être rattaché aux remaniements du XVII^e siècle : on peut remarquer qu'il est postérieur à la façade, des lignes de reprise étant visible sur ses piédroits et au niveau de l'extrados de l'arc.

Les deux jours les plus à droite/sud de la façade (1707 et 1609, fig. 35 et 37) semblent être contemporains de la façade, compte tenu de l'absence de traces de reprise et de la position centrale qu'ils occupent sur les murs pignons des bâtiments anciens (fig. 49).

Concernant la zone d'arrachement et la baie géminée (1608, fig. 36) du rez-de-chaussée : sa structure surprenante et l'absence d'éléments justificatifs ne nous permettent pas de fonder un raisonnement cohérent. En revanche nous pouvons affirmer que la technique de construction est différente des portes à double rouleau et baies géminées de la fin du XIII^e siècle. Elle est donc sûrement postérieure à cette période. Notons que cette baie se situe à cheval sur un mur porteur entre deux anciens bâtiments, position assez surprenante (fig. 49). Les traces d'arrachement extérieur laissent penser qu'une construction s'avancait vers l'ouest, en saillie de la façade. Des fouilles devant cette structure à l'extérieur permettraient de reconnaître le tracé d'une éventuelle construction en saillie détruite ; le déplacement des cuves dans les pièces intérieures permettrait aussi d'avancer sur notre compréhension de cet élément.

3.3.2. Deuxième niveau

La présence d'un arc de couverture permet de préciser que la croisée 2705 (fig. 40) est une ancienne fenêtre géminée de la fin du XIII^e-début du XIV^e siècle, car sa largeur et son agencement sont identiques à la baie géminée 2306 de la façade est (fig. 51). Comme pour la façade sud (fig. 52 et 53), cette fenêtre géminée a été remplacée au XVII^e siècle par une

¹⁵ Il faut ajouter qu'en 2013, Pierrette Bernhardt avait confirmé qu'une rampe de déchargement détruite au début des années 2000 se trouvait à cet emplacement. BORN Laura, D'ALEMAN Antoinette, « Mémoire vivante », FOLTRAN J. (dir.), *et alii*, *Contribution à l'étude... op. cit.*, juin 2013, p. 20.

croisée elle-même détruite et murée. Les traces de reprise et l'arc de couverture de la fenêtre 2612 (fig. 43) correspondent également à une ancienne fenêtre géminée si l'on suit le même raisonnement.

Les deux traces d'enduit du côté droit/sud sont au niveau des appuis des fenêtres et de la base des arcs de couverture. Elles correspondent sans aucun doute à d'anciens cordons d'appui et d'imposte régnants. Ils sont à la même hauteur que les cordons visibles sur la façade est. La façon dont ils sont cassés montre que ces cordons de la façade est et de la façade ouest se prolongeaient sur la façade sud : toutes les anciennes fenêtres géminées de la façade principale sud avaient donc des cordons d'appui et d'imposte régnants, sans doute bûchés lorsque les fenêtres géminées ont été remplacées par des croisées au XVII^e siècle¹⁶.

Le décor de la croisée 2806 (fig. 38) est identique à celle des croisées de la façade sud (fig. 52 et 53). Les moulures des appuis et linteaux de cette fenêtre et des fenêtres 2805 (fig. 39) et 2705 (fig. 40) sont aussi identiques à celles des croisées de la façade sud. Nous pouvons en conclure qu'elles sont toutes contemporaines, du XVII^e siècle donc.

Ainsi la façade ouest était à l'origine ouverte au premier étage par deux fenêtres jumelées (2612 et 2705) éclairant les pièces 26 et 27 de l'aile ouest du château. Ces fenêtres étaient identiques aux six fenêtres géminées de la façade sud (FAC 33) et à la fenêtre bouchée et transformée en cheminée de la façade est (2306, fig. 51). Ces trois façades devaient être décorées par un cordon d'appui régnant et un cordon d'imposte reliant l'ensemble des fenêtres. Elles ont toutes été modifiées au XVII^e siècle.

Les fenêtres 2805 et 2806 semblent quant à elles avoir été percées dans un mur aveugle, sans reprendre l'emplacement d'anciennes fenêtres. Cette dernière a d'ailleurs cassé le pignon ouest d'un ancien bâtiment (fig. 49) qui devait dater de l'origine du château (fin du XIII^e-début du XIV^e siècle). Ces modifications sont intervenues au moment de la destruction du bâtiment B (fig. 32) et de la construction de l'aile ouest dans sa configuration actuelle (au XVII^e siècle).

La gargouille permettait l'écoulement des eaux de pluie collectées au niveau du toit du bâtiment B (fig. 54), aujourd'hui partiellement détruit, qui s'appuyait également contre la façade ouest du château.

Les deux jours 2804 et 2810 sont situés au niveau de la base du premier étage de l'espace C entre le bâtiment A et l'ancien bâtiment B (fig. 32). En 2014, l'étude avait révélé la

¹⁶ BARDI Tom, PILLOIX Oriane, WILLIG Julien, « Croquis intérieurs », FOLTRAN J. (dir.), *et alii*, *Contribution à l'étude... op. cit.*, juin 2013, p. 18.

présence d'une corniche à environ 2,25 m du niveau du sol intérieur¹⁷. Pourrait-on imaginer que cet espace C aurait pu accueillir l'escalier d'origine du château qui n'a pas été retrouvé jusqu'à présent ? Il pourrait alors s'agir d'un escalier rampe sur rampe, dont la corniche dans la pièce 17 aurait matérialisé un palier et que les deux fentes de jour 2804 et 2810 auraient pu éclairer.

3.3.3. Échauguette et larmier

Quant à la partie supérieure de la façade, nous avons remarqué quatre éléments dignes d'intérêt : le rehaussement du mur, la trace d'échauguette au sud, l'échauguette nord et le larmier.

La trace de rehaussement observée à l'intérieur du mur 2801 (fig. 55) sur une hauteur d'environ 12 briques doit être en relation avec une reprise de la façade. La présence d'un enduit dans la partie supérieure droit/sud de la façade ne nous permet pas de déterminer le lien entre ce rehaussement et la construction ou destruction de l'échauguette 43. Nous pouvons dire, grâce à la forme des traces d'arrachement, que cette ancienne échauguette était identique et contemporaine à l'échauguette 42 (XVII^e siècle). La présence d'une ligne de reprise entre l'échauguette nord et le rehaussement du mur confirme que celle-ci est postérieure et sans doute datée du XIX^e siècle, époque à laquelle la façade nord est devenue la façade principale (le propriétaire aurait alors voulu donner un aspect symétrique à cette façade qui était flanquée d'une tour à l'est). Le larmier qui couronne la façade et passe au-dessus de l'arrachement de l'échauguette sud-ouest se prolonge en cordon sur l'échauguette nord-ouest. Cette observation nous amène à deux hypothèses : elle est soit contemporaine du larmier, impliquant qu'il soit du XIX^e, soit postérieure comportant un raccord esthétique, le larmier serait alors antérieur.

3.4. Conclusion

En définitive, nous pouvons affirmer que le bâtiment du XIII^e siècle a subi plusieurs phases de transformations dont deux marquantes, une au XVII^e et une au XIX^e siècle. D'éventuelles modifications mineures ont pu être apportées entre ces périodes.

¹⁷ CHAPOULIE Sophie, DANDELLOT Lucile, VENET Cyrielle, « Couverture photographique », FOLTRAN J. (dir.), *et alii, Contribution à l'étude... op. cit.*, juin 2014, p. 31.

4. Relevé de la partie sud de la porte 1405

Pauline MAKOWSKI, Lou MONTIGNAC, Clara VALLES

4.1. Méthodologie du relevé (temps : 6h)

Le relevé de la porte 1405 (fig. 56 et 57) a été attribué à deux équipes, répartissant la prise de mesure entre les deux groupes selon un axe vertical passant par la clé de l'arc. Notre groupe s'est concentré sur la partie sud (gauche) de la porte. Cette méthode a permis d'obtenir le relevé complet brique à brique de la porte plus rapidement, cependant cette approche a aussi entraîné quelques erreurs et irrégularités lors du raccord des deux parties sur le relevé final.

Pour réaliser le relevé détaillé, deux fils ont été tendus, l'un horizontalement au niveau de la limite entre l'arc et le piédroit (à 1,20 m du sol), l'autre verticalement passant par la clé de l'arc. La mise en place de l'axe horizontal a nécessité l'utilisation d'une nivelle pour certifier son horizontalité. Pour l'axe vertical, la verticalité était assurée par l'emploi d'un fil à plomb.

Deux décimètres ont ensuite été fixés à ces axes afin de les graduer. Ces axes ont ensuite été reportés sur papier millimétré et ont servi de référence aux différentes mesures prises concernant la porte. Les mesures ont été reportées à l'échelle de 1/20^e sur le papier à l'aide d'un kutsch. Il faut également prendre en compte une marge d'erreur de 1 cm dans le report des mesures sur papier résultant de l'épaisseur de la mine du crayon (0,5 mm).

Les premières mesures relevées sont celles des quatre angles de chaque brique du piédroit gauche/sud jusqu'à la plaque d'enduit encore en place en partie basse. Ensuite, ont été prises les mesures des briques composant l'arc, ne prenant en compte cette fois qu'un point au centre du petit côté de chaque brique, comme nous avons noté une largeur constante des briques (4,5 cm), afin d'obtenir la courbure générale de l'arc. Pour un meilleur repérage, les briques de l'arc ont été numérotées. Enfin le relevé s'est poursuivi au niveau des piédroits en mesurant à nouveau les quatre angles formant chaque brique faisant le lien entre le piédroit de la porte et le mur ouest de la pièce (MUR 1402).

Nous n'avons malheureusement pas pu terminer de relever le parement de tout le mur 1402 et notamment au niveau de sa liaison avec l'arc de la porte. Les remarques ci-dessous sur l'aspect des briques de l'ensemble du mur ne peuvent donc être constatées qu'à partir des photos (fig. 58). Si le mur n'a pas été relevé au brique à brique faute de temps, sa forme

générale est indiquée dans le relevé.

4.2. Description de la porte

La porte 1405 est située au rez-de-chaussée de l'édifice et relie les pièces 14 et 15 (annexe 1). Ces pièces se trouvent dans l'aile sud du château qui a été évaluée comme datant de la fin du XIII^e-début XIV^e siècle.

Il s'agit d'une porte couverte d'un arc brisé en briques mesurant 2,20 m de haut et 1,72 m de large. Cette porte a pour particularité d'être l'unique porte en arc brisé du château à ne pas présenter un arc à double rouleau.

Les briques qui composent cette porte et le mur dans lequel elle est inscrite ont toutes une largeur de 4,5 cm. Les briques de l'arc possèdent toutes une longueur d'environ 26 cm (à l'exception de la brique n° 8, fig. 56). Cependant, les briques des piédroits et de la partie inférieure du mur 1402 présentent des longueurs variables parmi lesquelles nous pouvons relever 8 cm, 11 cm, 15 cm, 19 cm, 26 cm, 36 cm (fig. 58). Les piédroits sont en partie inférieure recouverts d'enduit : les briques ne sont pas visibles.

Au revers de la porte, on peut observer une arrière-voûture (fig. 59) formée d'un arc segmentaire similaire à celles visibles au revers des autres portes du château et notamment la porte médiévale principale 1404 de la façade sud (fig. 60).

Sur chacune des portes à double rouleau, la maçonnerie fait apparaître au revers uniquement le rouleau inférieur (fig. 61 et 62). Ce n'est pas le cas pour la porte 1405, où l'arc n'est pas matérialisé par la maçonnerie lorsque la porte est regardée depuis la pièce 15 (fig. 59). De plus, les extrémités des briques formant l'ouverture de la porte depuis la pièce 15 présentent des traces de bûchement et les piédroits des traces d'arrachement (fig. 63, 64 et 65).

4.3. Interprétations

Le fait que cette porte soit la seule de l'édifice à ne pas être constituée d'un arc à double rouleau conduit à se poser plusieurs questions. D'abord : cette porte est-elle contemporaine de l'édification du mur 1402 ? En observant les briques constituant les piédroits de la porte et celles de la partie inférieure du mur 1402, on note qu'elles sont agencées de telle sorte qu'elles furent disposées simultanément : il n'y a pas de ligne de reprise malgré la variation dans la taille des briques sur cette partie du mur. Ainsi la porte 1405 a bien été réalisée en même temps que le mur 1402 et donc que l'ensemble de la pièce 14. On peut de cette manière considérer que cette porte date de la fin du XIII^e-début XIV^e

siècle comme l'ensemble de l'aile sud, si l'on se réfère aux rapports précédents.

Dans un second temps, en comparant le revers de la porte étudiée avec celui de la porte 1404, on peut supposer que la porte 1405 était dotée d'un arc à double rouleau à l'origine et que celui a été supprimé par la suite. Comme énoncé précédemment, les retombées de l'arrière voussure indiquent que les piédroits ont été bûchés et l'on constate également des traces d'arrachement. Cette suppression témoigne d'un agrandissement de l'ouverture de la porte. Cet agrandissement soulève la question de la circulation dans le château et d'une probable modification de la fonction des pièces 14 et 15. Cependant, nous ne sommes pas en mesure actuellement de déterminer de quand date cette altération de la porte d'origine et l'objectif de ce changement est encore inconnu. Notons simplement qu'au XX^e siècle, les pièces 15 et 16 ont été équipées d'une sorte de silo (CUV1501) et de cuves à vin (CUV1601, 1603, 1604) ; l'élargissement de la porte est peut-être dû à ces nouveaux équipements.

Enfin, on peut relever la variation de la dimension des briques réparties sur la partie inférieure du mur 1402. Le reste de la pièce, et même de l'édifice, ainsi que la partie supérieure du mur sont composés de briques de seulement deux longueurs différentes (26 cm et 38 cm, correspondant à la longueur et la profondeur de briques standardisées). Nous sommes à ce stade de la recherche incapables de fournir une explication à la présence de ces briques de tailles différentes.

5. Relevé de la partie nord de la porte 1405

*Charline BOUTET, Camille BRESSOLLES,
Amaëlle DUPRÉ, Laura GARUET-LEMPIROU*

L'élément qui nous a intéressées ici est la partie droit/nord de la porte 1405 (alors qu'un autre groupe s'occupait de la partie sud), entre les pièces 14 et 15, sur le mur 1402. L'étude de la partie nord de cette porte nous a conduites à faire des hypothèses sur l'organisation du château, les circulations dans le bâtiment, les étapes de sa construction, l'usage des pièces.

5.1. Éléments étudiés

5.1.1. Description de la porte

La porte est couverte d'un arc brisé à rouleau unique et sans chanfrein, contrairement aux autres portes en arc brisé du rez-de-chaussée (POR1404, 1105, 1108 (fig. 66)). La spécificité de ces informations a été un de nos principaux questionnements. Elle mesure 1,72 m de large et 2,20 m de haut. Son arrière-voissure en arc segmentaire semble partiellement cassée : certaines briques ont été brisées et remplacées de manière grossière. Les intrados de l'arc brisé et de l'arrière-voissure sont abîmés, à partir de 1,50 m de haut (fig. 63, 64 et 65). Si on compare cette porte avec la porte 2504 (fig. 61 et 62) du premier étage, on observe une différence notable : l'arc segmentaire de l'arrière-voissure de la porte 2504 est plus haut que celui de la porte 1405 à cause de la présence du rouleau inférieur de l'arc brisé sur la porte 2504.

Enfin, on remarque des stries sur les briques un peu partout sauf sur l'intrados. Elles auraient été faites au moment de la pose peut-être pour que l'enduit tienne.

5.1.2. Pièces desservies et localisation dans le château

L'étude de la circulation a notamment déjà été traitée pour les portes et les pièces du premier étage par les étudiants précédents.

La localisation de la porte dans le château et les pièces qu'elle dessert (et a desservi) sont à la fois des informations qui peuvent légitimer sa contemporanéité avec la construction du XIII^e-XIV^e siècle mais aussi un vaste sujet de réflexion. Située à l'ouest du porche voûté, entrée monumentale d'origine donnant sur la cour intérieure, elle conduit aujourd'hui à la

pièce 15 dotée d'un escalier menant au premier étage. À présent cloisonnée, les pièces 15 et 16 étaient sans doute à l'origine une grande pièce unique¹⁸. Une autre porte, 1108 (fig. 66), permettait de passer de cette pièce à la cour intérieure. L'agencement et l'utilisation actuels de certaines pièces du château nous empêchent ne serait-ce que de fournir des hypothèses valables. En effet, la pièce que la porte desservait, en plus d'être cloisonnée est occupée par de grandes cuves à vin. Les murs recouverts d'enduit et de peinture ne peuvent être étudiés.

5.2. Méthodologie

5.2.1. Mise en place et relevé

Afin de procéder au relevé de la porte 1405, nous avons mis en place des axes de références et une graduation à l'aide des outils suivants : un clou et un fil à plomb pour l'axe vertical ; deux autres clous, une ficelle tendue à l'aide d'une nivelle pour l'axe horizontal. Pour la mise en place de l'axe vertical, le clou a été planté au-dessus de la clé de voûte de l'arc au centre de la porte. On y accroche un fil à plomb pour déterminer l'axe vertical. Pour ce qui est de la mise en place de l'axe horizontal, il est déterminé par une nivelle et les clous sont plantés de part et d'autre de la porte, à peu près à mi-hauteur. Un décimètre est placé sur chaque axe pour définir la graduation. Ces deux axes sont reportés sur le papier millimétré.

Les mesures de la plaque d'enduit qui recouvre les briques de la partie inférieure droite/nord de la porte, sont prises à l'aide d'un décimètre. On reporte ces mesures sur le papier millimétré à l'échelle 1/20^e grâce à un kutsch. Les différents points sont ensuite reliés pour faire apparaître les contours de la plaque d'enduit. Pour les briques, la même méthode de mesure est utilisée. On relève les quatre angles des briques afin de les reporter sur le papier millimétré. Nous avons commencé par la première brique visible au-dessus de la plaque d'enduit en remontant vers la clé de voûte. Cependant, au regard du temps qui nous était imparti pour effectuer ce relevé, la méthode s'est avérée trop longue. Nous avons donc opté pour une autre méthode plus rapide mais moins précise. Au lieu de quatre points de repères, nous n'en avons pris plus que deux : un pour chaque extrémité des briques.

Nous avons procédé de la même manière pour reporter l'imbrication du mur au niveau de la plaque d'enduit. Cependant, une fois de plus par manque de temps, nous avons opté pour une autre méthode en ce qui concerne le report des points sur le papier millimétré. Nous avons choisi de tracer d'un trait très fin les lits de briques pour les représenter plus rapidement. Cette méthode de travail reste relativement précise et permet de bien identifier d'éventuelles

¹⁸ GOSAN C., PÉREZ M., VENET Q., « Croquis des pièces intérieures » ... *op. cit.*, juin 2014, p. 14.

ruptures dans la continuité des lits. De plus, les lits de briques de la partie nord de la porte (celle que nous avons étudiée) correspondent bien aux lits de briques de la partie sud de la porte, étudiée par une autre équipe.

Enfin, dans un dernier travail de relevé, nous avons pris les mesures de l'arrière-voussure de la porte. Celle-ci est représentée en pointillés sur le relevé final.

5.2.2. Réflexion

Notre équipe a fait le choix de se concentrer davantage sur la réflexion et l'observation, nous nous sommes alors un peu détachées du relevé. Ainsi, nous nous sommes posé des questions quant à la distribution des pièces et la circulation dans le château, qui seront développées par la suite. Nous avons alors observé la petite porte 1105 qui se trouve à l'entrée de la tour porche 14, à l'est, et qui donne sur la pièce 13, ainsi que la porte 1108 (fig. 66) de la pièce 15, qui donne sur la cour intérieure. Ces observations, ainsi que celle des différentes portes du château qui nous étaient accessibles, nous ont permis de formuler différentes hypothèses qui seront présentées plus bas.

5.3. Interprétation

5.3.1. Comparaisons

La porte 2504 du premier étage (fig. 61 et 62) près de l'escalier nous a permis de comprendre les deux encadrements différents de la porte. L'arc segmentaire de l'arrière-voussure, plus haut, permettait d'encastrement un battant en bois fermant parfaitement la porte. La porte 2504 a révélé un système de fermeture composé d'une pièce de bois que l'on insérait dans un trou dans le mur près de la porte (fig. 67). L'enduit nous empêche de vérifier la présence de ce même système de fermeture sur la porte 1405.

Toutes les portes du rez-de-chaussée et du premier étage sont construites sur le même modèle : un arc à double rouleau côté extérieur et arrière-voussure côté intérieur. Toutes les briques des portes sont de la même taille (4,5 x 26 x 38 cm). Les dimensions des portes sont aussi identiques à l'exception de celle que nous étudions.

5.3.2. Projection

Toutes les autres portes ont un arc à double rouleau, à l'exception de celle-ci. Aurait-il été retiré ? La pièce que dessert la porte 1405 dispose d'un autre accès, maintenant bouché, donnant sur la cour. Pourquoi ces deux portes donnant presque au même endroit ? Quelle pouvait être l'usage de la pièce 15 ?

Au Moyen Âge, le rez-de-chaussée pouvait avoir une fonction de stockage des productions du domaine, il pouvait aussi servir aux activités commerciales. Avec ses grandes baies géminées, l'étage était composé de pièces pour la résidence et la réception. Or, on retrouve dans la pièce 13 du rez-de-chaussée des poutres moulurées au plafond, ce qui voudrait dire qu'elle était assez importante ou avait une utilité particulière. Les fenêtres en sont pourtant absentes (seules des fentes de jour sont visibles), rendant la pièce sombre.

6. Relevé de la partie est de la porte 1805

Alice CHICHEPORTICHE, Agathe DAPY, Léa SURREL

6.1. Description

La porte 1805 se situe à l'angle ouest de la façade nord (fig. 68 et 69). Notre étude a porté sur le côté gauche/est de cet élément du château, une autre équipe se chargeant du côté droit/ouest pour plus de rapidité. La porte est chanfreinée, couverte d'un arc brisé à double rouleau et est exclusivement composée de briques. Elle est également rejetée dans un angle. Ces données caractérisent l'ensemble des portes du château. L'angle ouest de la façade a été abattu ; certainement pour faciliter le déchargement des camions de l'exploitation viticole (voir partie sur le relevé de la façade ouest dans ce rapport).

La porte a une hauteur de 1,38 m sous clé, mais le nettoyage de surface devant la porte a permis de mettre au jour une partie de la porte sous la ligne de sol actuel. Le seuil d'origine n'a toutefois pas été retrouvé. De plus, le sol de la pièce intérieure 18 est plus bas. De ce côté, la porte mesure environ 1,70 m de hauteur sous l'arc de l'arrière-voussure (fig. 70).

La porte 1805 est murée. La partie supérieure du bouchage extérieur est tombée, naturellement ou peut-être arrachée, ce qui laisse apparaître le parement intérieur du bouchage, où subsiste le négatif du parement extérieur sur le mortier.

Les dimensions des briques des rouleaux de l'arc sont de 26 cm de longueur, 4,5 cm de largeur et 28 cm de profondeur. Pour ce qui est du parement de la façade nord, elles sont de 26 cm de longueur, 4,5 cm de largeur et 38 cm de profondeur. Enfin, des cales de terre cuite et cailloux sont présentes entre les briques, dans les joints (fig. 71).

6.2. Méthodologie

Le relevé a été effectué à l'échelle 1/20^e (fig. 72).

La première étape a été de dégager la zone à étudier, encombrée d'orties, pour pouvoir mesurer plus facilement la ligne de sol, ainsi que pour acquérir une meilleure visibilité. Ensuite, l'axe horizontal a été tendu en utilisant une nivelle pour un axe parfaitement droit. Sur cet axe, un décimètre a pu être placé. L'axe vertical a été matérialisé avec un fil à plomb et un décimètre (fig. 73). Les premières mesures effectuées correspondent à la hauteur et à la largeur de la porte, obtenues à l'aide du décimètre.

La deuxième étape a consisté, avec le kutsch, à reporter les deux axes sur le papier millimétré. Sur ce dernier, nous avons inscrit des informations telles que nos noms, la date, le lieu, la dénomination de l'objet représenté, l'échelle graphique et l'orientation. Une fois les deux axes tracés, la ligne de sol a pu être reportée. Cela demande de mesurer tous les 20 cm, à partir de l'axe horizontal, avec un mètre et un fil à plomb. Un élément notable a ensuite été relevé : la cassure au niveau de l'angle des murs nord et ouest. La largeur et la hauteur ont été obtenues grâce à la ligne de sol. Ce détail est illustré par des hachures sur le relevé.

Ces étapes passées, le relevé brique à brique de la porte a pu commencer. D'abord, ce sont les briques du piédroit de la porte qui ont été relevées. Le chanfrein fut le premier élément mesuré. Le chanfrein a ensuite été reporté sur le papier millimétré. Puis, ce sont les points du côté gauche/est des briques qui ont été mesurés à l'aide du mètre et du fil à plomb, à partir des deux axes. Les briques ont ensuite été dessinées, en tentant de reproduire la forme de celles-ci. Ce procédé fut appliqué à toutes les briques jusqu'à la naissance de l'arc.

Par la suite, nous nous sommes consacrées au rouleau intérieur. Une nouvelle fois les quatre points du chanfrein ont été mesurés ; de même que les deux points côté gauche/est de chaque brique. Pour cela, la méthode énoncée précédemment fut conservée. Le contour des briques fut à nouveau tracé sur le papier millimétré. Cependant, le fait d'avoir noté tous les points sans matérialiser les briques au fur et à mesure, a rendu difficile leur tracé. Ce qui nous a permis d'appréhender le rouleau extérieur différemment : les briques ont été tracées trois par trois, pour éviter toute erreur.

Pour finir, nous nous sommes attelées aux briques du parement côté gauche/est, en partant de la porte. Les quatre points des briques ont été relevés avec le mètre et le fil à plomb. Le tracé de chaque brique se faisait alors au moment des mesures. Il s'est alors posé le problème de l'enduit au niveau de la façade. En effet, il recouvrait une partie de ces briques. C'est pour cela qu'il a été indispensable pour l'interprétation de la contemporanéité de la porte par rapport à la façade, de retirer partiellement cet enduit.

6.3. Interprétations

À première vue, la porte semblait assez petite, mais il s'est avéré que sa hauteur était plus importante à l'origine. En effet, en se fiant à sa hauteur à l'intérieur, elle devait mesurer au moins 1,70 m sous la clé de l'arc. Il s'agit d'une porte piétonne avec une largeur de seulement 0,84 m.

La porte est contemporaine de la façade : cette partie de la façade date de la première phase de construction du château (fin XIII^e-début XIV^e siècle). Le parement de la façade nord

et la porte sont composés des mêmes briques, ainsi que du même joint, et il n'y a pas de ligne de reprise : il s'agit donc d'un même chantier. La présence de petites briques entre le parement de la façade et l'arc de la porte montre que celle-ci était prévue de cette largeur dans la construction de l'édifice (fig. 74). En effet, à partir de la naissance des voûtes, le parement de la façade s'interrompt sur une hauteur de 5 assises pour garder la bonne largeur des deux rouleaux. Ensuite, les rouleaux des arcs ont été construits et on a comblé l'espace entre l'arrêt du parement et l'extrados de l'arc par de petites briques. La liaison entre le parement de la façade nord et la porte apparaît ainsi un peu maladroite mais révèle cette technique de construction. Au-dessus de ces cinq assises, les briques du parement filent jusqu'à l'extrados de l'arc.

Cette porte a pu être murée au XVII^e siècle, lorsque l'aile ouest du château a été construite à la place du bâtiment B (fig. 32). Ou alors, il s'agirait d'un bouchage du XIX^e siècle, lorsque que la grande porte de la façade nord fut percée, la petite porte perdant alors son utilité.

L'emplacement de la porte 1805, rejetée dans un angle, est caractéristique de celui des portes de tout le château. On observe que dans le cadre des maisons urbaines médiévales, les portes piétonnes sont aussi rejetées dans un angle de la façade. Cependant, elle n'ouvrait pas sur un escalier comme certaines maisons urbaines car le bâtiment B disparu qu'elle desservait semble avoir été de plain-pied. Il s'agit ainsi d'optimiser l'espace intérieur de la meilleure façon, ce qui perdure encore de nos jours (les portes sont souvent dans l'angle des pièces).

Par ailleurs, le rôle de la porte dépend de l'agencement intérieur du bâtiment au XIII^e siècle. Si une porte était présente entre la cour intérieure du château et le bâtiment B disparu, alors, nous pourrions avoir affaire avec la porte 1805 à ce que nous appellerions une porte de « confort ». C'est-à-dire une ouverture qui permettrait de pénétrer dans le château sans avoir à faire le tour et emprunter la porte principale de la façade sud. L'état actuel de la recherche ne permet pas de définir l'usage du bâtiment B disparu, dans ce sens, le rôle de la porte reste incertain.

7. Relevé de la partie ouest de la porte 1805

Camille BERTIN, Camille LATORRE, Camille PRAT

7.1. Méthodologie

N'ayant que peu de temps pour réaliser les mesures, le relevé de la porte 1805 a été réparti entre deux groupes. Nous nous sommes donc penchées sur la partie droite/ouest de cette porte 1805 et avons produit un relevé au 1/20^e de cette partie (fig. 72). En premier lieu, il a fallu réajuster l'axe horizontal et l'axe vertical déjà posés par l'équipe chargée de la partie gauche/est, et mesurer le niveau du sol, puis les reporter sur le papier millimétré afin d'avoir une structure de départ à notre étude. L'utilisation d'un fil à plomb permet d'être le plus précis possible dans les mesures verticales et les mesures horizontales ont été prises avec un niveau.

Après l'établissement de cette première structure, la première étape consiste à relever les mesures brique à brique. Notre équipe a tout d'abord privilégié les briques du piédroit afin d'avoir le contour de la porte. La largeur de chaque élément a été recueillie. Le mètre a été tendu verticalement à partir de l'axe horizontal afin de définir la distance séparant chaque face des briques de l'axe. Ensuite, l'action a été répétée, dans l'autre sens cette fois, afin de connaître la longueur de chaque brique. C'est-à-dire que le mètre a été tendu horizontalement, depuis l'axe vertical jusqu'aux deux extrémités de la brique afin d'en connaître la longueur. À la fin de cet exercice qui s'est révélé plus complexe que ce que l'on pouvait penser, l'étape suivante a été la retranscription sur papier millimétré. Par souci d'entente et afin que le travail soit plus clair, chaque élément avait été numéroté (fig. 75). Lors du report des mesures sur la feuille, toutes les mesures concordent. Pour cette première séance, le travail fourni par notre groupe n'a pas été très performant au niveau du relevé car il faut un temps d'adaptation à cette méthode de travail, qui est très exigeante. Cependant, au bout de quelques briques, le système de relevé a été assimilé, et le travail s'est ensuite avéré plus efficace. Ce qui a fait défaut à notre équipe est sûrement le fait de s'être trop concentré sur les mesures et de ne pas avoir pris de recul.

Pour la deuxième séance, plusieurs relevés ont été exécutés et ils se sont avérés plus complexes que la première fois. En effet, il a fallu mesurer l'arc, et notamment le rouleau intérieur, toujours dans le but d'avoir le contour de la porte. Après vérification et remise en ordre des axes, le fil à plomb a été utilisé pour mesurer ces briques. Étant donné que les briques du rouleau ne sont pas horizontales, la difficulté est plus importante. Pour faciliter ce

travail, il nous a paru plus judicieux de ne mesurer que les extrémités des briques du rouleau, et non chaque angle, car toutes avaient la même largeur (4,5 cm). Le fil à plomb était tendu depuis le centre du petit côté de la brique et il fallait relever la distance qui le séparait de l'axe vertical, ainsi que la mesure le séparant de l'axe horizontal. Pendant ce temps, une personne de notre groupe écrivait les mesures dictées sur un cahier afin de réaliser une minute de terrain. En annexe se trouve une reproduction du tableau des mesures prises sur le premier rouleau ainsi que la méthode suivie (fig. 76). Enfin, après avoir dessiné précisément chaque élément sur le papier millimétré, cette méthode a été appliquée au rouleau extérieur. Durant cette séance, notre travail a été un peu plus efficace étant donné que la méthode était assimilée. Une concertation et une mise au point avait été réalisées au sein du groupe afin de définir des objectifs précis et la liste de ce qu'il restait à faire.

Enfin, le travail s'est achevé par une troisième séance durant laquelle il s'agissait de terminer les mesures du rouleau extérieur, avec toujours la même méthode de mesure de chaque angle, à l'aide du fil à plomb. Trois morceaux de tuile sont incrustés dans l'enduit du rouleau extérieur. Leur mesure s'est révélée complexe. Sur un cahier, notre groupe a reproduit la forme des tuiles et, à l'aide de la même méthode qui consiste à tendre le fil à plomb depuis les points remarquables, les tuiles ont pu facilement être mesurées et reportées sur le papier millimétré. Ensuite, un nettoyage de surface au pied de la porte a été opéré afin d'examiner une hypothèse. En effet, après avoir pu observer les contours de la porte à l'intérieur, la question de la taille s'est imposée puisque celle-ci semble plus grande, voire à taille humaine à l'intérieur (environ 1,70 m de haut contre 1,38 m à l'extérieur). Ce nettoyage de surface a donc été effectué pour vérifier si cette porte se prolongeait en dessous du niveau du sol et éventuellement retrouver son seuil d'origine. Cependant, cela n'a pas donné beaucoup de résultats car le mur en dessous du niveau du sol est enduit, et de ce fait, aucune trace des fondations n'est visible. Cependant, une dizaine d'éclats de briques ont été retrouvés lors de ce nettoyage. Pour terminer, le relevé des briques faisant partie du mur 1802, supportant la retombée du second rouleau, a été effectué afin de vérifier leur alignement et leur imbrication pour attester ou non de la contemporanéité de la porte par rapport au mur. Pour ce faire, la même méthode a été appliquée.

Cependant, lors du report des mesures sur le papier millimétré, les briques se superposaient ou se chevauchaient. Le temps manquant, il a fallu revenir une quatrième fois sur le terrain afin de vérifier toutes les mesures. On peut s'apercevoir que lors des premières prises, quelques erreurs ont été faites, sûrement dues au fait que nous n'avions pas l'habitude de cet exercice. Fort heureusement, une vérification a été faite et le rendu semble assez fidèle

aux observations.

En somme, cette méthode est assez adaptée pour ce type de travail puisqu'elle donne des résultats corrects dans l'ensemble et est peu coûteuse. Cependant, elle est assez fastidieuse et cela semble difficile de l'appliquer seul car il faut qu'une personne tienne le fil à plomb pendant que d'autres prennent les mesures et les notent sur un cahier.

7.2. Description

La porte 1805 se trouve sur la façade nord du bâtiment (FAC 31), qui est aujourd'hui la façade principale, près de son angle ouest.

Cette porte faisait vraisemblablement partie de l'état originel du château, c'est-à-dire qu'elle aurait été construite à la fin du XIII^e-début du XIV^e siècle. À l'origine, elle desservait un bâtiment indépendant de l'aile principale du château, qui se trouvait alors au nord-ouest du site (bâtiment B daté de la première phase de construction du château, fig. 32). Au XVII^e siècle, ce bâtiment a été détruit pour laisser place à l'aile ouest. Comme nous l'expliquerons plus tard, cette porte a vraisemblablement été bouchée à ce moment-là, ayant perdu son utilité.

Dans sa configuration actuelle, cette porte est de petites dimensions : son ouverture s'élève à 1,38 m seulement au-dessus du niveau actuel du sol. La largeur de l'ouverture de la porte est de 0,84 m. Elle est couverte d'un arc brisé à deux rouleaux. Elle est bouchée, mais la partie supérieure du parement extérieur du bouchage est tombée.

On observe une assez bonne régularité dans la longueur des briques composant l'arc, qui mesurent 26 cm de longueur, ainsi que dans la disposition des briques sur toute la porte : sur le piédroit, le joint a systématiquement une épaisseur de 2 à 3 cm. Il faut noter que dans le rouleau supérieur, deux briques manquent et ont été remplacées par des morceaux de tuiles. Quelques traces d'enduit sont présentes à divers endroits de la porte et tout autour sur le parement du mur.

7.3. Interprétations

7.3.1. Premières observations

De premières observations ont été faites sur cette porte 1805. On peut remarquer que des briques manquent sur le rouleau extérieur de l'arc brisé et, à la place, on trouve des tuiles. On peut donc estimer que ces tuiles ont été rajoutées afin de boucher le vide créé pour enduire la porte.

D'après notre étude, la porte semble parfaitement intégrée au parement du mur : il n'y a

aucune trace de remaniement visible. Les seules étapes de construction qui ont pu être distinguées pour cette porte sont sa construction puis son bouchage. De plus, on observe que la plupart des portes du château se trouvant dans l'aile d'origine, notamment les portes 1105, 1106 (fig. 77) et 1108 (fig. 67), sont à double rouleau et à arc brisé. On peut donc penser qu'un modèle de porte a été adopté lors de la construction du château à la fin du XIII^e-début du XIV^e siècle. Ces observations nous permettent de supposer que la porte 1805 est contemporaine du mur de façade et donc de la fin du XIII^e-début du XIV^e siècle.

7.3.2. La question de la hauteur

Dans un premier temps, nous avons interprété les restes du bouchage de la porte comme une marche, pensant que cette porte s'ouvrait donc directement sur un escalier. Lors des séances suivantes, force a été de constater que cette hypothèse était fautive, puisque cette « marche » était en fait les simples restes du parement extérieur du bouchage dont la partie supérieure s'était effondrée. Le nettoyage de surface a d'ailleurs permis la découverte de briques enfouies au pied de la porte, très certainement issues de l'effondrement du bouchage. Il semblerait donc que la porte, lors de la destruction de l'ancien bâtiment B et son remplacement par l'aile ouest au XVII^e siècle, ne représentait alors plus aucune utilité. De fait, n'ayant plus de fonction déterminée et ne jouant plus de rôle dans la circulation de la nouvelle aile, elle fut probablement bouchée.

La hauteur de la porte 1805 est de 1,38 m par rapport au niveau du sol actuel. Il est possible que sa situation directement contre une terrasse alluviale de la Garonne (fig. 5) ait accéléré l'exhaussement du sol devant cette porte par glissement progressif du terrain vers le château. Le nettoyage de surface n'a pas permis d'atteindre le seuil de la porte mais a permis de dégager un vingtaine de centimètres supplémentaires. L'arrière-voussure à l'intérieur du bâtiment (fig. 70) a une hauteur d'environ 1,70 m. Par ailleurs, cela ne permet pas d'affirmer avec certitude que la porte était plus grande, car l'arrière-voussure est logiquement plus haute que l'arc extérieur, comme cela se confirme par la porte 1405 située entre les pièces 14 et 15. Mais cependant, il est possible que le niveau du sol ait aussi été augmenté à l'intérieur du bâtiment, car il a été recouvert de béton. Tous ces éléments laissent donc penser que la porte 1805 était à une hauteur plus importante que celle qui est visible actuellement, même s'il est impossible d'estimer avec précision sa taille d'origine.

7.3.3. Fonction et circulations

Le changement d'organisation du château a bouleversé les circulations internes et, en particulier, la fonction de la porte 1805. À l'origine, l'entrée du château se faisait par la porte

1404 (fig. 29) sur la façade sud (FAC 33). Le bâtiment B détruit donnait sur la cour intérieure au sud et à l'est. Nous supposons qu'une autre porte devait desservir le bâtiment B à l'intérieur de la cour, car dans le cas contraire, il aurait été très compliqué d'accéder à ce bâtiment, si ce n'est en faisant le tour du château. On pourrait éventuellement supposer que la porte 1805 était une sortie pratique et occasionnelle de l'ancien bâtiment. Mais aucune trace archéologique n'atteste malheureusement de cela. Le mur du côté de la cour où se serait trouvée une autre porte a été détruit au XVII^e siècle en même temps que le bâtiment nord-ouest, au moment où l'aile ouest a été construite.

On aurait pu supposer que cette sortie par la façade nord (FAC 31) correspondait à une sortie discrète. Ce serait un accès réservé aux domestiques, qui pourraient ainsi pénétrer facilement et discrètement dans le bâtiment et dans des pièces destinées au service, sans devoir emprunter la grande porte principale. Cette fonction serait tombée en désuétude lorsque le bâtiment B fut détruit au XVII^e siècle ou lorsque l'entrée principale fut déplacée au nord au XIX^e siècle (POR 1101). Néanmoins, aucun texte ni aucune donnée archéologique n'atteste cette hypothèse.

7.4. Conclusion

D'après nos hypothèses, on ne peut aller plus loin qu'établir la chronologie suivante : la porte 1805 est contemporaine du mur nord du bâtiment B et donc datable de la fin du XIII^e -début du XIV^e siècle. Elle aurait été bouchée suite à la destruction du bâtiment B et la construction de l'aile ouest au XVII^e siècle. Tant que la fonction du bâtiment B ne sera pas connue, tant qu'aucune fouille n'aura permis de retrouver éventuellement un accès à ce bâtiment depuis la cour intérieure, nous ne pourrons pas aller plus loin dans l'étude des circulations de ce bâtiment.

8. Conclusion générale

Julien Foltran

En reprenant les conclusions des deux précédents rapports et en intégrant les nouvelles données, nous sommes en mesure de dresser un premier bilan assez solide de la connaissance archéologique du château. Quatre phases principales de construction et de remaniements ont été dégagées : la phase 1 correspond à la première période de construction, à la fin du XIII^e siècle ou au début du siècle suivant ; la phase 2 correspond à la construction d'un nouveau bâtiment dans l'angle nord-est du château, peut-être au XIV^e siècle ; la phase 3, au XVII^e siècle, correspond à la construction de l'aile occidentale par la destruction partielle d'anciens bâtiments, à la reprise des baies et des circulations, et peut-être aussi au remaniement de l'aile orientale ; la phase 4 correspond au percement du portail principal dans la façade nord au XIX^e siècle.

8.1. Phase 1 : deux bâtiments à la fin du XIII^e siècle-début du XIV^e siècle

8.1.1. *Forme générale : deux bâtiments distincts*

Dans son état d'origine, pouvant être daté de la fin du XIII^e-début du XIV^e siècle, le château était composé de deux bâtiments (fig. 32 et 33) : un bâtiment en L avec une façade principale au sud et un retour occidental vers le nord (bâtiment A) ; un bâtiment barlong dans l'angle nord-ouest de l'actuel château (bâtiment B). Plusieurs indices montrent que l'escalier rattaché à cette première phase pouvait se trouver dans l'espace entre ces deux bâtiments (espace C)¹⁹.

Le bâtiment A était composé de quatre corps de bâtiment. Trois se développaient le long de la façade sud : une tour carrée de trois niveaux au centre (A1)²⁰ et deux corps oblongs de deux niveaux de part et d'autre de cette tour (A2 et A3). Ces deux derniers corps ayant des dimensions différentes²¹, la tour ne se trouvait pas exactement au centre de l'aile sud, mais décalée vers l'est. Le quatrième corps (A4) était constitué par le retour occidental, vers le

¹⁹ Une corniche moulurée à 2,25 m du sol sur le mur extérieur nord du bâtiment A ; deux fentes de jours situées à un niveau intermédiaire qui aurait pu ajourer l'escalier ; une porte au premier étage du mur nord du bâtiment A ; le souci de préserver cet espace hors d'eau par la présence d'un chéneau sur le mur gouttereau sud du bâtiment B.

²⁰ Dimension moyennes dans œuvre : 4,60 m.

²¹ Dimensions moyennes dans œuvre. A1 : 9,80 × 7 m ; A2 : 14,30 × 8 m.

nord, de forme carrée²² et s'élevant sur deux niveaux. Le bâtiment B était quant-à-lui de plain-pied²³.

La partie nord-est est une création postérieure, au moins du XIV^e siècle dans son premier état (phase 2), très remaniée au XVII^e siècle (phase 3). Le système d'exutoires repéré sur le mur nord du corps A2 (fig. 54 et 86) déversait les eaux du toit dans cet espace, ce qui peut laisser supposer qu'il n'y avait pas de bâtiment à cet emplacement avant la phase de construction du XIV^e siècle (phase 2). Cependant, cette partie était probablement close, au moins d'une palissade en matériaux périssables, pour former une cour intérieure : il est difficile d'imaginer qu'on arrivait dans un espace ouvert après avoir passé la tour porche et son entrée monumentale (A1).

Enfin, il faut noter les traces d'arrachement de deux murs perpendiculaires à la façade ouest qui révèlent une structure en saillie (fig. 36), contemporaine de la façade²⁴, dont l'emprise n'est pas connue et qui reste difficile à interpréter.

8.1.2. Les circulations : la tour et la cour intérieure, espaces de distribution

La destruction partielle du bâtiment B et totale de l'escalier d'origine ainsi que le percement de larges baies à l'époque contemporaine pour relier les différentes ailes du bâtiment nuisent fortement à la restitution des circulations horizontale et verticale d'origine (fig. 78). Les portes conservées pour cette phase sont – ou étaient (porte 1405) – systématiquement chanfreinées, couvertes d'un arc brisé à double rouleau (fig. 29, 61, 66, 69) et dotées d'une arrière-voussure en arc segmentaire, à l'exception du portail (1106) faisant communication entre le porche de la tour et la cour intérieure, qui n'était pas destiné à recevoir un système de fermeture (fig. 77).

L'entrée principale du château était le portail monumental de la façade sud (fig. 29), débouchant sur une pièce voûtée d'ogives au rez-de-chaussée de la tour (A1 ; fig. 30). Depuis cette pièce, on pouvait accéder soit au corps A3 par une porte piétonne à l'ouest, soit à la cour intérieure par le grand portail (1106) au nord. Depuis la cour intérieure, une porte (1105) piétonne menait au corps de bâtiment A2 dans son angle nord-ouest et une autre porte (1405) piétonne menait au corps A3, située dans l'angle formé avec le corps A4. L'accès à ce dernier n'a pas pu être clairement identifié mais la trace d'une éventuelle arrière-voussure au centre de son mur oriental (1704) pourrait correspondre à une porte que l'enduit côté extérieur ne permet pas de voir.

²² Dimensions moyennes dans œuvre : 7,40 m.

²³ Dimensions moyennes dans œuvre : 7,60 m × 15,40 m.

²⁴ Les briques bûchées des murs de cette structure sont liées à celle de la façade ouest.

Une porte (1805) piétonne située dans l'angle ouest du mur nord du bâtiment B permettait d'accéder directement à ce bâtiment depuis l'extérieur du château. Les murs sud et est du bâtiment B étant détruits, il est impossible de savoir s'il y avait un autre accès depuis la cour intérieure.

En retenant la présence de l'escalier dans l'espace C, on arrivait au premier étage par une porte (2711) relativement étroite (0,60 m), bouchée et transformée en cheminée (2709)²⁵, située au centre du mur (2603) nord du corps A4 (fig. 79). Une porte (2710) bouchée en enfilade (fig. 80) au centre du mur sud de cette pièce²⁶, dont le négatif est encore visible sous l'enduit, s'ouvrait sur le corps A3. Dans le corps A3, une porte (2504) ouverte dans le mur est, près de l'angle nord, donnait accès à une galerie située en avant de la tour (A1) qui distribuait aussi les corps A1 et A2 (fig. 81). Les portes des corps A2 et A3 donnant sur la galerie ont conservé leur système de fermeture d'origine. Il s'agit d'un trou barillet dans lequel la poutre, encore en place (fig. 67 et 82), coulissait sur une pièce de bois.

L'accès à la pièce située au deuxième étage de la tour (A1) se trouvait au centre du mur ouest, directement sous le toit du corps A3 (fig. 83 et 84) : un escalier ou une échelle desservant cette porte devait donc se trouver l'angle sud-est du corps A3.

8.1.3. Un système élaboré d'évacuation des eaux de pluie

Plusieurs systèmes d'évacuation des eaux de pluie vers l'extérieur du château ont été repérés pour la phase 1 (fig. 54). Leur élaboration semble correspondre à une réflexion globale et maîtrisée de la mise hors d'eau des bâtiments et des espaces intérieurs du château : il apparaît qu'en la matière, rien n'a été laissé au hasard²⁷.

L'ensemble des toits du château a été modifié à une époque récente, mais les traces des pignons et des gouttereaux d'origine subsistent dans tous les corps de bâtiment (fig. 85 à 89). Les toits du bâtiment B et des corps du bâtiment A étaient tous à double pente et leur faite systématiquement orienté selon un axe est/ouest, à l'exception du toit de la tour (A1) orienté selon un axe nord/sud. Les eaux de ce dernier toit s'évacuaient donc sur ceux des corps A2 et A3. Le long de la façade sud, les toits des corps A2 et A3 étaient dissimulés derrière des parapets. Une série d'exutoires maçonnés dans le mur de façade permettait de

²⁵ Les gonds de cette porte sont encore visibles à l'intérieur du bouchage.

²⁶ Les portes repérées pour ce corps de bâtiment sont systématiquement situées au centre des pièces, alors que toutes les autres portes du château se trouvent toujours dans un angle des pièces, à l'exception de la porte de la pièce haute de la tour (A1).

²⁷ C'est pourquoi j'ai cru important de prendre en considération ces évacuations pour la réflexion sur la présence d'un éventuel escalier dans l'espace C ou d'un ancien bâtiment antérieur à la phase 2 au nord-est du château.

rejeter les eaux de pluie vers l'extérieur (fig. 85 et 86), dispositif similaire à la tour d'Arles de Caussade (82) et à une maison de la tour de l'Esquille à Toulouse (31)²⁸.

La partie supérieure du mur nord (2203) du corps de bâtiment A2, au-dessus de la corniche moulurée, a été très reprise à une époque récente (fig. 87). Quelques rares vestiges encore en place suggèrent que les eaux de la pente sud de ce corps s'évacuaient aussi par un système d'exutoires²⁹.

Les eaux de la pente sud du toit du bâtiment B étaient collectées par un chéneau relié à une gargouille (EVA 2809, fig. 39) qui rejetait les eaux vers l'extérieur, par la façade ouest. Les traces du mur pignon ouest connecté à la gargouille sont encore visibles à l'intérieur de l'aile occidentale (fig. 41). L'enduit qui recouvre la façade nord du bâtiment laisse apparaître, au-dessus de la corniche moulurée, une série d'exutoires identiques à ceux de la façade sud (fig. 88), montrant là aussi le souci de dissimuler le toit du bâtiment B.

Le système d'évacuation des eaux des pentes nord du corps A3 et sud du corps A4, qui se rejoignaient entre les deux bâtiments, n'a pas été identifié : existait-il un chéneau rejetant les eaux vers l'extérieur par la façade ouest comme pour le bâtiment B ? Aucune trace n'est visible sur la façade ouest ou à l'intérieur du château – la partie au-dessus de la corniche des pièces 26 et 27 ayant été très reprise, aucune structure n'a été conservée.

8.1.4. Éclairage et aération : fentes de jour et fenêtres géminées

Les pièces en rez-de-chaussée du bâtiment A sont ajourées par des fentes de jour, d'une ouverture de 0,14 × 0,65 m, ébrasées vers l'intérieur (0,80 m × 1,60 m), et avec un appui à 1,70 m du niveau actuel du sol intérieur (fig. 90). Il ne s'agissait pas de fentes de tir, bien que leur alignement puisse donner cette impression depuis l'extérieur du château³⁰ (fig. 45), mais bien de jours destinés à éclairer et aérer les pièces du rez-de-chaussée dont la fonction nous échappe encore.

Au premier étage, la fenêtre géminée du pignon est du corps de bâtiment A2, couverte d'arcs outrepassés et transformée en cheminée (2306) au XVII^e siècle, est la mieux conservée de tout l'édifice (fig. 51 et 91). Toutes les croisées et demi-croisées du bâtiment A, que ce soit celles qui donnent sur l'extérieur ou sur la cour intérieure, ont remplacé d'anciennes fenêtres

²⁸ CARCY Pierre, SCELLÈS Maurice, « Couvertures et charpentes... », *op. cit.*, p. 222.

²⁹ Certaines briques encore en place au-dessus de la corniche sont disposées de la même façon que celles des exutoires du mur sud, en diagonale de sorte à former un bec contraignant l'évacuation des eaux vers les exutoires.

³⁰ Deux fentes de jour sont conservées en totalité dans sur le corps de bâtiment A2, deux autres partiellement sur les bâtiments A2 et A3. Ces quatre baies sont toujours situées sous les fenêtres du premier étage, ce qui nous conduit à proposer un alignement de fentes de jour disposées sous toutes les fenêtres du château.

de ce type³¹. Les cordons d'appui et d'imposte régnants encore conservés sur la façade est du bâtiment A se prolongeaient tout le long de la façade sud et au moins partiellement sur la façade ouest. Ils ont sans doute été cassés au XVII^e siècle lors du remplacement des fenêtres géminées par les croisées ; l'arrachement est visible dans l'angle sud-est et des traces d'enduit sur la façade ouest correspondent à la hauteur des cordons (fig. 44). La fenêtre géminée (2503) de la façade nord du corps A3 avait quant à elle un appui et des impostes régnants, dont les traces de bûchement sont visibles, mais qui ne se prolongeaient pas en cordon.

La pièce du deuxième étage de la tour était ajourée par deux fenêtres géminées : l'une au nord (fig. 92 et 93) donnant sur la cour intérieure, remplacée par une porte au XIX^e siècle, était surmontée d'un jour barlong ; l'autre au sud donnant vers l'extérieur du château, à la place de laquelle se trouve désormais un jour oblong contemporain.

Aucun système d'éclairage et d'aération d'origine n'est visible sur les deux façades encore en élévation du bâtiment B.

8.1.5. Aspect défensif : les appareils d'un riche propriétaire

Le château de Saint-Simon-le-Vieux a longtemps été présenté comme l'unique château fort médiéval conservé à Toulouse. À vrai dire, si l'on peut noter plusieurs éléments relevant du registre de l'architecture guerrière, le bâtiment ne peut guère être rattaché à la catégorie des édifices militaires. Certes, tous ces éléments lui confèrent un aspect défensif, mais aucun ne serait efficace en cas d'attaque, simples appareils destinés à souligner le rang du propriétaire comme on peut le voir dans les demeures urbaines de la même période. L'épaisseur des murs infirme immédiatement cette vocation militaire : les murs intérieurs ont une épaisseur moyenne de 0,60 m et, surtout, aucun mur extérieur n'excède 0,85 m.

Les douves devant les façades sud et est (fig. 26 et 27), alimentées par la source du Roussimort, constituent un des éléments les plus marquants de l'édifice. Un pont face au portail principal de la façade sud enjambait le plan d'eau (fig. 23). Elles ne bordent pas directement les façades mais se trouvent à une distance moyenne de 6 m et sont absentes devant les façades ouest et nord (fig. 25 et 28). Pourtant, cette dernière façade se trouve immédiatement au pied d'une terrasse alluviale de la Garonne qui la surplombe (fig. 5), ce qui rend ce côté du château vulnérable en cas d'attaque.

³¹ Les arcs de décharge visibles au-dessus des croisées sont en fait les vestiges des arcs de couverture des anciennes fenêtres géminées et on remarque que la largeur de l'arrière-voissure des croisées (1,75 m) est une réduction d'une arrière-voissure plus large (1,95 m) qui correspond à la largeur de l'arrière-voissure de la fenêtre géminée conservée sur le pignon est du corps de bâtiment A2.

La tour porche (A1) comporte un niveau de plus que le reste du bâtiment A, rappelant le donjon d'un château ou la tour d'une riche demeure urbaine. Les façades sud des corps A2 et A3 ont été surélevées d'environ 1,20 m et couronnées d'une corniche moulurée au XVII^e siècle, réduisant l'effet de hauteur de la tour.

L'alignement des fentes de jour en rez-de-chaussée donne l'impression d'un alignement de fentes de tir depuis l'extérieur le long de la façade principale sud, mais on a vu qu'elles ne pouvaient pas avoir eu cette fonction.

Par ailleurs, la dissimulation des toits derrière un mur écran ne correspond à aucun chemin de ronde ou parapet permettant de défendre le bâtiment depuis son sommet.

S'il ne s'agissait pas d'un château fort, on ne peut toutefois pas nier que le bâtiment ait eu une certaine défense passive, notamment par la clôture de son espace et l'absence de grandes baies au rez-de-chaussée, à l'exception du portail monumental au sud et de la petite porte piétonne au nord.

8.1.6. *Peu d'équipements de confort*

Au rez-de-chaussée et au premier étage du corps de bâtiment A4, sur le mur pignon ouest, dans l'angle sud, deux structures partiellement ménagées dans la profondeur du mur de façade et partiellement en saillie à l'intérieur des pièces, d'une vingtaine de centimètres, ont d'abord été interprétées comme des placards (1706 et 2704 ; fig. 94 et 95). Le relevé de la façade ouest en 2015 pourrait remettre en cause cette interprétation. Leur ouverture de 2 m de haut et 0,70 m de large, est couverte d'un arc brisé et présente une feuillure. Deux gonds fixés sur des pierres sur le piédroit de droite et un anneau sur une pierre du piédroit de gauche révèlent un système de fermeture à un seul battant s'ouvrant vers l'extérieur. Le fond de ces éléments est postérieur à leur construction : il s'agit nettement d'un bouchage. Le placard (1706) du rez-de-chaussée se trouve au revers de la partie nord de la structure à baie géminée observée sur la façade ouest (fig. 36) ; ce « placard » permettait visiblement d'accéder à cette structure – ou une partie de celle-ci – qui se trouve à cheval sur le mur de refend des corps A3 et A4 (fig. 49). On peut penser qu'un dispositif identique se trouvait dans l'angle nord-ouest du corps A3, donnant accès à la structure par le sud³². Le placard (2704) qui se trouve au premier étage du corps A4, au-dessus de celui du rez-de-chaussée, est en tout point identique à ce dernier et la niche (2609) sur le mur ouest du corps A3, près de l'angle nord, pourrait être le vestige d'une structure similaire de ce côté. Aussi est-il possible que la structure extérieure se développait sur deux niveaux, sans qu'on ne puisse en voir de traces à l'étage, notamment à

³² Les cuves maçonnées dans cette pièce empêchent d'observer aux murs d'origine.

cause de l'enduit. Peut-on y voir d'anciennes latrines superposées, reconverties en placards lorsque la structure en saillie sur la façade ouest a été détruite et que les latrines ont été construites sur la façade est au XVII^e siècle (fig. 96) ? Aucun indice clair ne permet, en l'état actuel, d'abonder dans ce sens et il serait intéressant de sonder la partie inférieure de ces placards afin d'y repérer d'éventuels conduits.

Parmi les autres équipements de confort, on peut noter un placard (1705) au rez-de-chaussée du corps A4, sur le mur sud, couvert d'un arc segmentaire, présentant une feuillure et deux gonds sur chaque piédroit fixés sur des pierres montrant un système de fermeture à double battant (fig. 97), ainsi que de nombreuses niches réparties dans toutes les pièces du premier étage du bâtiment A, de part et d'autre des fenêtres (fig. 98). Aucune cheminée ni aucun évier ne peuvent être rattachés à cette phase 1.

8.1.7. *Le porche voûté, seul décor conservé*

Le décor le plus monumental apparaît être le porche voûté d'ogives au rez-de-chaussée de la tour (A1 ; fig. 30). Les culs-de-lampe présentent des portraits et la clé est ornée de quatre écus armoriés en cours d'identification.

Toutes les pièces étaient couronnées par des corniches moulurées et des poutres moulurées sont encore en place dans la pièce 13 (fig. 99). La présence en remploi de solives entaillées par des formes de closoirs dans tout le château laisse supposer qu'il pouvait y avoir eu un plafond richement décoré dans le château, au moins dans la pièce 13.

8.2. Phase 2 : un nouveau bâtiment à l'est au XIV^e siècle

Un autre bâtiment a été ajouté dans la partie nord-est du château, sans doute au XIV^e siècle, dont on ne connaît pas la forme à cause de sa destruction partielle au XVII^e siècle, peut-être plus tard.

Le seul élément, fragile, qui en permet la datation est une fenêtre bouchée visible sur la façade nord du château, recouverte d'enduit, mais qui semble être une fenêtre géminée couverte d'arcs brisés, avec des impostes régnants (fig. 100). Cette fenêtre donne aujourd'hui dans la cour intérieure, révélant que le bâtiment qu'elle ajourait a été détruit lors de la construction de l'aile orientale. Le mur dans lequel elle est pratiquée est lié à la tour d'angle sud-est, elle-même liée à la façade est qui se raccorde vers le sud au bâtiment A, montrant que l'ensemble fait partie d'une même phase de construction.

8.3. Phase 3 : construction de l'aile occidentale au XVII^e siècle

Au XVII^e siècle, le bâtiment B et l'espace C ont été détruits pour laisser place à l'aile occidentale. Des croisées ont été percées dans la façade ouest, jusqu'alors aveugle de ce côté, pour ajourer cette nouvelle aile (fig. 38, 39 et 40). La destruction de l'espace C a entraîné le déplacement de l'escalier à l'emplacement où il se trouve encore aujourd'hui, à l'est du corps A3 : des traces d'un ancien escalier connecté à des portes percées à cette occasion sont encore visibles sur le mur est du corps A3 (fig. 101). La porte (2711) au premier étage du corps A4, donnant sans doute sur l'ancien escalier, a alors été murée, transformée en cheminée (2709 ; fig. 79). Les circulations au premier étage de l'aile occidentale ont ainsi été modifiées par le percement de portes en enfilades dans les angles des pièces.

Toutes les autres fenêtres géminées du premier étage du bâtiment A ont été remplacées par des croisées (fig. 26, 40, 52 et 53) et plusieurs jours ont été aménagés en rez-de-chaussée (fig. 34). Les croisées présentent des décors floraux aux intersections des meneaux et des croisillons et trois gonds sur chaque piédroit montrent qu'elles étaient équipées de volets. Le gond central est toujours retourné : la penture ne pouvait donc être fixée qu'après la pose des volets et ce système empêchait de dégonder le volet. Les fenêtres géminées des pignons est du corps A2 et ouest du corps A4 ont aussi été bouchées pour laisser place à des cheminées (2612, 2306 ; fig. 98). Une autre cheminée a été construite dans la pièce de la tour au premier étage, encore en élévation. C'est sans doute lors de cette phase que les latrines en saillie sur la façade orientale ont été construites (fig. 96).

La question de l'aile orientale reste à trancher. En effet, le mur ouest de cette aile, qui s'appuie contre l'aile sud et la façade nord, est percé de baies typiques du XIX^e siècle, mais dont certaines semblent avoir remplacé de plus anciennes. Un portail bouché sur la façade nord (fig. 25 et 102), à l'est du grand portail nord et sous la fenêtre géminée en arc brisé, pourrait avoir été percé au XVII^e siècle, à l'occasion de ces remaniements. D'ailleurs, à l'est de ce portail, un jour (1205) a aussi été ouvert dans la façade nord durant cette phase. On ne peut être assuré que le bâtiment construit lors de la phase 2 ait été détruit lors de cette phase – il faudrait mener une étude plus poussée sur cette aile – mais la construction de l'aile orientale pourrait, dans un souci de symétrie, répondre à la construction de l'aile occidentale.

Enfin, il est très probable que ce soit à cette époque que la pièce haute de la tour (A1) a été transformée en pigeonnier : la baie ouvrant sur la galerie supérieure (GAL 36) était connectée à l'escalier dont les traces sont encore visibles sur le mur est du corps A3.

8.4. Phase 4 : abandon du château au XVIII^e siècle et construction de l'aile orientale au XIX^e siècle

Il est très probable que le château ait perdu sa fonction résidentielle peu après les remaniements du XVII^e siècle et même avant la construction de la maison de maître à la fin du XIX^e siècle quelques dizaine de mètres au nord-ouest. En effet, le château est mentionné comme « château vieux » sur le cadastre des années 1780 (fig. 22), alors qu'un groupe de trois bâtiments articulés autour d'une cour fermée accessible par une grande porte cochère, près de l'emplacement de l'actuelle maison de maître, regroupe, entre autre, un « château », des offices, une écurie et une orangerie.

D'après son style, l'actuel portail principal sur la façade nord (1101) semble avoir été percé à la fin du XIX^e siècle. Il est tournée vers le domaine et donc plus pratique d'accès, débouchant au centre de la cour intérieure, entre les ailes orientales et occidentales. Cette recherche de symétrie s'est aussi traduite par la construction d'une échauguette dans l'angle ouest de cette façade, répondant à la tour de l'angle est (fig. 25 et 46). Par ailleurs, un nouvel accès au pigeonnier a sans doute été réalisé durant cette phase : un escalier qui partait du premier étage de la tour (A1) et arrivait dans la pièce du pigeonnier dans l'angle nord-ouest (fig. 93). C'est aussi durant ce siècle que l'ancienne église paroissiale près du château a été remaniée, transformée en chapelle privée : seul le chœur a été conservé et une façade néogothique a été plaquée à l'ouest (fig. 103).

8.5. Conclusion

Ce bilan archéologique, qui a permis de repérer les quatre phases principales de construction du château depuis son origine à la fin du XIII^e-début du XIV^e siècle jusqu'à l'époque contemporaine, doit encore gagner en finesse. La question des circulations verticales n'est pas tout à fait résolue et la partie nord-est du château mériterait encore une étude plus attentive. Surtout, ces données archéologiques doivent désormais être complétées par les données historiques, le travail sur les sources écrites n'ayant pas pu être mené jusqu'à présent. Il s'agira alors de mieux connaître les propriétaires successifs du château et de mieux cerner les fonctions de ses bâtiments au fil des siècles.

ANNEXE 1

Liste des Entités Spatiales (ES) et des Entités Archéologiques (EA)

Avec plans de report à la suite

Mise à jour juin 2015

Liste des ES

Liste ES	Description
CUR 11	Cour intérieure du château
PCE 12	Pièce nord-est, niveau 1
PCE 13	Pièce sud-est, niveau 1
PCE 14	Pièce sud, niveau 1
PCE 15	Pièce sud, niveau 1
PCE 16	Pièce sud-ouest, niveau 1
PCE 17	Pièce ouest, niveau 1
PCE 18	Pièce nord-ouest, niveau 1
PCE 22	Pièce nord-est, niveau 2
PCE 23	Pièce sud-est, niveau 2
PCE 24	Pièce sud, niveau 2
PCE 25	Pièce sud, niveau 2
PCE 26	Pièce sud-ouest, niveau 2
PCE 27	Pièce ouest, niveau 2
PCE 28	Pièce nord-ouest, niveau 2
GAL 29	Galerie de communication entre PCE 24, PCE 24 et PCE 25, niveau 1
FAC 31	Façade extérieure nord
FAC 32	Façade extérieure est
FAC 33	Façade extérieure sud
FAC 34	Façade extérieure ouest
PCE 35	Pièce haute de la tour centrale TUR 45
GAL 36	Galerie récente au niveau supérieur de la tour centrale TUR 45
TUR 41	Tour nord-est
TUR 42	Echauguette sud-est
TUR 43	Traces de la tourelle sud-ouest
TUR 44	Echauguette nord-ouest
TUR 45	Tour centrale aile sud transformée en pigeonnier

Liste des EA

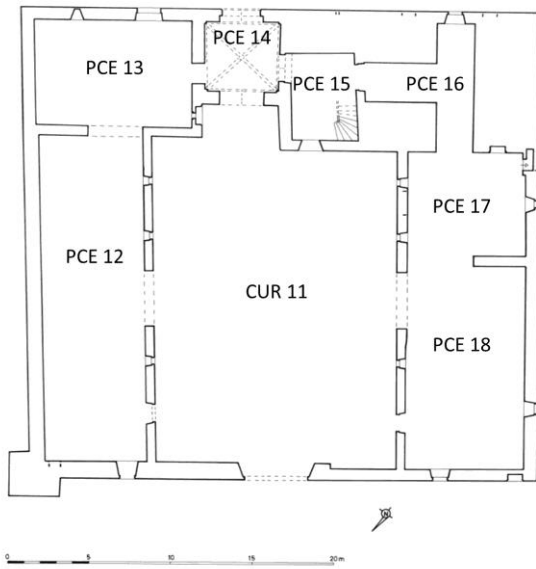
Liste EA	Description	ES liées	EA correspondantes
POR 1101	Portail dans FAC 31 et FAC 1112, actuel accès principal du château	CUR 11, FAC 31, FAC 35	FAC 1112
POR 1102	Porte nord entre CUR 11 et PCE 12	CUR 11, PCE 12	MUR 1204, FAC 1113
JOU 1103	Série de 3 jours sur FAC 1113	CUR 11, PCE 12	MUR 1204, FAC 1113
POR 1104	Portail entre CUR 11 et PCE 12	CUR 11, PCE 12	MUR 1204, FAC 1113
POR 1105	Porte bouchée entre CUR 11 et PCE 13	CUR 11, PCE 13	MUR 1303, FAC 1114
POR 1106	Portail entre CUR 11 et PCE 14	CUR 11, PCE 14	MUR 1403, FAC 1114
POR 1107	Porte bouchée entre CUR 11 et PCE 15	CUR 11, PCE 15	MUR 1503, FAC 1114
POR 1108	Porte bouchée entre CUR 11 et PCE 16	CUR 11, PCE 17	FAC 1114
JOU 1109	Série de 3 jours sur FAC 1115	CUR 11, PCE 18	FAC 1115, MUR 1704, MUR 1803
POR 1110	Portail entre CUR 11 et PCE 18	CUR 11, PCE 18	FAC 1115, MUR 1803
POR 1111	Porte entre CUR 11 et PCE 18	CUR 11, PCE 18	FAC 1115, MUR 1803
FAC 1112	Façade nord de CUR 11	CUR 11	POR 1101
FAC 1113	Façade est de CUR 11	CUR 11	POR 1102, JOU 1103, POR 1104
FAC 1114	Façade sud de CUR 11	CUR 11	POR 1105, POR 1106, POR 1107, POR 1108
FAC 1115	Façade ouest de CUR 11	CUR 11	JOU 1109, POR 1110, POR 1111
MUR 1201	Mur nord de PCE 12	PCE 12	FEN 1205
MUR 1202	Mur est de PCE 12	PCE 12	
MUR 1203	Mur sud de PCE 12, mur nord de PCE 13	PCE 12, PCE 13	POR 1206
MUR 1204	Mur ouest de PCE 12	PCE 12	POR 1102, JOU 1103, POR 1104
FEN 1205	Fenêtre nord de PCE 12	PCE 12, FAC 31	MUR 1201
POR 1206	Porte entre PCE 12 et PCE 13	PCE 12, PCE 13	MUR 1203
MUR 1301	Mur est de PCE 13	PCE 13, FAC 32	
MUR 1302	Mur sud de PCE 13	PCE 13, FAC 33	JOU 1304, JOU 1305
MUR 1303	Mur ouest de PCE 13, est de PCE 14	PCE 13, PCE 14	POR 1306, POR 1105
JOU 1304	Jour est sur MUR 1302	PCE 13, FAC 33	MUR 1302
JOU 1305	Jour ouest sur MUR 1302	PCE 13, FAC 33	MUR 1302
POR 1306	Porte entre PCE 13 et PCE 14	PCE 13, PCE 14	MUR 1303
NCH 1307	Niche bouchée à l'ouest du MUR 1203	PCE 13	MUR 1203
NCH 1308	Niche bouchée à l'est du MUR 1203, coupée par 1206	PCE 13	MUR 1203, POR 1206
JOU 1309	Fente de jour bouchée au centre du MUR 1301	PCE 13	MUR 1301
MUR 1401	Mur sud de PCE 14	PCE 14, FAC 33	POR 1404
MUR 1402	Mur ouest de PCE 14, mur est de PCE 15	PCE 14, PCE 15	POR 1405
MUR 1403	Mur nord de PCE 14	PCE 14	POR 1106, FAC 1114
POR 1404	Porte sud de PCE 14, ancien portail principal	PCE 14, FAC 33	MUR 1401
POR 1405	Porte entre PCE 14 et PCE 15	PCE 14, PCE 15	MUR 1402
VOU 1406	Voûte d'ogive de PCE 14	PCE 14	
CUV 1501	Cuve au sud de PCE 15	PCE 15	JOU 1506
MUR 1502	Mur ouest de PCE 15	PCE 15	POR 1505, ESC 1504
MUR 1503	Mur nord de PCE 15	PCE 15	POR 1107, FAC 1114, ESC 1504
ESC 1504	Escalier de PCE 15 vers PCE 25	PCE 15, PCE 25	MUR 1502, MUR 1503
POR 1505	Porte entre PCE 15 et PCE 16	PCE 15, PCE 16	MUR 1502
NCH 1506	Niche bouchée au centre du MUR 1503	PCE 15	MUR 1503
JOU 1507	Jour haut sur le MUR 1503	PCE 15, CUR 11	MUR 1503
CUV 1601	Cuve au sud de PCE 16	PCE 16	
MUR 1602	Mur sud de PCE 16	PCE 16	FEN 1605, FEN 1606, FEN 1607
CUV 1603	Cuve à l'ouest de PCE 16	PCE 16	
CUV 1604	Cuve au nord de PCE 16	PCE 16	
FEN 1605	Fenêtre est bouchée sur MUR 1602	PCE 16, FAC 33	MUR 1602
FEN 1606	Fenêtre centrale sur MUR 1602	PCE 16, FAC 33	MUR 1602
FEN 1607	Fenêtre ouest bouchée sur MUR 1602	PCE 16, FAC 33	MUR 1602
BAI 1608	Baie géminée bouchée sur FAC34	FAC 34, PCE 16, PCE 17	PLC 1706
JOU 1609	Jour au sud de la façade ouest	FAC 34, PCE 16	
MUR 1701	Mur sud de PCE 17	PCE 17	NCH 1705

Liste EA	Description	ES liées	EA correspondantes
MUR 1702	Mur ouest de PCE 17	PCE 17, FAC 34	PLC 1706, JOU 1707
MUR 1703	Mur entre nord de PCE 17 et sud de PCE 18	PCE 17, PCE 18	
MUR 1704	Mur est de PCE 17	PCE 17	JOU 1109, FAC 1115
NCH 1705	Niche sur MUR 1701	PCE 17	MUR 1701
PLC 1706	Placard dans MUR 1702	PCE 17	MUR 1702
JOU 1707	Jour dans MUR 1702	PCE 17	MUR 1702
MUR 1801	Mur ouest de PCE 18	PCE 18, FAC 34	JOU 1804
MUR 1802	Mur nord de PCE 18	PCE 18, FAC 31	POR 1805, FEN 1806
MUR 1803	Mur sud de PCE 18	PCE 18	JOU 1109, POR 1110, POR 1111, FAC 1115
JOU 1804	Jour sur MUR 1801	PCE 18, FAC 34	MUR 1801
POR 1805	Porte bouchée sur MUR 1802	PCE 18, FAC 31	MUR 1802
FEN 1806	Fenêtre sur MUR 1802	PCE 18, FAC 34	MUR 1802
MUR 2201	Mur nord de PCE 22	PCE 22, FAC 31, TUR 41	
MUR 2202	Mur est de PCE 22	PCE 22, FAC 32	JOU 2205, LAT 2304
MUR 2203	Mur sud de PCE 22, mur nord de PCE 23	PCE 22, PCE 23	POR 2210, LAT 2304
MUR 2204	Mur ouest de PCE 22	PCE 22	FEN 2206, BAI 2207, FEN 2208, FAC 1113
JOU 2205	Série de 3 jours dans MUR 2202	PCE 22, FAC 32	MUR 2202
FEN 2206	Fenêtre sud de MUR 2204	PCE 22	MUR 2204, FAC 1113
BAI 2207	Baie centrale de MUR 2204	PCE 22	MUR 2204, FAC 1113
FEN 2208	Fenêtre nord de MUR 2204	PCE 22	MUR 2204, FAC 1113
NCH 2209	Niche au nord de MUR 2204	PCE 22	MUR 2204
POR 2210	Porte entre PCE 22 et PCE 23	PCE 22, PCE 23	MUR 2203
MUR 2301	Mur est de PCE 23	PCE 23, FAC 32	NCH 2305, CHE 2306, FEN 2307
MUR 2302	Mur sud PCE 23	PCE 23, FAC 33	FEN 2308, FEN 2309, NCH 2313
MUR 2303	Mur ouest PCE 23, mur est de PCE 24 et de GAL 29	PCE 23, PCE 24, GAL 29	POR 2310, NCH 2311, POR 2312, CHE 2404
LAT 2304	Latrines de PCE 23	PCE 23, FAC 32	MUR 2203
NCH 2305	Niche dans MUR 2301	PCE 23	MUR 2301
CHE 2306	Traces de cheminée sur MUR 2301, bouchage d'une ancienne fenêtre	PCE 23, FAC 32	MUR 2301
FEN 2307	Fenêtre de MUR 2301	PCE 23, FAC 32	MUR 2301
FEN 2308	Fenêtre est de MUR 2302	PCE 23, FAC 33	MUR 2302
FEN 2309	Fenêtre ouest de MUR 2302	PCE 23, FAC 33	MUR 2302
POR 2310	Porte bouchée entre PCE 23 et PCE 24	PCE 23, PCE 24	MUR 2303
NCH 2311	Niche sur MUR 2303	PCE 23	MUR 2303
POR 2312	Porte entre PCE 23 et GAL 29	PCE 23, GAL 29	MUR 2303
MUR 2401	Mur sud de PCE 24	PCE 24, FAC 33	FEN 2405
MUR 2402	Mur ouest de PCE 24, mur est de PCE 25	PCE 24, PCE 25	PLC 2408, POR 2406, POR 2504
MUR 2403	Mur nord de PCE 24, mur sud de GAL 29	PCE 24, GAL 29	POR 2407
CHE 2404	Cheminée contre MUR 2303	PCE 24	MUR 2303
FEN 2405	Fenêtre MUR 2401	PCE 24, FAC 33	MUR 2401
POR 2406	Porte bouchée entre PCE 24 et PCE 25	PCE 24, PCE 25	MUR 2402
POR 2407	Porte entre PCE 24 et GAL 29	PCE 24, GAL 29	MUR 2403
PLC 2408	Placard dans MUR 2402, ancienne porte (?)	PCE 24	MUR 2402
MUR 2501	Mur sud de PCE 25	PCE 25, FAC 33	FEN 2505, CUV 2506
MUR 2502	Mur nord de PCE 25	CUR 11, PCE 25	FEN 2503, FAC 1114
FEN 2503	Fenêtre sur MUR 2502	CUR 11, PCE 25	MUR 2502, FAC 1114
POR 2504	Porte entre GAL 29 et PCE 25	PCE 25, GAL 29	MUR 2402
FEN 2505	Fenêtre bouchée sur MUR 2501	PCE 25, FAC 33	MUR 2501
CUV 2506	Cuve dans PCE 25, contre MUR 2501	PCE 25	MUR 2501
MUR 2601	Mur sud de PCE 26	PCE 26, FAC 33	FEN 2606, FEN 2607
MUR 2602	Mur ouest de PCE 26	PCE 26, FAC 34	NCH 2608, NCH 2609, FEN 2612
MUR 2603	Mur nord de PCE 26, mur sud de PCE 27	PCE 26, PCE 27	POR 2610, POR 2611, BAI 2604
BAI 2604	Baie sur MUR 2603	CUR 11, PCE 26	FAC 1114, MUR 2603
ESC 2605	Escalier entre PCE 26 et étage intermédiaire	PCE 25	
FEN 2606	Fenêtre est de MUR 2601	PCE 26, FAC 33	MUR 2601

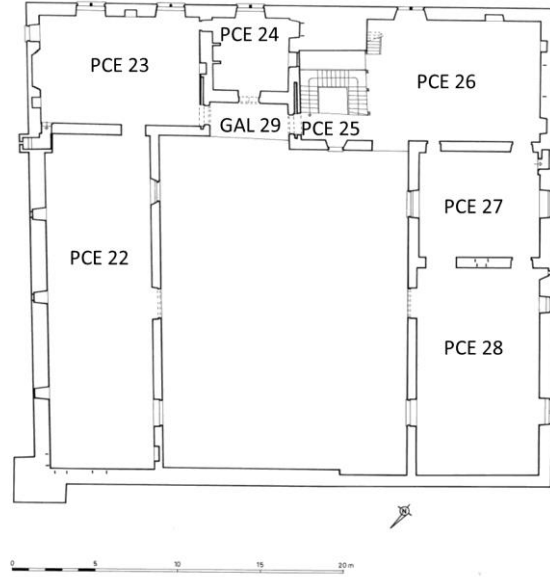
Liste EA	Description	ES liées	EA correspondantes
FEN 2607	Fenêtre ouest bouchée de MUR 2601	PCE 26, FAC 33	MUR 2601
NCH 2608	Niche sud de MUR 2602	PCE 26	MUR 2602
NCH 2609	Niche nord de MUR 2602	PCE 26	MUR 2602
POR 2610	Porte ouest entre PCE 26 et PCE 27	PCE 26, PCE 27	MUR 2603
POR 2611	Porte est entre PCE 26 et PCE 27	PCE 26, PCE 27	MUR 2603
FEN 2612	Fenêtre bouchée au centre de MUR 2602	PCE 26, FAC 34	MUR 2602
BAI 2613	Baie récente à l'ouest de MUR 2502	PCE 26, CUR 11	MUR 2502
MUR 2701	Mur ouest de PCE 27	PCE 27, FAC 34	PLC 2704, FEN 2705
MUR 2702	Mur nord de PCE 27, mur sud de PCE 28	PCE 27, PCE 28	POR 2706, POR 2707, CHE 2709
MUR 2703	Mur est de PCE 27	CUR 11, PCE 27	BAI 2708
PLC 2704	Placard au sud de MUR 2701	PCE 27	MUR 2701
FEN 2705	Fenêtre centrale sur MUR 2701	PCE 27, FAC 34	MUR 2701
POR 2706	Porte ouest entre PCE 27 et PCE 28	PCE 27, PCE 28	MUR 2702
POR 2707	Porte est entre PCE 27 et PCE 28	PCE 27, PCE 28	MUR 2702
BAI 2708	Baie sur le MUR 2703	CUR 11, PCE 27	MUR 2703, FAC 1115
CHE 2709	Traces de cheminée sur MUR 2702, à l'emplacement de la POR 2711 bouchée	PCE 27	MUR 2702, POR 2711
POR 2710	Porte bouchée au centre du MUR 2603	PCE 26, PCE 27	MUR 2603
POR 2711	Porte bouchée au centre du MUR 2702	PCE 27, PCE 28	MUR 2702, CHE 2709
MUR 2801	Mur est de PCE 28	PCE 28, FAC 34	BAI 2804, FEN 2805, FEN 2806
MUR 2802	Mur nord de PCE 28	PCE 28, FAC 31	
MUR 2803	Mur est de PCE 28	CUR 11, PCE 28	FAC 1115, FEN 2807, BAI 2808
BAI 2804	Fente de jour dans l'angle sud du MUR 2801	PCE 28, FAC 34	MUR 2801
FEN 2805	demi-croisée au sud de MUR 2801	PCE 28, FAC 34	MUR 2801
FEN 2806	croisée au nord de MUR 2801	PCE 28, FAC 34	MUR 2801
FEN 2807	Fenêtre nord de MUR 2803	CUR 11, PCE 28	MUR 2803
BAI 2808	Baie au sud de MUR 2804	CUR 11, PCE 28	MUR 2803
EVA 2809	Ancien système d'évacuation des eaux	FAC 34, PCE 28	MUR 2801
BAI 2810	Fente de jour au nord de FEN 2805	PCE 28, FAC 34	MUR 2801

Plans de report des ES

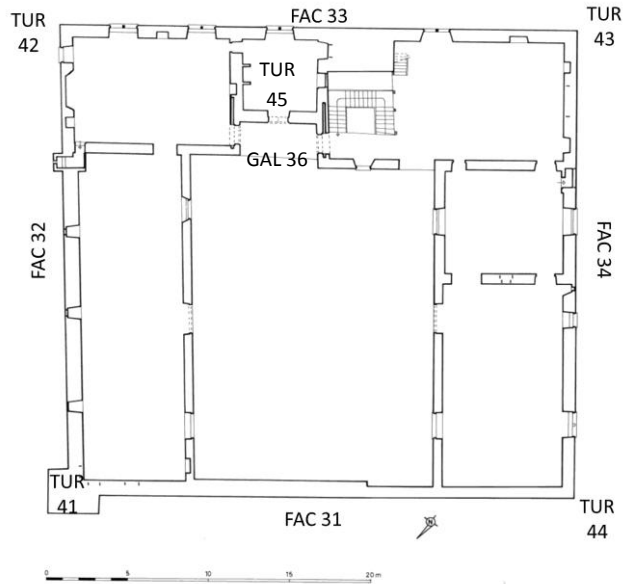
(Plans de P. Roques, 1997)



Rez-de-chaussée



Premier étage

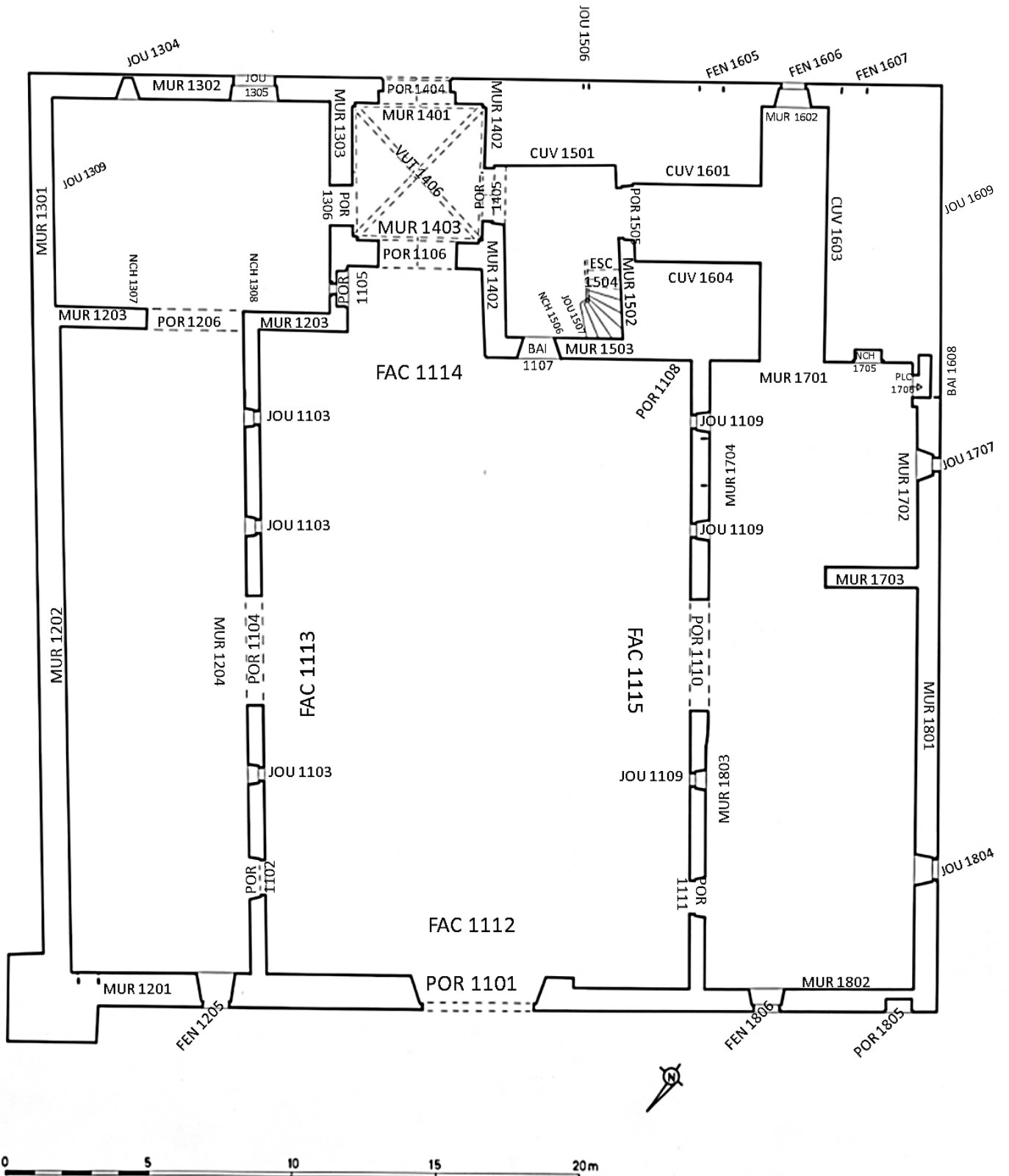


Autres niveaux ou tous niveaux

Plans de report des EA

(Plans de P. Roques, 1997)

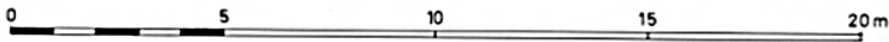
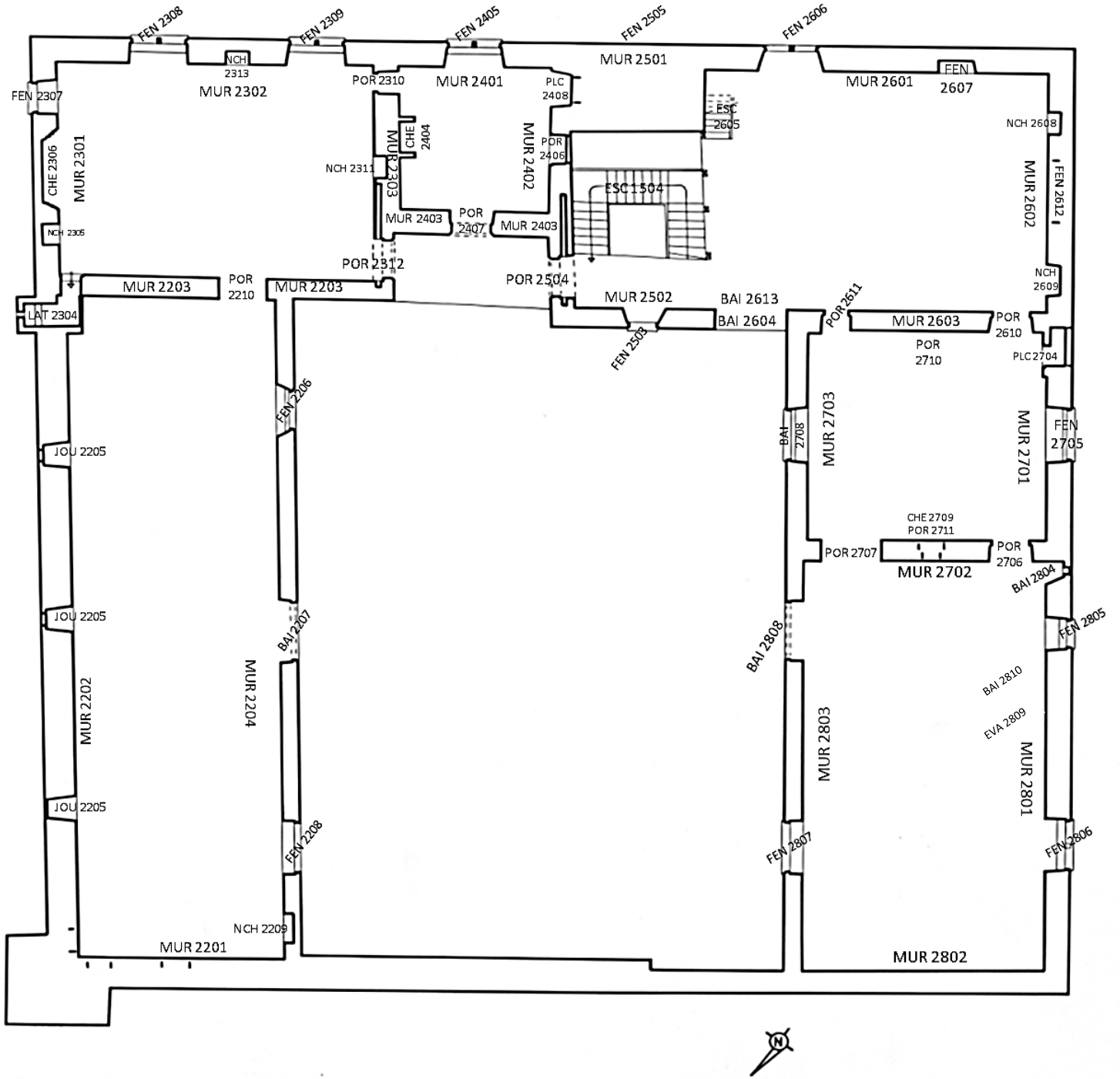
Rez-de-chaussée



Plans de report des EA

(Plans de P. Roques, 1997)

Premier étage



ANNEXE 2 : Illustrations

Table des illustrations

Figure 1 : Relevé du plan du château par Patrick Roques (1997) : rez-de-chaussée.....	50
Figure 2 : Relevé du plan du château par Patrick Roques (1997) : premier étage.	51
Figure 3 : Parties étudiées en 2015.....	52
Figure 4 : Le château de Candie au sud-ouest de Toulouse. Carte IGN.....	53
Figure 5 : Le château de Candie sur la carte IGN au 1/25000 ^e	53
Figure 6 : Carte d'État-Major (1820-1866), vue générale.....	54
Figure 7 : Carte d'État-Major (1820-1866), détail.	54
Figure 8 : Carte Cassini (XVIII ^e siècle), vue générale du bourg Saint-Simon.	55
Figure 9 : Carte Cassini (XVIII ^e siècle), bourg Saint-Simon.....	55
Figure 10 : Vue aérienne actuelle.	56
Figure 11 : Vue aérienne actuelle, détail. Des indices de structures sont visibles devant la chapelle... 56	56
Figure 12 : Vue aérienne, 15 février 1961.....	57
Figure 13 : Vue aérienne, 15 février 1961, détail.....	57
Figure 14 : Vue aérienne, 5 juin 1946.	58
Figure 15 : Vue aérienne, 5 juin 1946, détail.	58
Figure 16 : Vue aérienne, 1930.	59
Figure 17 : Vue aérienne, 1930, détail.	59
Figure 18 : Cadastre actuel : au sud-est du château, le domaine viticole ; au nord, la zone industrielle de Thibaut.....	60
Figure 19 : Cadastre actuel, détail.	60
Figure 20 : Cadastre de 1830 : le château et son domaine viticole. Au nord, le hameau de Lafourquette et à l'est la métairie de Thibaut.	61
Figure 21 : Cadastre de 1830, détail du château et de ses dépendances.....	61
Figure 22 : Extrait du cadastre de Saint-Simon, 1783-1789 (AMT, CC2910).....	62
Figure 23 : Extrait du cadastre de Saint-Simon, 1783-1789 (AMT, CC2910) : détail du château et de l'église paroissiale.	62
Figure 24 : Cour intérieure du château, vue depuis le nord.....	63
Figure 25 : Vue générale de la façade nord, actuelle façade principale.	63
Figure 26 : Vue de l'angle sud-est du château. À gauche, l'ancienne façade principale sud.	64
Figure 27 : Vue générale de la façade est.....	64
Figure 28 : Vue générale de la façade ouest.....	65
Figure 29 : Ancien portail principal du château, sur la façade sud (POR 1404) (cl. L. Gérardin).	65
Figure 30 : La voûte d'ogives du porche (PCE 14).....	66
Figure 31 : Relevé/dessin de la façade ouest.....	67
Figure 32 : Proposition de restitution du plan des bâtiments d'origine (fin XIII ^e -début XIV ^e siècle). .	68
Figure 33 : Proposition de restitution des élévations des bâtiments d'origine (fin XIII ^e -début XIV ^e siècle) (dessin L. Gérardin et J. Foltran).	68
Figure 34 : Le jour 1804, rez-de-chaussée de la façade ouest.....	69
Figure 35 : Le Jour 1707, rez-de-chaussée de la façade ouest.....	69
Figure 36 : La baie 1608, rez-de-chaussée de la façade ouest.....	70

Figure 37 : Le jour 1609, rez-de-chaussée de la façade ouest.	70
Figure 38 : La croisée FEN 2806, au premier étage de la façade ouest.	71
Figure 39 : La demi-croisée FEN 2805, au premier étage de la façade ouest. À gauche, la gargouille évacuant les eaux de pluie de l'ancien bâtiment B (EVA 2809). Entre les deux, la partie supérieure d'une fente de jour (2810) donnant sur l'ancien espace C.	71
Figure 40 : La fenêtre 2705, premier étage de la façade ouest ; arc d'une fenêtre géminée transformée en croisée au XVII ^e siècle (traces d'arrachement des croisillons et du linteau).	72
Figure 41 : Ancien système d'évacuation des eaux de pluie du bâtiment B (EVA 2809), vu de l'intérieur. Au-dessous, traces d'arrachement de l'ancien mur gouttereau nord du bâtiment ; au-dessus à droite, traces de l'ancien pignon du bâtiment, connecté à l'évacuation.	72
Figure 42 : Fente de jour (2804) donnant sur l'ancien espace C, partie supérieure vue de l'intérieur. .	73
Figure 43 : Au centre, l'arc de l'ancienne fenêtre géminée (2612). À droite, deux traces d'enduit matérialisent l'emplacement des anciens cordons d'appui et d'imposte régnants.	74
Figure 44 : Les traces d'enduit matérialisant les anciens cordons d'appui et d'imposte régnants, au sud de la façade ouest, et traces de bûchement des cordons dans l'angle sud.	74
Figure 45 : Relevé de la façade sud réalisé en 2013. Dans l'angle est (à droite), on remarque l'ancien cordon d'appui régnant.	75
Figure 46 : Échauguette (44) du XIX ^e siècle dans l'angle nord-ouest du château (cl. L. Gérardin).	75
Figure 47 : Négatif d'une échauguette (43) détruite dans l'angle sud-ouest, datée du XVII ^e siècle, dont le bouchage est couvert par le larmier du XIX ^e siècle.	76
Figure 48 : Échauguette (42) du XVII ^e siècle dans l'angle sud-est du château.	76
Figure 49 : Relevé de la façade ouest avec projection des bâtiments intérieurs.	77
Figure 50 : Proposition de restitution de l'état d'origine de la façade ouest avec projection des bâtiments intérieurs.	77
Figure 51 : Fenêtre géminée (2306) à arcs outrepassés sur la façade est avec cordons d'appui et d'imposte régnants, bûchés à partir de l'angle sud (à gauche).	78
Figure 52 (à gauche) : Croisée (2309) du XVII ^e sur la façade sud, couverte par l'arc d'une ancienne fenêtre géminée.	78
Figure 53 (à droite) : Croisée (2606) du XVII ^e sur la façade sud, couverte par l'arc d'une ancienne fenêtre géminée.	78
Figure 54 : Proposition de restitution des systèmes d'évacuation des eaux de pluie des toits du château à la fin du XIII ^e -début du XIV ^e siècle (DAO J. Foltran).	79
Figure 55 : Rehaussement du mur ouest de l'aile ouest (MUR 2801).	79
Figure 56 : Relevé de la porte 1405.	80
Figure 57 : Le mur ouest de la tour porche, avec la porte 1405 à droite.	81
Figure 58 : Le mur ouest de la tour porche, entre l'angle sud et le piédroit de la porte 1405.	81
Figure 59 : Arrière-voussure de la porte 1405.	82
Figure 60 : Arrière-voussure du portail principal sud (POR 1404) : seul le rouleau inférieur de l'arc est visible de ce côté.	83
Figure 61 (à gauche) : Porte 2504 couverte d'un arc brisé à double rouleau.	83
Figure 62 (à droite) : Arrière-voussure de la porte 2504 (seul le rouleau inférieur est visible).	83
Figure 63 : Traces de bûchement sur l'arrière-voussure de la porte 1405.	84
Figure 64 : Traces de bûchement sur le piédroit sud de la porte 1405.	84
Figure 65 : Traces de bûchement sur l'arrière-voussure de la porte 1405 (dessin P. Makowski, Lou Montignac, Clara Valles).	85
Figure 66 : Porte 1108, entre le corps de bâtiment A3 et la cour intérieure.	85

Figure 67 : Trou barillet ménagé dans le tableau sud de la porte 2504.....	86
Figure 68 : Façade nord depuis le nord-ouest. La porte 1805 étudiée se trouve au rez-de-chaussée, près de l'angle ouest (à gauche).....	86
Figure 69 : La porte 1805.....	87
Figure 70 : Arrière-voussure de la porte 1805, au rez-de-chaussée de l'aile ouest.....	88
Figure 71 : Joint des briques du rouleau inférieur de la porte 1805.....	88
Figure 72 : Relevé de la porte 1805.....	89
Figure 73 : Porte 1805 après dégagement de la zone et matérialisation des axes.....	90
Figure 74 : Jonction entre l'arc supérieur de la porte 1805 et le parement du mur de façade nord du château.....	90
Figure 75 : Numérotation des briques de la partie ouest de l'arc inférieur de la porte 1805 (DAO C. Bertin, C. Latorre, C. Prat).....	91
Figure 76 : Tableau des mesures relevées pour le rouleau inférieur de la partie ouest de la porte 1805 (minute de terrain mise au propre).....	91
Figure 77 : Le portail 1106 donnant sous le porche voûté d'ogives, vu depuis la cour intérieure (cl. L. Gérardin).....	92
Figure 78 : Proposition de restitution des circulations du château à la fin du XIII ^e -début du XIV ^e siècle (DAO J. Foltran).....	92
Figure 79 : Porte bouchée, transformée en cheminée (2709), au centre du mur nord du corps de bâtiment A4.....	93
Figure 80 : Mise en évidence d'une porte sous l'enduit, au centre du mur 2603 entre les corps de bâtiment A3 et A4 (premier étage).....	94
Figure 81 : La galerie 29, qui distribue les trois pièces de l'aile sud du château.....	94
Figure 82 : Système de fermeture de la porte 2504.....	95
Figure 83 : Porte d'accès au dernier niveau de la tour de l'aile sud (A1), au centre du mur ouest de la tour (vue depuis l'intérieur de la tour).....	95
Figure 84 : Porte d'accès au dernier niveau de la tour de l'aile sud (A1), sous l'ancien pignon du corps A3 (vue depuis le corps A3).....	96
Figure 85 : Ancien pignon occidental du corps de bâtiment A2 (cl. L. Gérardin).....	97
Figure 86 : Série d'exutoires, mur gouttereau sud du corps de bâtiment A2.....	97
Figure 87 : Exutoires, mur gouttereau sud du corps de bâtiment A3.....	98
Figure 88 : Vestiges d'exutoires au-dessus de la corniche moulurée du mur gouttereau nord du corps de bâtiment A2.....	98
Figure 89 : Repérage d'exutoires bouchés au-dessus de la corniche moulurée de la façade nord, ancien mur gouttereau nord du bâtiment B détruit.....	99
Figure 90 : Fente de jour sur le mur sud du corps de bâtiment A2 (rez-de-chaussée), élargie en jour barlong au XIX ^e siècle (JOU 1305).....	99
Figure 91 : Traces d'une ancienne cheminée (2306) aménagée dans l'embrasure d'une ancienne fenêtre géminée, sur le mur est du corps de bâtiment A2 (premier étage).....	100
Figure 92 : Arcs d'une fenêtre géminée sur le mur nord au deuxième étage de la tour de l'aile sud (A1), surmontée d'un jour barlong couvert d'un arc en plein-cintre.....	100
Figure 93 : Arrière-voussure de la fenêtre géminée, mur nord de la tour (A1), deuxième étage ; remplacée par la porte d'accès au pigeonnier au XVII ^e siècle. À gauche, l'escalier du XIX ^e siècle (cl. L. Gérardin).....	101
Figure 94 (à gauche) : Placard 1706 dans l'angle sud du mur ouest du corps de bâtiment A4 (rez-de-chaussée, pièce 17).....	101

Figure 95 (à droite) : Placard 2704 dans l'angle sud du mur ouest du corps de bâtiment A4 (premier étage, pièce 27).....	101
Figure 96 : Latrines (XVII ^e siècle ?), façade est.....	102
Figure 97 : Placard (1705) à double-battant sur le mur nord du corps de bâtiment A4 (rez-de-chaussée, pièce 17).....	102
Figure 98 : Niche à gauche/nord de l'ancienne fenêtre géminée transformée en cheminée (2306). ...	103
Figure 99 : Poutres moulurées dans les angles, plafond de la pièce au rez-de-chaussée du corps A2.	103
Figure 100 : Fenêtre géminée couverte d'arcs brisés avec impostes régnants sur la façade nord.....	104
Figure 101 : Traces d'un ancien escalier et d'une porte bouchée dans le mur est du corps de bâtiment A3.....	105
Figure 102 : Jour 1205 et portail bouché, percés dans la façade nord au XVII ^e siècle.	106
Figure 103 : La chapelle vue depuis le nord-ouest, avec sa façade occidentale néogothique.	106

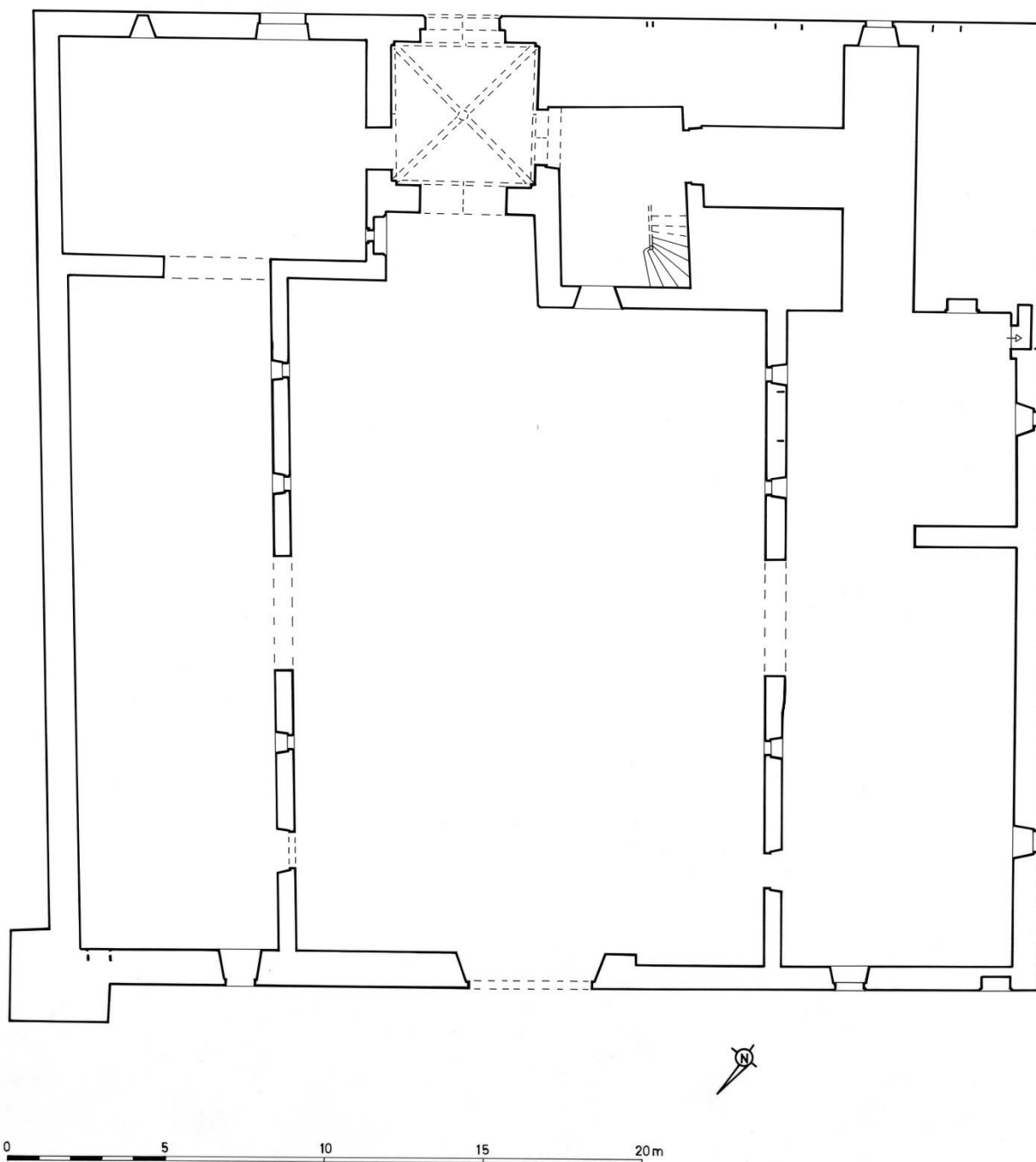


Figure 1 : Relevé du plan du château par Patrick Roques (1997) : rez-de-chaussée.

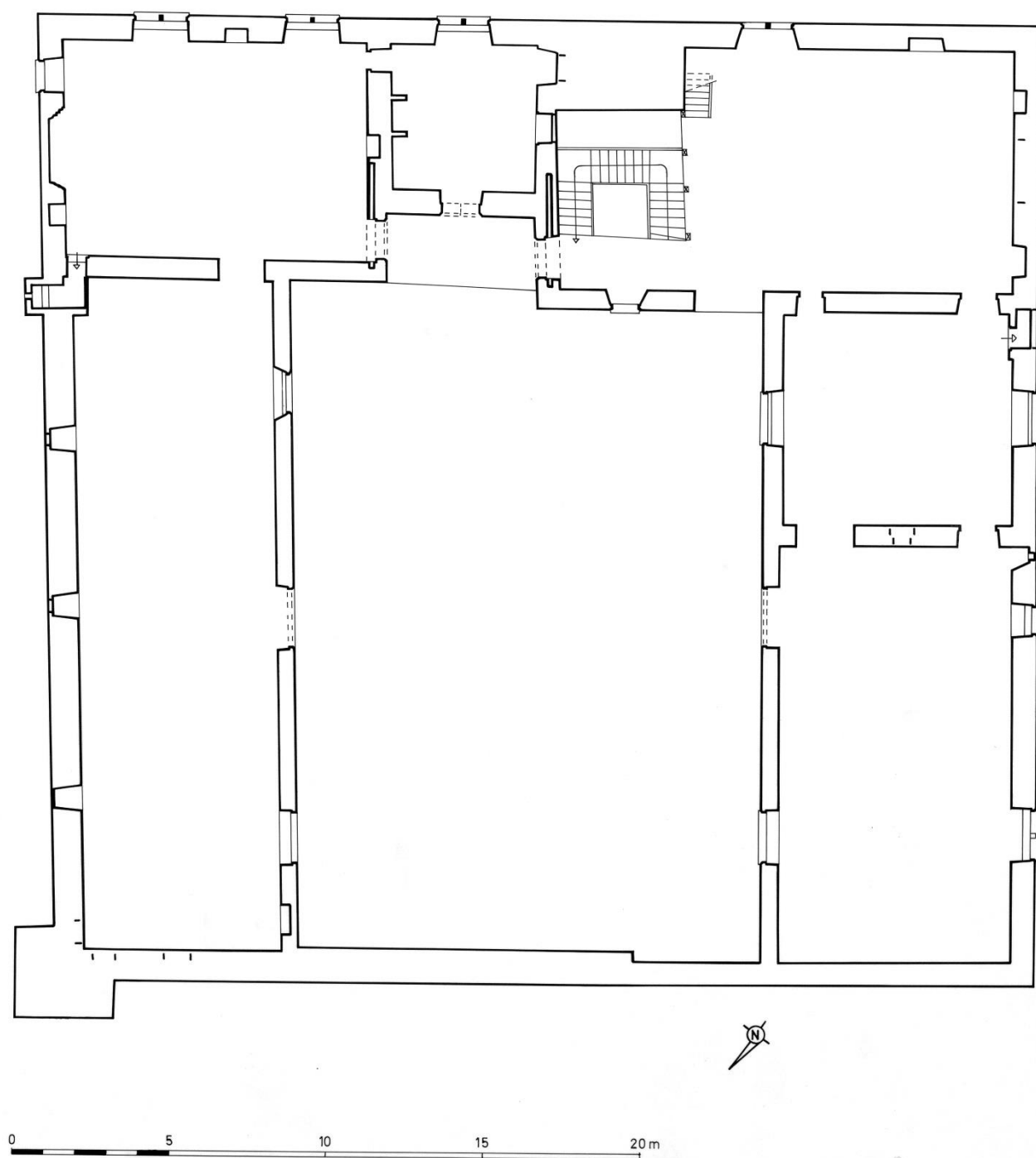


Figure 2 : Relevé du plan du château par Patrick Roques (1997) : premier étage.

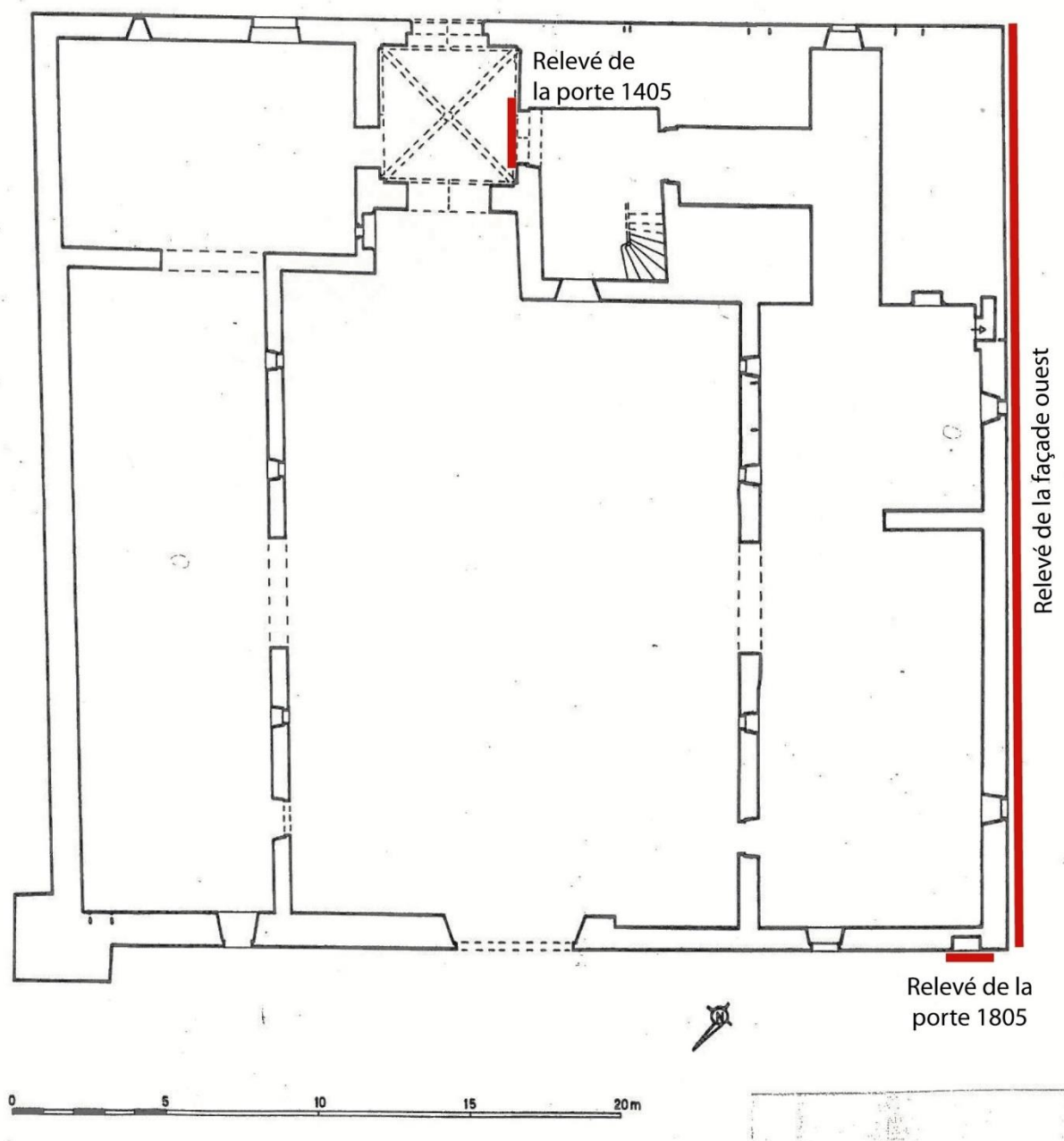


Figure 3 : Parties étudiées en 2015.



Figure 4 : Le château de Candie au sud-ouest de Toulouse. Carte IGN.

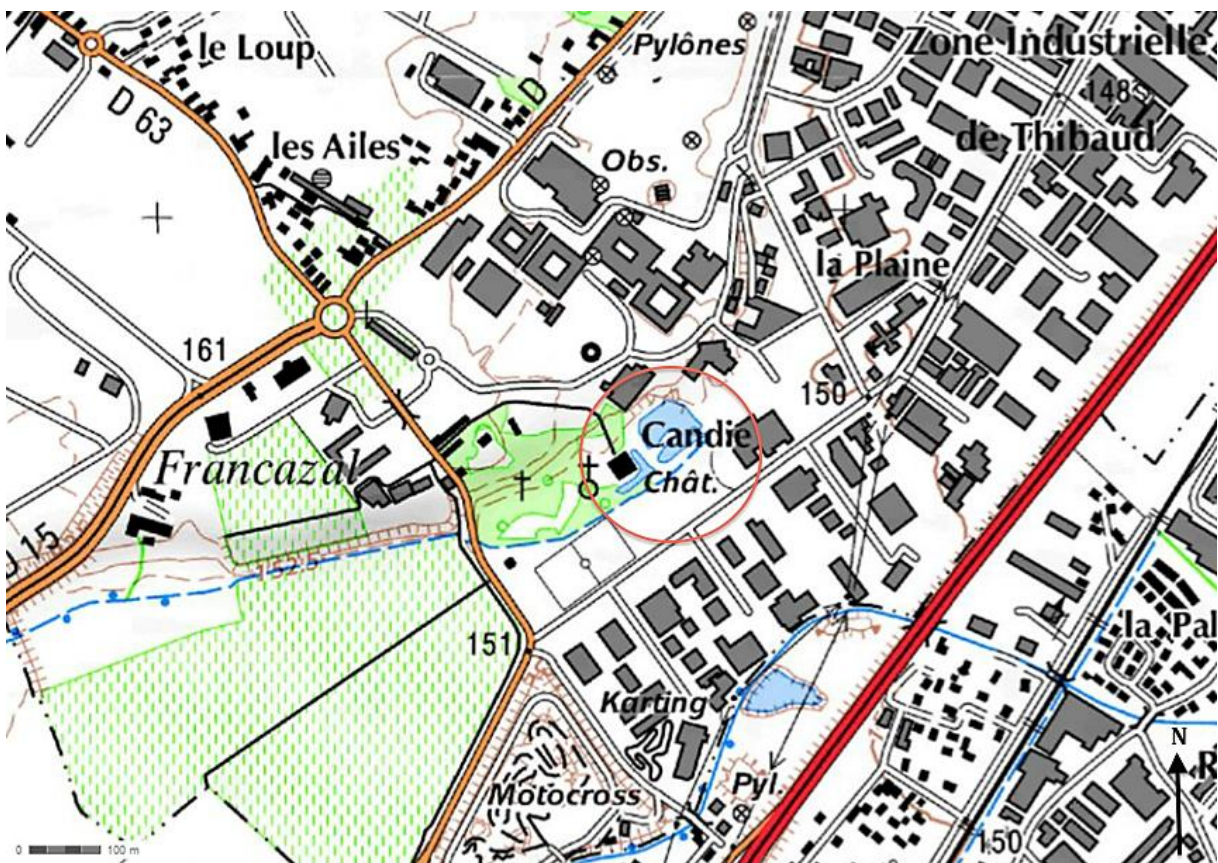


Figure 5 : Le château de Candie sur la carte IGN au 1/25000°.



Figure 6 : Carte d'État-Major (1820-1866), vue générale.



Figure 7 : Carte d'État-Major (1820-1866), détail.



Figure 8 : Carte Cassini (XVIIIe siècle), vue générale du bourg Saint-Simon.

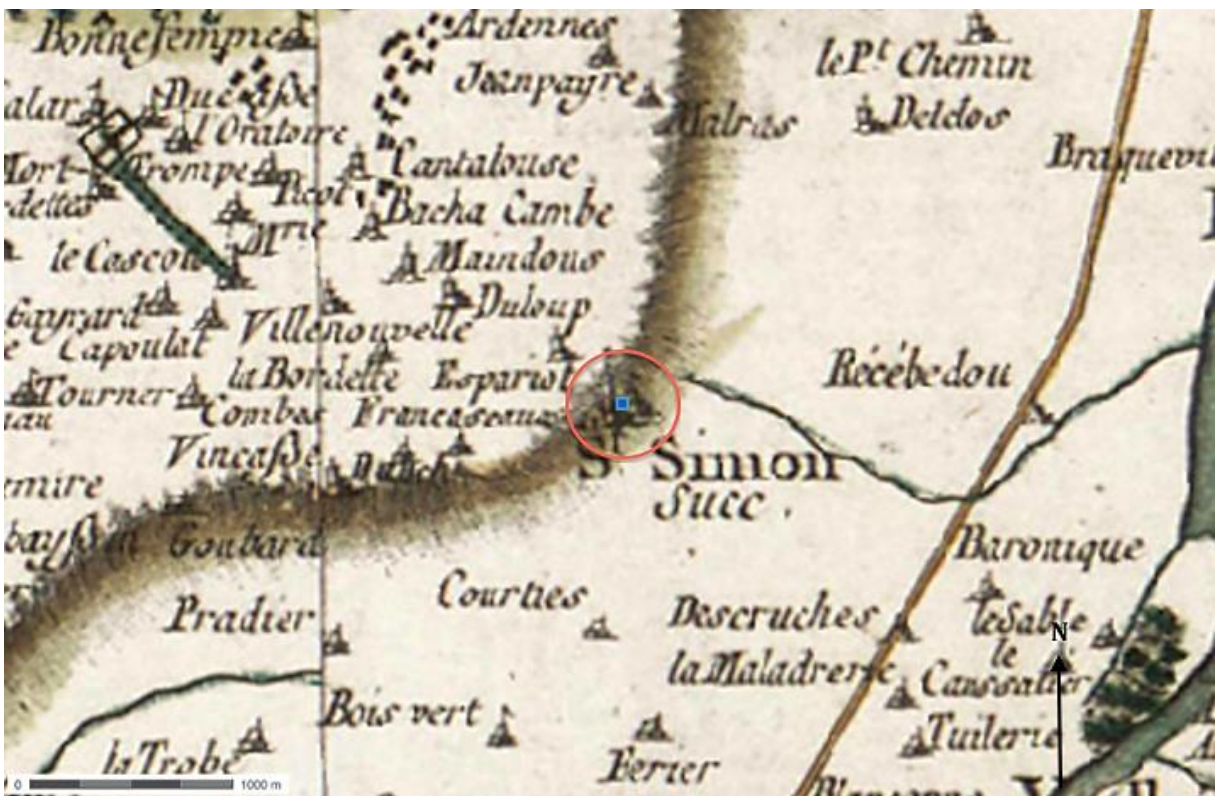


Figure 9 : Carte Cassini (XVIIIe siècle), bourg Saint-Simon.

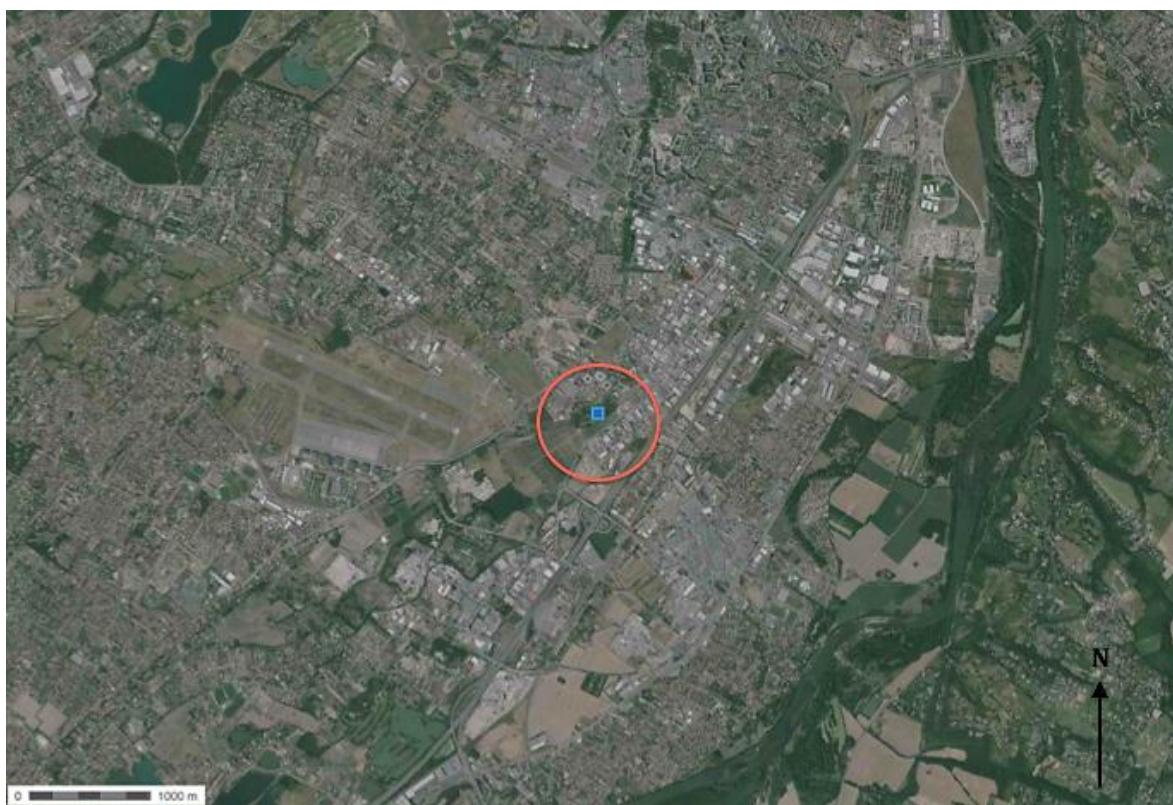


Figure 10 : Vue aérienne actuelle.



Figure 11 : Vue aérienne actuelle, détail. Des indices de structures sont visibles devant la chapelle.



Figure 12 : Vue aérienne, 15 février 1961.



Figure 13 : Vue aérienne, 15 février 1961, détail.



Figure 14 : Vue aérienne, 5 juin 1946.



Figure 15 : Vue aérienne, 5 juin 1946, détail.



Figure 16 : Vue aérienne, 1930.



Figure 17 : Vue aérienne, 1930, détail.



Figure 18 : Cadastre actuel : au sud-est du château, le domaine viticole ; au nord, la zone industrielle de Thibaut.



Figure 19 : Cadastre actuel, détail.

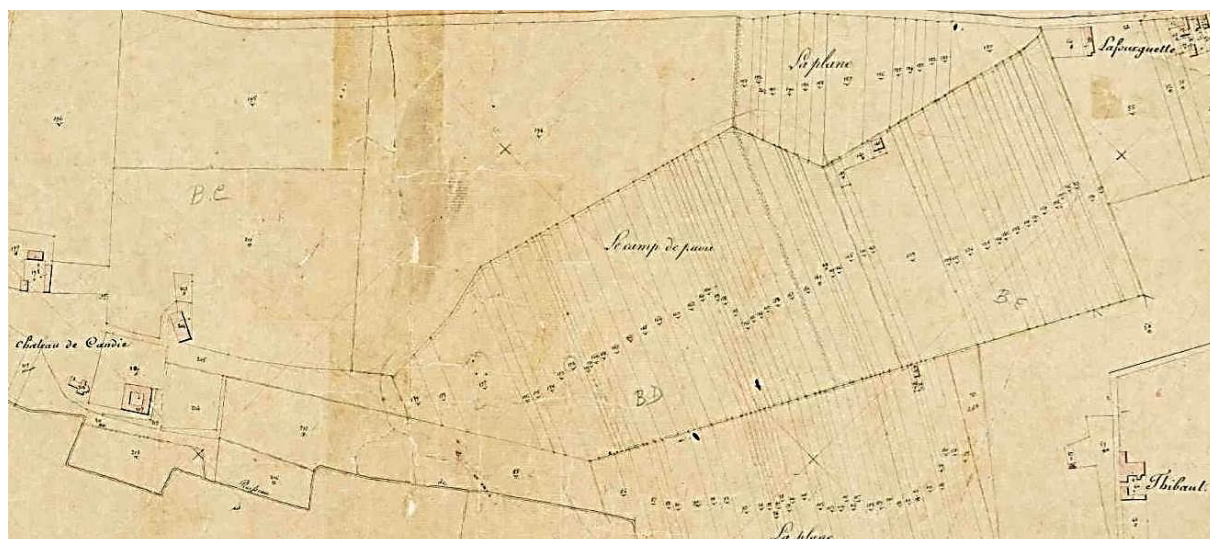


Figure 20 : Cadastre de 1830 : le château et son domaine viticole. Au nord, le hameau de Lafourguette et à l'est la métairie de Thibaut.

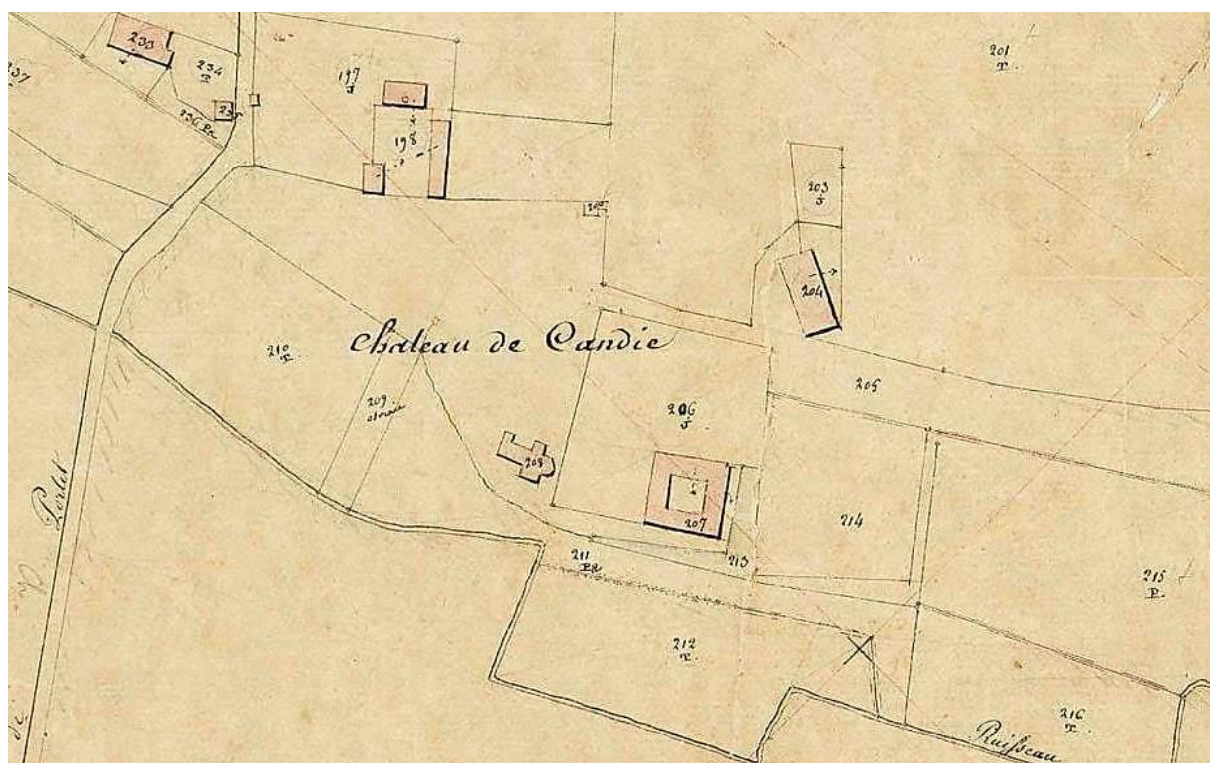


Figure 21 : Cadastre de 1830, détail du château et de ses dépendances.

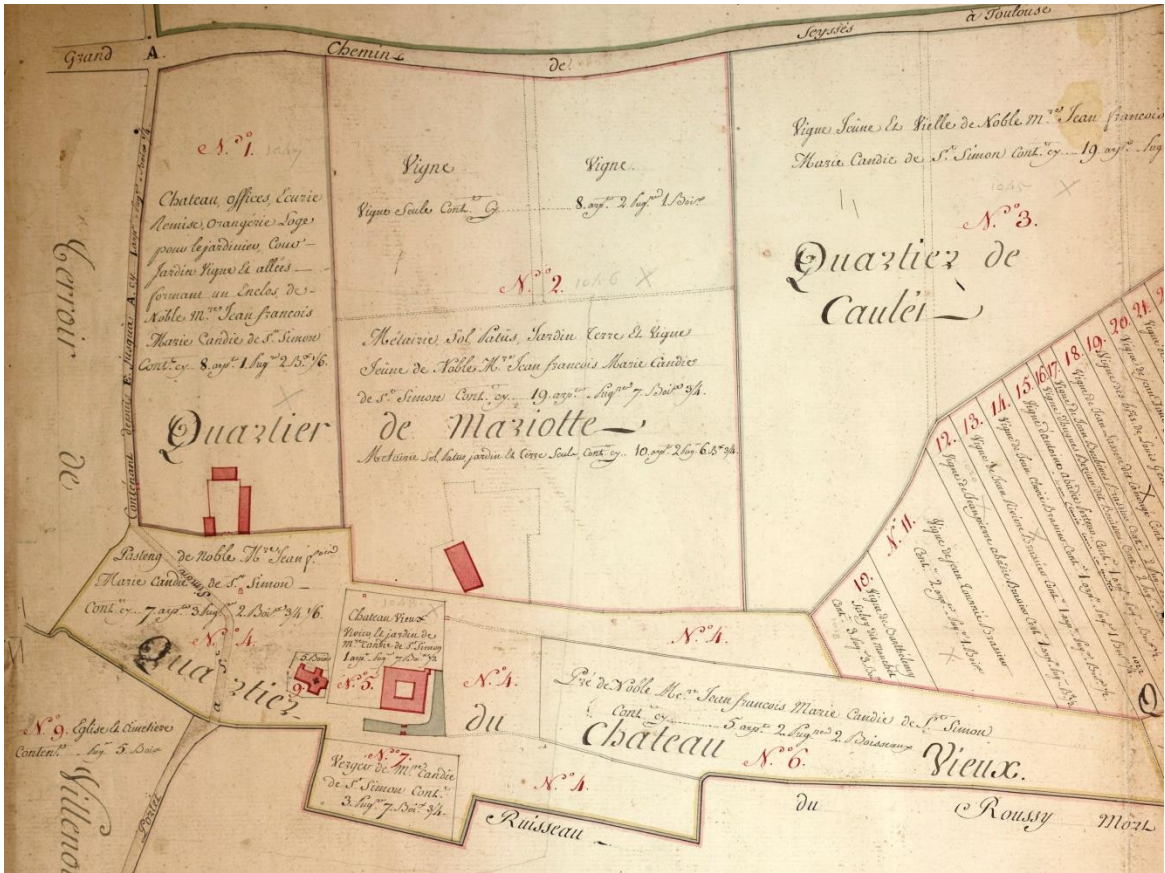


Figure 22 : Extrait du cadastre de Saint-Simon, 1783-1789 (AMT, CC2910).



Figure 23 : Extrait du cadastre de Saint-Simon, 1783-1789 (AMT, CC2910) : détail du château et de l'église paroissiale.



Figure 24 : Cour intérieure du château, vue depuis le nord.



Figure 25 : Vue générale de la façade nord, actuelle façade principale.



Figure 26 : Vue de l'angle sud-est du château. À gauche, l'ancienne façade principale sud.



Figure 27 : Vue générale de la façade est.



Figure 28 : Vue générale de la façade ouest.



Figure 29 : Ancien portail principal du château, sur la façade sud (POR 1404) (cl. L. Gérardin).



Figure 30 : La voûte d'ogives du porche (PCE 14)

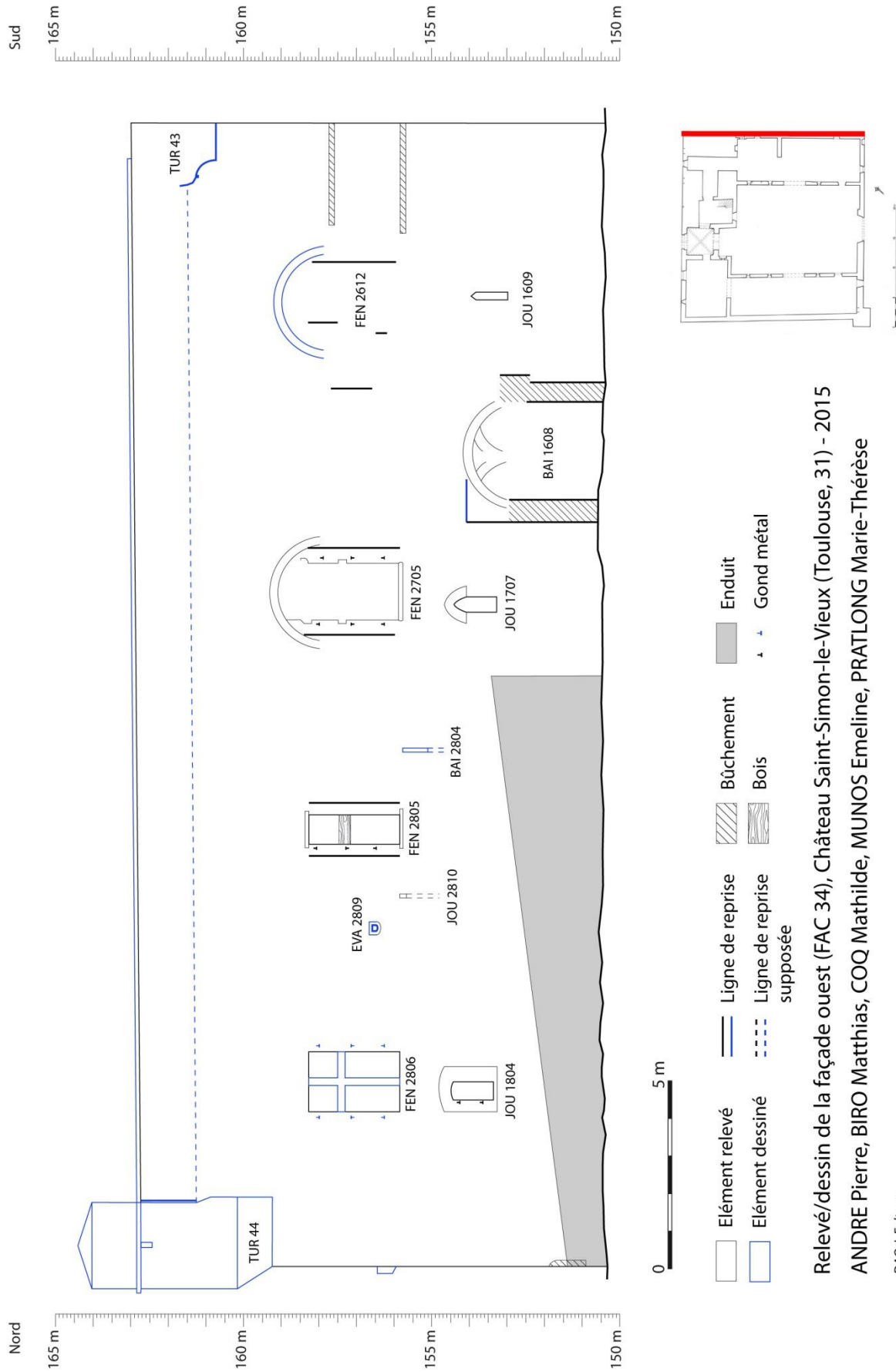


Figure 31 : Relevé/dessin de la façade ouest.

Relevé/dessin de la façade ouest (FAC 34), Château Saint-Simon-le-Vieux (Toulouse, 31) - 2015
 ANDRE Pierre, BIRO Matthias, COQ Mathilde, MUNOS Emeline, PRATLONG Marie-Thérèse

DAO J. Foltran

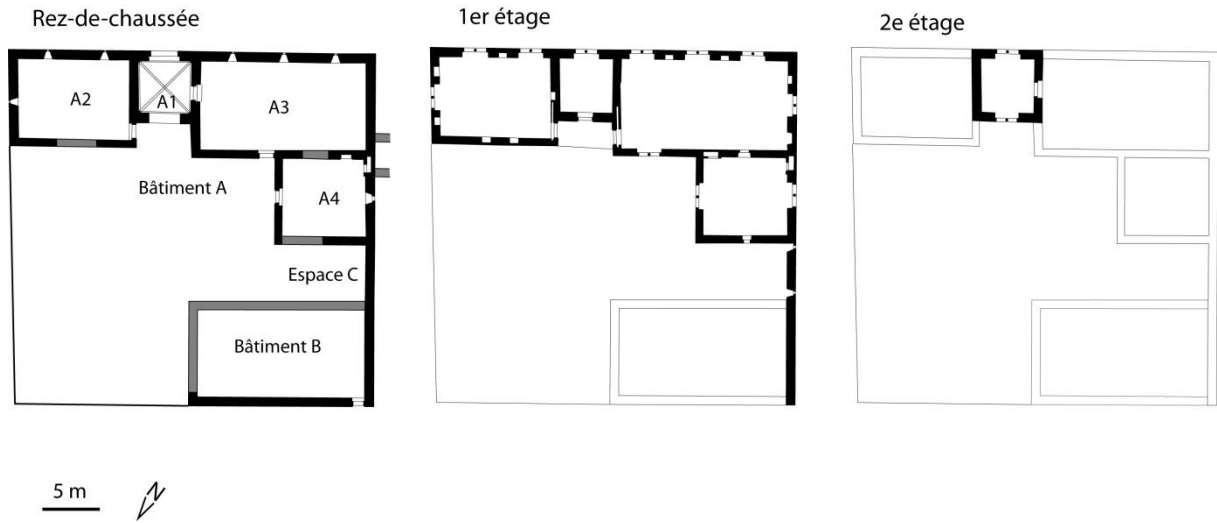


Figure 32 : Proposition de restitution du plan des bâtiments d'origine (fin XIII^e-début XIV^e siècle).

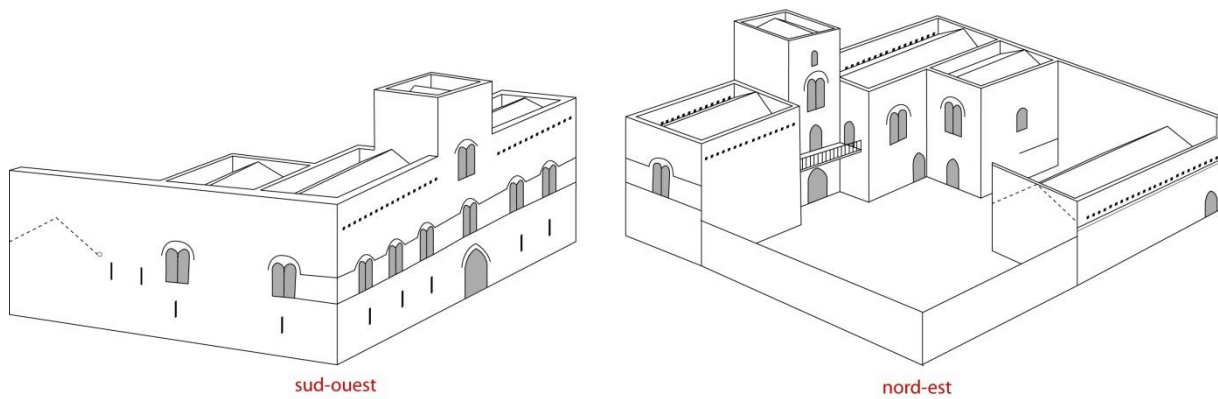


Figure 33 : Proposition de restitution des élévations des bâtiments d'origine (fin XIII^e-début XIV^e siècle) (dessin L. Gérardin et J. Foltran).



Figure 34 : Le jour 1804, rez-de-chaussée de la façade ouest.



Figure 35 : Le Jour 1707, rez-de-chaussée de la façade ouest.



Figure 36 : La baie 1608, rez-de-chaussée de la façade ouest.



Figure 37 : Le jour 1609, rez-de-chaussée de la façade ouest.



Figure 38 : La croisée FEN 2806, au premier étage de la façade ouest.



Figure 39 : La demi-croisée FEN 2805, au premier étage de la façade ouest. À gauche, la gargouille évacuant les eaux de pluie de l'ancien bâtiment B (EVA 2809). Entre les deux, la partie supérieure d'une fente de jour (2810) donnant sur l'ancien espace C.



Figure 40 : La fenêtre 2705, premier étage de la façade ouest ; arc d'une fenêtre géminée transformée en croisée au XVII^e siècle (traces d'arrachement des croisillons et du linteau).



Figure 41 : Ancien système d'évacuation des eaux de pluie du bâtiment B (EVA 2809), vu de l'intérieur. Au-dessous, traces d'arrachement de l'ancien mur gouttereau nord du bâtiment ; au-dessus à droite, traces de l'ancien pignon du bâtiment, connecté à l'évacuation.



Figure 42 : Fente de jour (2804) donnant sur l'ancien espace C, partie supérieure vue de l'intérieur.



Figure 43 : Au centre, l'arc de l'ancienne fenêtre géminée (2612). À droite, deux traces d'enduit matérialisent l'emplacement des anciens cordons d'appui et d'imposte régnaux.

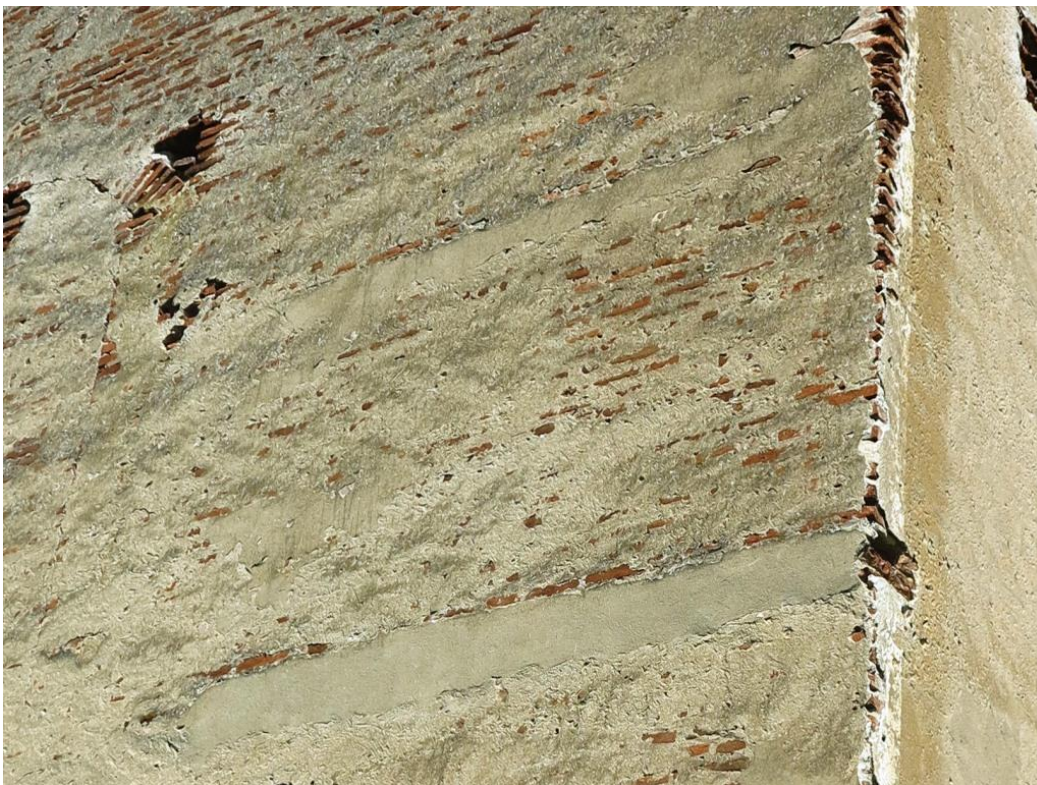


Figure 44 : Les traces d'enduit matérialisant les anciens cordons d'appui et d'imposte régnaux, au sud de la façade ouest, et traces de bûchement des cordons dans l'angle sud.

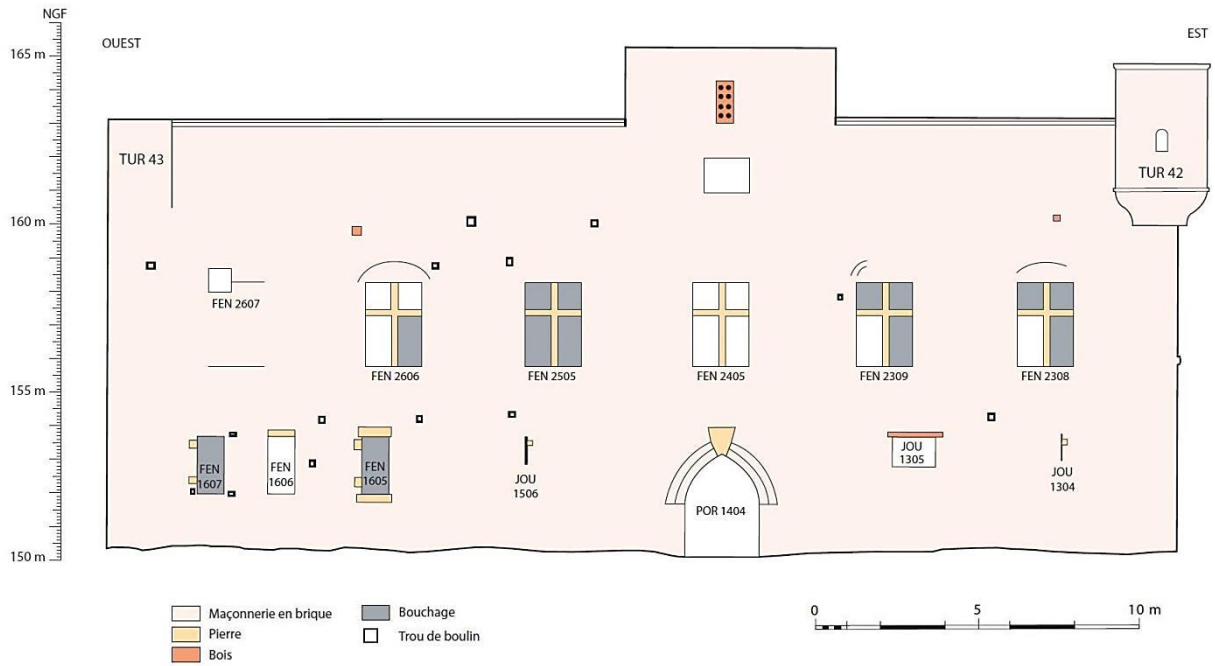


Figure 45 : Relevé de la façade sud réalisé en 2013. Dans l'angle est (à droite), on remarque l'ancien cordon d'appui régissant.



Figure 46 : Échauguette (44) du XIX^e siècle dans l'angle nord-ouest du château (cl. L. Gérardin).



Figure 47 : Négatif d'une échauguette (43) détruite dans l'angle sud-ouest, datée du XVII^e siècle, dont le bouchage est couvert par le larmier du XIX^e siècle.



Figure 48 : Échauguette (42) du XVII^e siècle dans l'angle sud-est du château.

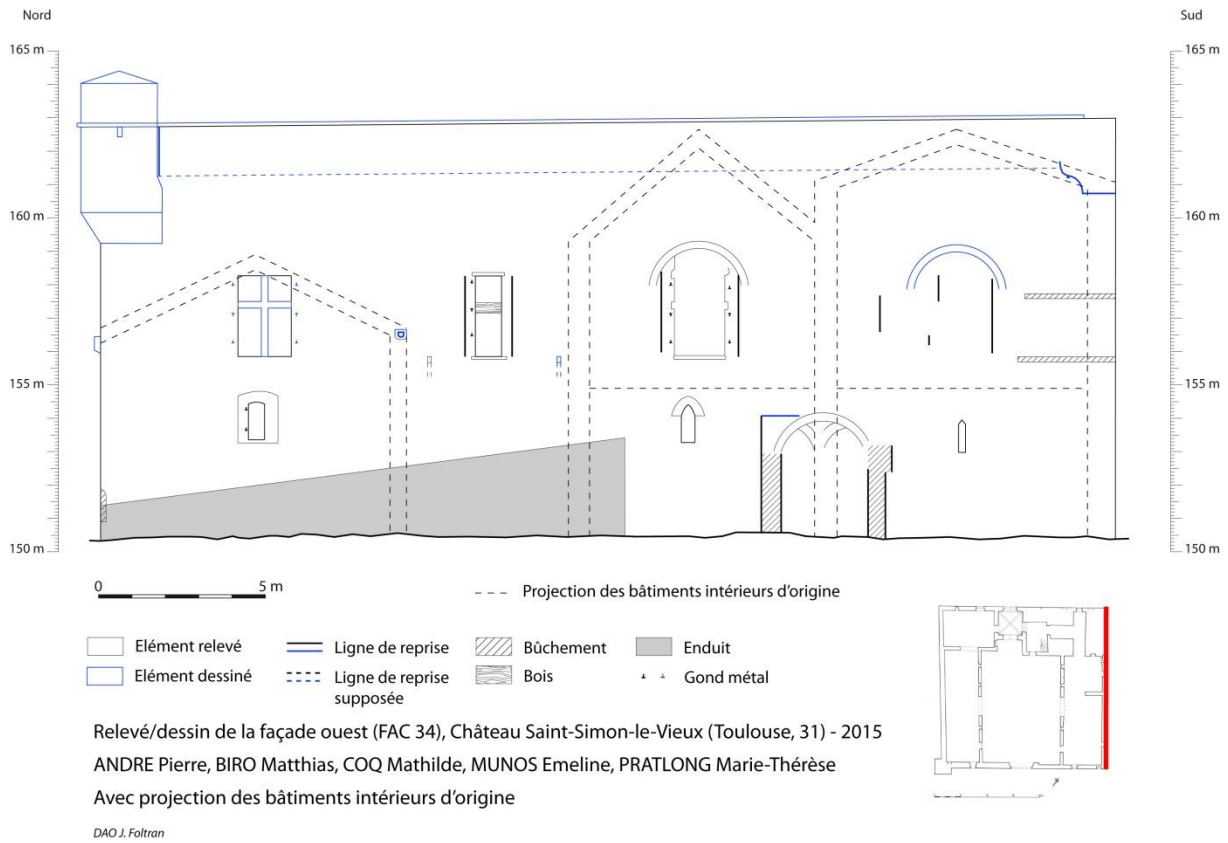


Figure 49 : Relevé de la façade ouest avec projection des bâtiments intérieurs

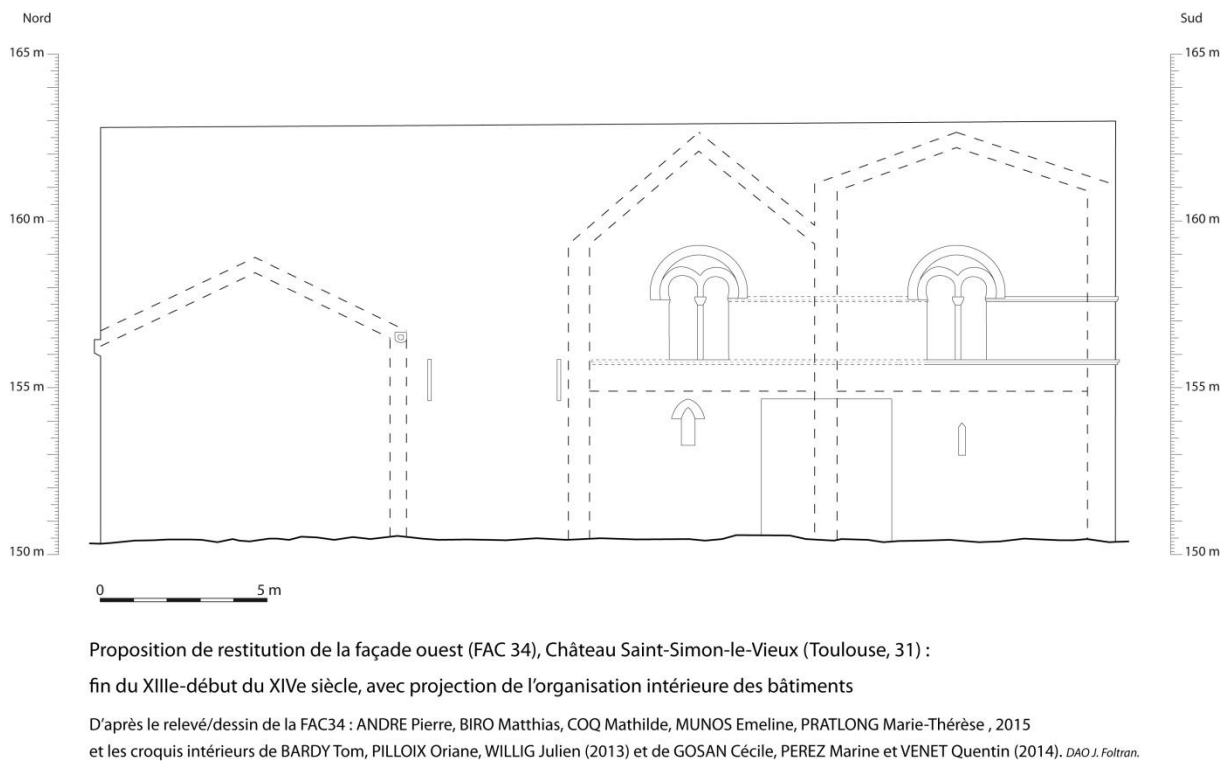


Figure 50 : Proposition de restitution de l'état d'origine de la façade ouest avec projection des bâtiments intérieurs.



Figure 51 : Fenêtre géminée (2306) à arcs outrepassés sur la façade est avec cordons d'appui et d'imposte régnants, bûchés à partir de l'angle sud (à gauche).



Figure 52 (à gauche) : Croisée (2309) du XVII^e sur la façade sud, couverte par l'arc d'une ancienne fenêtre géminée.

Figure 53 (à droite) : Croisée (2606) du XVII^e sur la façade sud, couverte par l'arc d'une ancienne fenêtre géminée.

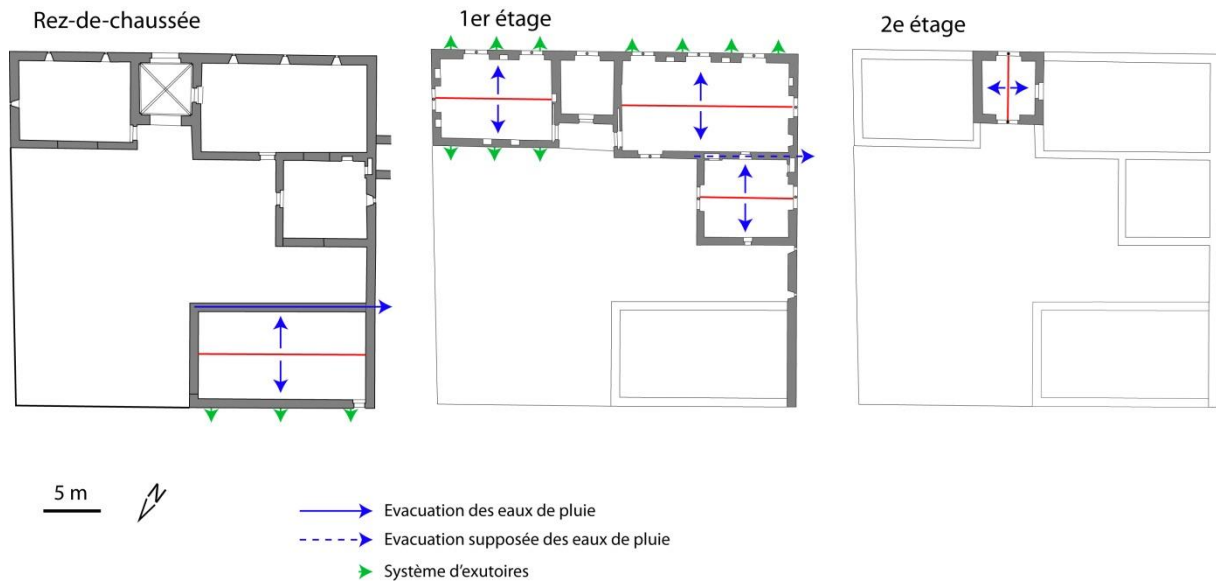
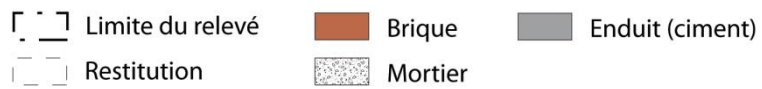
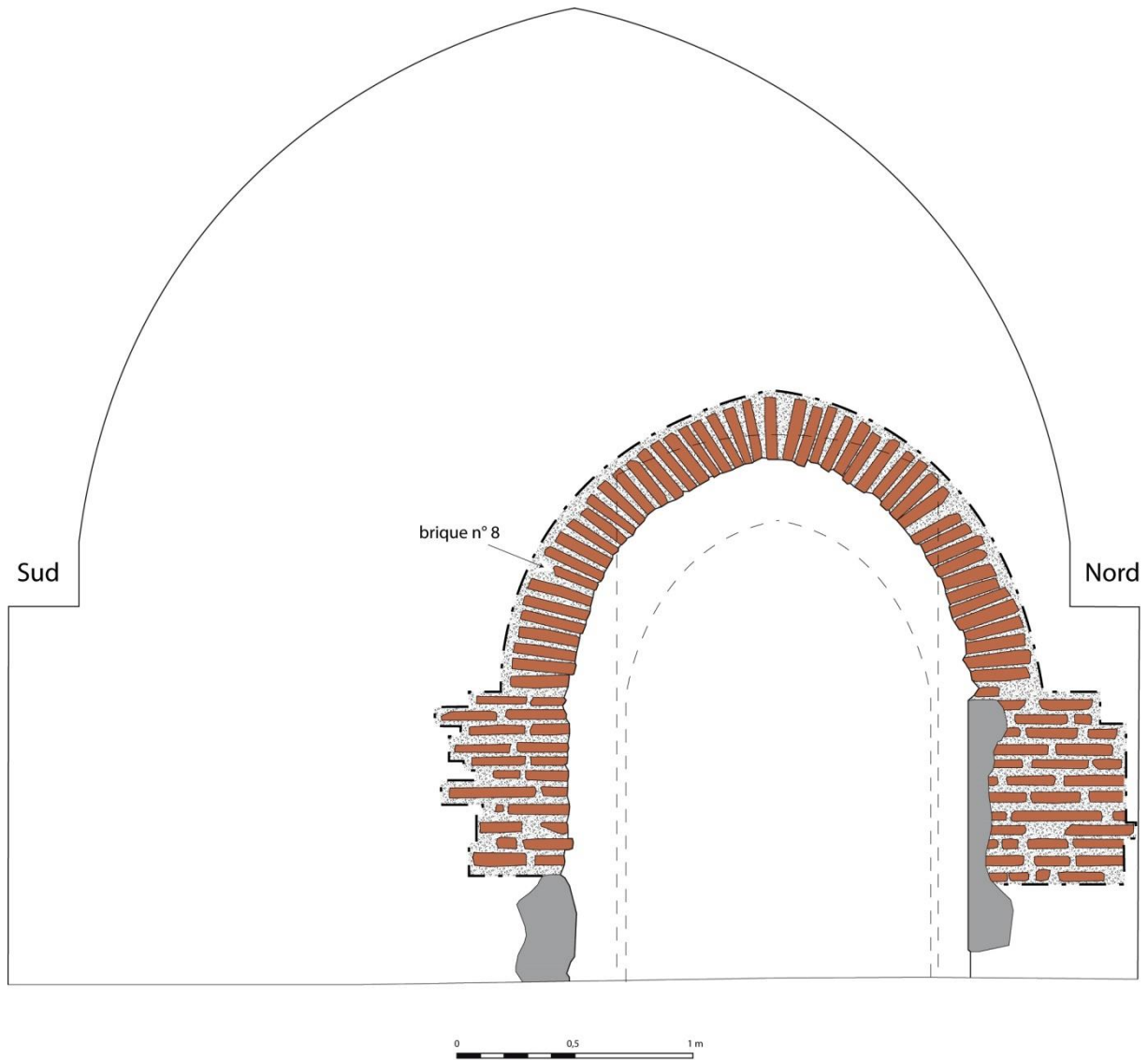


Figure 54 : Proposition de restitution des systèmes d'évacuation des eaux de pluie des toits du château à la fin du XIII^e-début du XIV^e siècle (DAO J. Foltran).



Figure 55 : Rehaussement du mur ouest de l'aile ouest (MUR 2801).



Relevé POR1405 - Château Saint-Simon-le-Vieux
(Toulouse, 31) - 2015

Relevé partie sud :
MAKOWSKI Pauline
MONTIGNAC Lou
VALLES Clara

Relevé partie nord :
BOUTET Charline
BRESSOLLES Camille
DUPRE Amaëlle
GARUET Laura

DAO J. Foltran

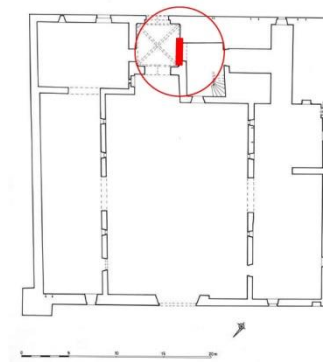


Figure 56 : Relevé de la porte 1405.



Figure 57 : Le mur ouest de la tour porche, avec la porte 1405 à droite.



Figure 58 : Le mur ouest de la tour porche, entre l'angle sud et le piédroit de la porte 1405.

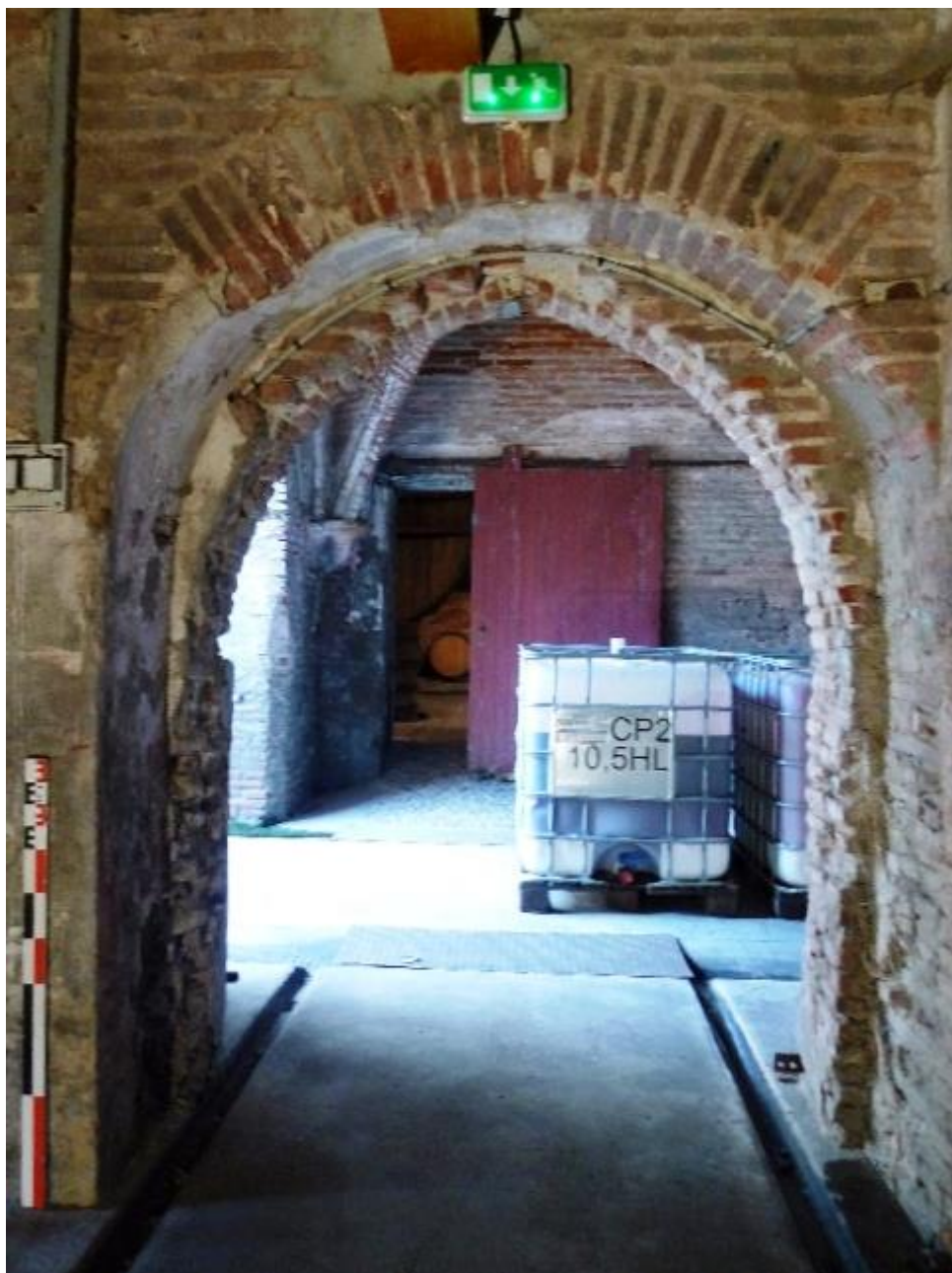


Figure 59 : Arrière-voussure de la porte 1405.



Figure 60 : Arrière-voussure du portail principal sud (POR 1404) : seul le rouleau inférieur de l'arc est visible de ce côté.



Figure 61 (à gauche) : Porte 2504 couverte d'un arc brisé à double rouleau.

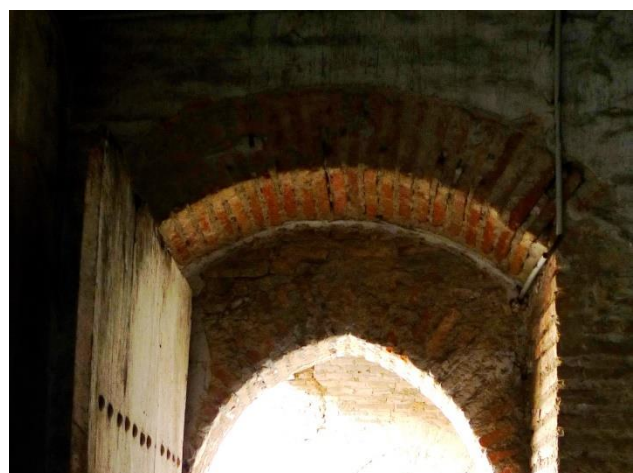


Figure 62 (à droite) : Arrière-voussure de la porte 2504 (seul le rouleau inférieur est visible).



Figure 63 : Traces de bûchement sur l'arrière-voussure de la porte 1405.



Figure 64 : Traces de bûchement sur le piédroit sud de la porte 1405.

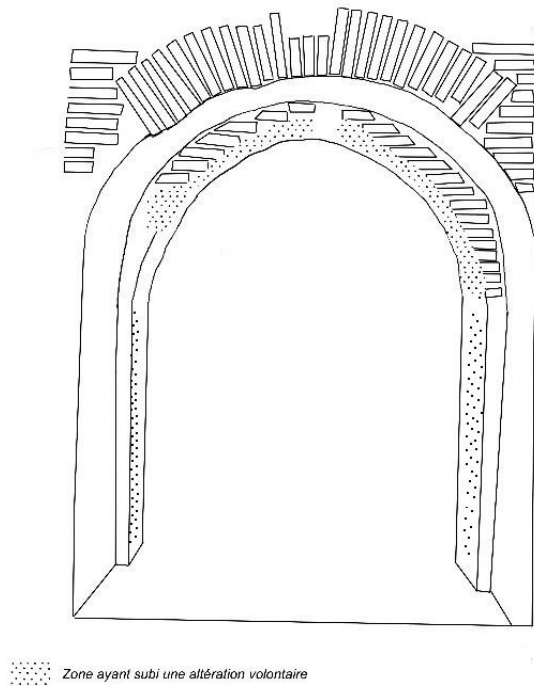


Figure 65 : Traces de bûchement sur l'arrière-voussure de la porte 1405 (dessin P. Makowski, Lou Montignac, Clara Valles).



Figure 66 : Porte 1108, entre le corps de bâtiment A3 et la cour intérieure.



Figure 67 : Trou barillet ménagé dans le tableau sud de la porte 2504.



Figure 68 : Façade nord depuis le nord-ouest. La porte 1805 étudiée se trouve au rez-de-chaussée, près de l'angle ouest (à gauche).



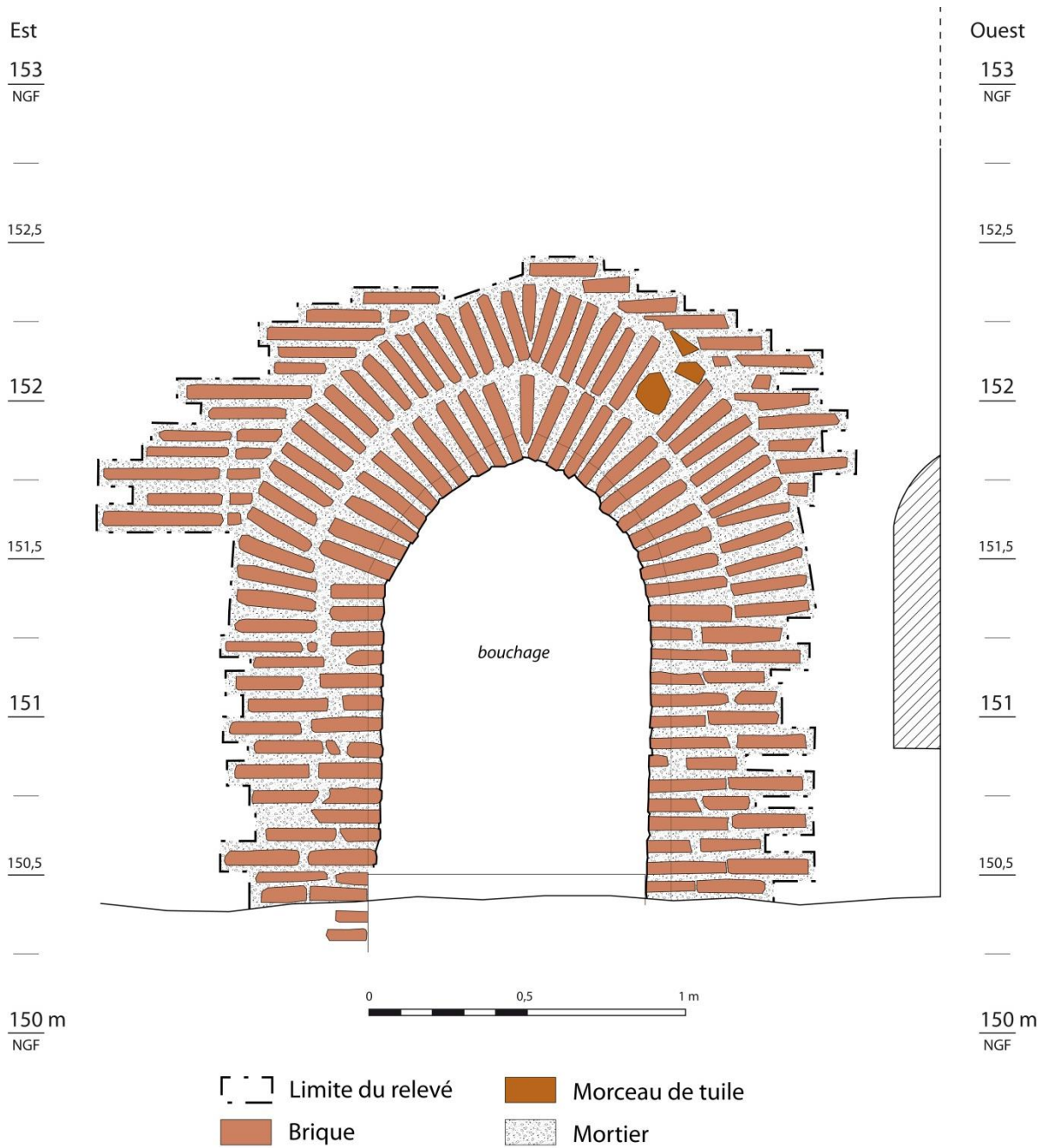
Figure 69 : La porte 1805.



Figure 70 : Arrière-voussure de la porte 1805, au rez-de-chaussée de l'aile ouest.



Figure 71 : Joint des briques du rouleau inférieur de la porte 1805.



Relevé POR1805 - Château Saint-Simon-le-Vieux
(Toulouse, 31) - 2015

Relevé partie est :
CHICHEPORTICHE Alice
DAPY Agathe
SURREL Léa

Relevé partie ouest :
BERTIN Camille
LATORRE Camille
PRAT Camille

DAO J. Foltran

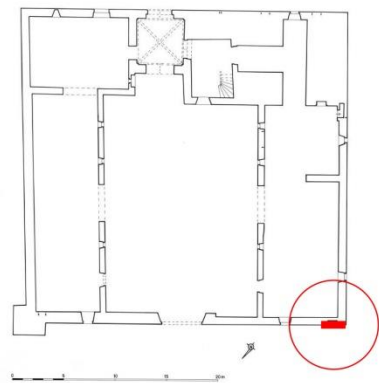


Figure 72 : Relevé de la porte 1805.



Figure 73 : Porte 1805 après dégagement de la zone et matérialisation des axes.



Figure 74 : Jonction entre l'arc supérieur de la porte 1805 et le parement du mur de façade nord du château.



Figure 75 : Numérotation des briques de la partie ouest de l'arc inférieur de la porte 1805 (DAO C. Bertin, C. Latorre, C. Prat).

Numéro de la brique	Côté extérieur		Côté intérieur	
	Distance depuis le point 0 de l'axe horizontal (en cm)	Distance depuis l'axe vertical (en cm)	Distance depuis le point 0 de l'axe horizontal (en cm)	Distance depuis l'axe vertical (en cm)
11	197	-17	171	-20
10	194	-10	169	-14
9	192	-2	168	-9
8	188	6	166	-5
7	184	14,5	163	0
6	178	21	160	8
5	174	28	155	11
4	166	34	151	14
3	159	38	146	16
2	154	42	142	19
1	144	45	135	21
0	133	48	133	23

Figure 76 : Tableau des mesures relevées pour le rouleau inférieur de la partie ouest de la porte 1805 (minute de terrain mise au propre).



Figure 77 : Le portail 1106 donnant sous le porche voûté d'ogives, vu depuis la cour intérieure (cl. L. Gérardin).

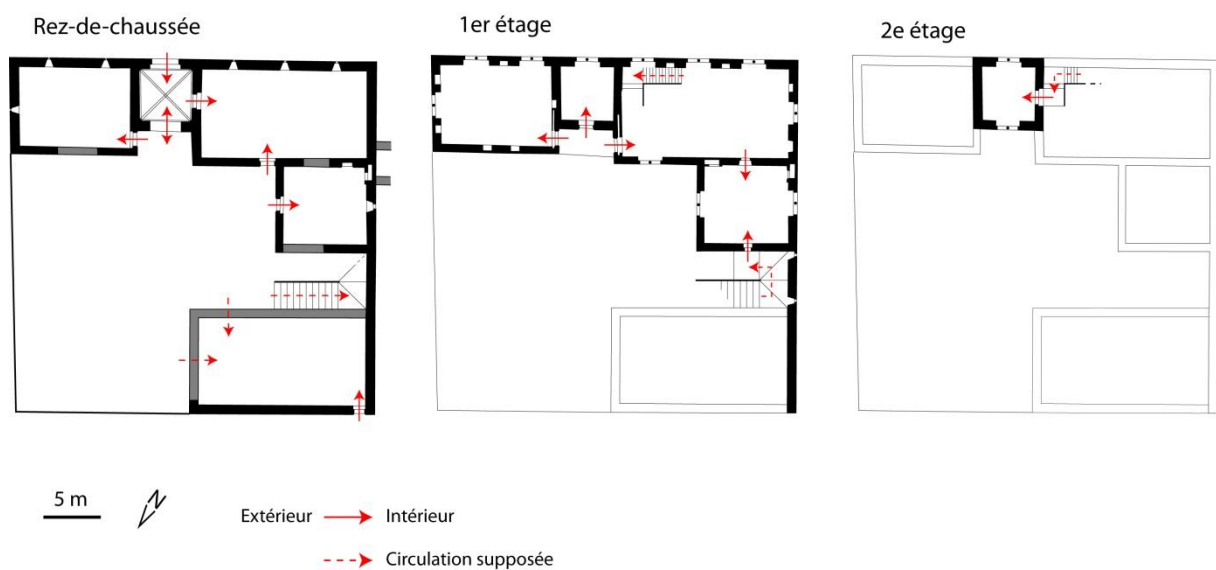


Figure 78 : Proposition de restitution des circulations du château à la fin du XIII^e-début du XIV^e siècle (DAO J. Foltran).



Figure 79 : Porte bouchée, transformée en cheminée (2709), au centre du mur nord du corps de bâtiment A4.



Figure 80 : Mise en évidence d'une porte sous l'enduit, au centre du mur 2603 entre les corps de bâtiment A3 et A4 (premier étage).



Figure 81 : La galerie 29, qui distribue les trois pièces de l'aile sud du château.



Figure 82 : Système de fermeture de la porte 2504.



Figure 83 : Porte d'accès au dernier niveau de la tour de l'aile sud (A1), au centre du mur ouest de la tour (vue depuis l'intérieur de la tour).



Figure 84 : Porte d'accès au dernier niveau de la tour de l'aile sud (A1), sous l'ancien pignon du corps A3 (vue depuis le corps A3).



Figure 85 : Ancien pignon occidental du corps de bâtiment A2 (cl. L. Gérardin).

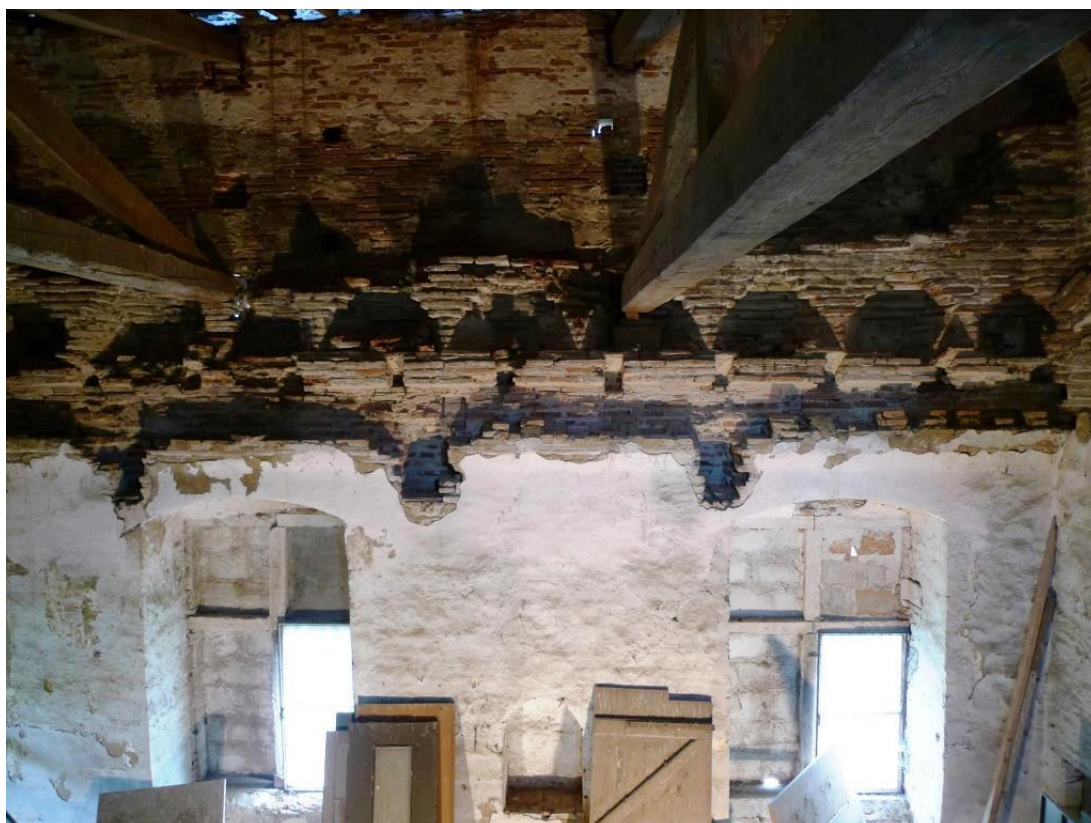


Figure 86 : Série d'exutoires, mur gouttereau sud du corps de bâtiment A2.



Figure 87 : Exutoires, mur gouttereau sud du corps de bâtiment A3.



Figure 88 : Vestiges d'exutoires au-dessus de la corniche moulurée du mur gouttereau nord du corps de bâtiment A2.



Figure 89 : Repérage d'exutoires bouchés au-dessus de la corniche moulurée de la façade nord, ancien mur gouttereau nord du bâtiment B détruit.



Figure 90 : Fente de jour sur le mur sud du corps de bâtiment A2 (rez-de-chaussée), élargie en jour barlong au XIX^e siècle (JOU 1305).



Figure 91 : Traces d'une ancienne cheminée (2306) aménagée dans l'embrasure d'une ancienne fenêtre géminée, sur le mur est du corps de bâtiment A2 (premier étage).



Figure 92 : Arcs d'une fenêtre géminée sur le mur nord au deuxième étage de la tour de l'aile sud (A1), surmontée d'un jour barlong couvert d'un arc en plein-cintre.



Figure 93 : Arrière-voussure de la fenêtre géminée, mur nord de la tour (A1), deuxième étage ; remplacée par la porte d'accès au pigeonnier au XVII^e siècle. À gauche, l'escalier du XIX^e siècle (cl. L. Gérardin).



Figure 94 (à gauche) : Placard 1706 dans l'angle sud du mur ouest du corps de bâtiment A4 (rez-de-chaussée, pièce 17).



Figure 95 (à droite) : Placard 2704 dans l'angle sud du mur ouest du corps de bâtiment A4 (premier étage, pièce 27).



Figure 96 : Latrines (XVII^e siècle ?), façade est.



Figure 97 : Placard (1705) à double-battant sur le mur nord du corps de bâtiment A4 (rez-de-chaussée, pièce 17).



Figure 98 : Niche à gauche/nord de l'ancienne fenêtre géminée transformée en cheminée (2306).

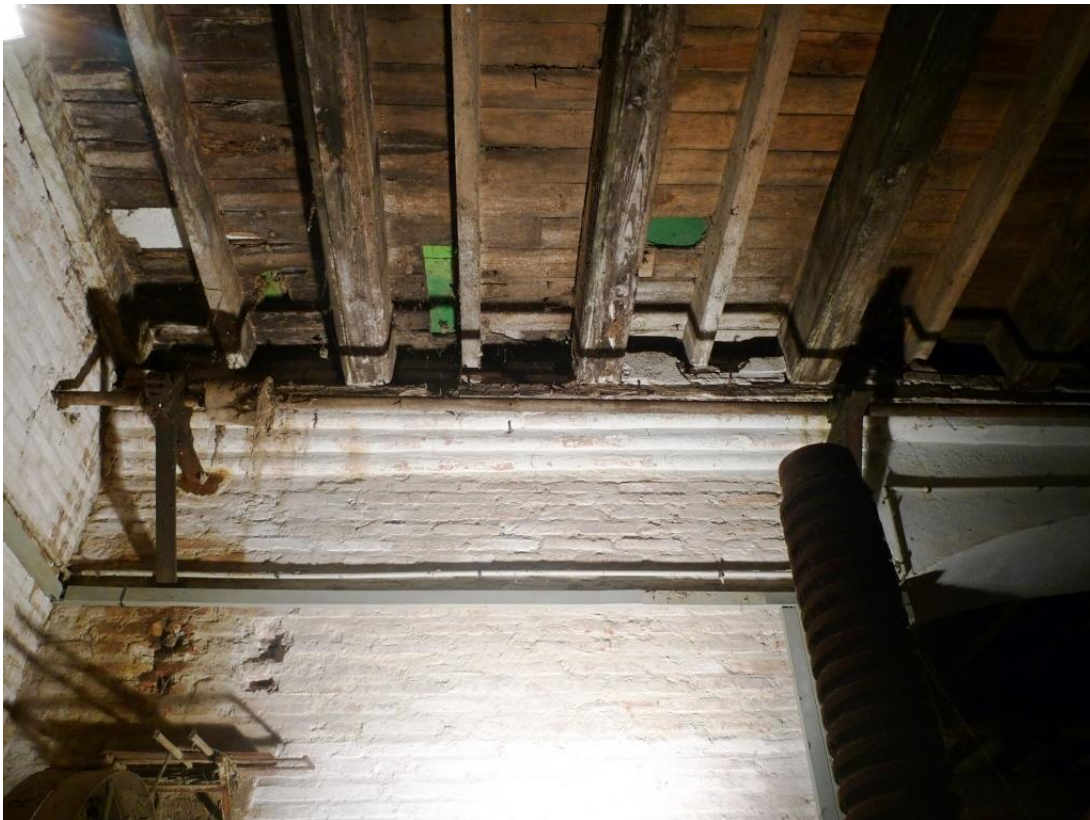


Figure 99 : Poutres moulurées dans les angles, plafond de la pièce au rez-de-chaussée du corps A2.



Figure 100 : Fenêtre géminée couverte d'arcs brisés avec impostes régnants sur la façade nord.



Figure 101 : Traces d'un ancien escalier et d'une porte bouchée dans le mur est du corps de bâtiment A3.



Figure 102 : Jour 1205 et portail bouché, percés dans la façade nord au XVII^e siècle.



Figure 103 : La chapelle vue depuis le nord-ouest, avec sa façade occidentale néogothique.

Table des matières

1. Auteurs.....	2
2. Introduction générale	3
2.1. Cadre de l'étude.....	3
2.2. Le domaine de Candie.....	4
2.3. Le château : état actuel	5
2.4. Choix des parties étudiées en 2015 (fig. 3).....	6
3. Relevé de la façade ouest (FAC 34)	7
3.1. Méthodologie et mise en garde	7
3.2. Description de la façade	8
3.2.1. <i>Premier niveau</i>	8
3.2.2. <i>Deuxième niveau</i>	9
3.2.3. <i>Échauguettes et Larmier</i>	11
3.3. Interprétation.....	11
3.3.1. <i>Premier niveau</i>	12
3.3.2. <i>Deuxième niveau</i>	12
3.3.3. <i>Echauguette et larmier</i>	14
3.4. Conclusion	14
4. Relevé de la partie sud de la porte 1405.....	15
4.1. Méthodologie du relevé (temps : 6h).....	15
4.2. Description de la porte	16
4.3. Interprétations	16
5. Relevé de la partie nord de la porte 1405	18
5.1. Éléments étudiés	18
5.1.1. <i>Description de la porte</i>	18
5.1.2. <i>Pièces desservies et localisation dans le château</i>	18
5.2. Méthodologie.....	19
5.2.1. <i>Mise en place et relevé</i>	19
5.2.2. <i>Réflexion</i>	20
5.3. Interprétation.....	20
5.3.1. <i>Comparaisons</i>	20
5.3.2. <i>Projection</i>	20

6.	Relevé de la partie est de la porte 1805	22
6.1.	Description	22
6.2.	Méthodologie.....	22
6.3.	Interprétations	23
7.	Relevé de la partie ouest de la porte 1805	25
7.1.	Méthodologie.....	25
7.2.	Description	27
7.3.	Interprétations	27
7.3.1.	<i>Premières observations.....</i>	<i>27</i>
7.3.2.	<i>La question de la hauteur</i>	<i>28</i>
7.3.3.	<i>Fonction et circulations</i>	<i>28</i>
7.4.	Conclusion	29
8.	Conclusion générale	30
8.1.	Phase 1 : deux bâtiments à la fin du XIII ^e siècle-début du XIV ^e siècle.....	30
8.1.1.	<i>Forme générale : deux bâtiments distincts.....</i>	<i>30</i>
8.1.2.	<i>Les circulations : la tour et la cour intérieure, espaces de distribution</i>	<i>31</i>
8.1.3.	<i>Un système élaboré d'évacuation des eaux de pluie</i>	<i>32</i>
8.1.4.	<i>Éclairément et aération : fentes de jour et fenêtres géminées</i>	<i>33</i>
8.1.5.	<i>Aspect défensif : les appareils d'un riche propriétaire</i>	<i>34</i>
8.1.6.	<i>Peu d'équipements de confort.....</i>	<i>35</i>
8.1.7.	<i>Le porche voûté, seul décor conservé</i>	<i>36</i>
8.2.	Phase 2 : un nouveau bâtiment à l'est au XIV ^e siècle.....	36
8.3.	Phase 3 : construction de l'aile occidentale au XVII ^e siècle.....	37
8.4.	Phase 4 : abandon du château au XVIII ^e siècle et construction de l'aile orientale au XIX ^e siècle	38
8.5.	Conclusion	38
ANNEXE 1	39	
ANNEXE 2 : Illustrations.....	46	
Table des illustrations	46	